



MÉTÉO
Aujourd'hui: le temps sera souvent très nuageux avec des précipitations éparses en Suisse romande. Vent tempétueux.

Demain: assez ensoleillé mais froid, quelques bancs de brouillard ou de stratus. Dès jeudi, augmentation de la nébulosité.

Lac des Brenets 750,68 m				Lever 8 h 15	Coucher 16 h 45
Lac de Neuchâtel 429,04 m	0°	-3°	500 m	14 h 09	5 h 26

Fête à souhaiter: Ursanne

ENLEVÉ TROIS MOIS EN COLOMBIE

Terrible aventure d'un ingénieur vaudois

► 4

BANQUE MONDIALE: LE PLAN BAKER ENTERRÉ

Il faut une nouvelle stratégie de la dette du tiers monde

► 6

LA MAIRIE DE VALANGIN PAR LE MENU

Réédition d'un texte devenu introuvable

► 17

LIGNE CJ GLOVELIER - DELÉMONT

Une initiative aboutit

► 27

L'Impartial

OPINION

Flop pour le PAF

Le paysage aéronautique français a du plomb dans l'aile. Annoncé au début du mois comme une refonte complète de l'organisation du transport aérien, le plan de campagne du ministre Michel Delebarre n'offre aucune perspective nouvelle, s'inscrivant dans une politique générale de tiédeur face aux menaces de désordre social qui prévaut chez notre voisin en cette période.

L'audacieux projet de fusion des compagnies Air France et Air Inter, à l'image de la création du géant européen né de l'absorption de British Caledonian par British Airways, est reporté, tout comme la mise en place d'une compagnie unique spécialisée dans le transport à la demande et le charter sous la houlette de UTA.

En fait, en décidant de ne (presque) rien décider, Michel Delebarre s'est voulu le champion du dialogue entre les trois piliers du transport aérien national, au détriment des velléités d'expansion contradictoires des uns et des autres.

En tentant d'éviter que les compagnies arborant pavillon français ne se battent entre elles sur le marché international, il n'a pourtant donné aucun moyen réel de grignoter le terrain perdu par Air France et UTA sur la concurrence, cantonnant fermement Air Inter au marché intérieur face à un TGV montant et aux libertés prises par les compagnies américaines.

Le ministre des Transports a joué la carte de la paix sociale au lieu de celle de la performance économique.

L'expérience, il est vrai, a montré qu'une fusion provoquait un resserrement des effectifs et des déplacements sectoriels importants. Bref, devant la cascade prévisible de problèmes engendrée par un tel changement d'horizon, il n'a voulu prendre le risque d'être taillé en pièces par des syndicats revanchards prêts à tout saboter au nom de revendications suicidaires.

A notre avis pourtant, cette mesure s'inscrivant en droite ligne dans une adaptation obligatoire au marché déréglementé de 1993, n'est que déplacée dans le temps, sinon on peut se demander à quoi cela aurait servi que l'on s'en préoccupe...

Mario SESSA

Berne lave plus blanc

Un procureur extraordinaire pour les fuites fédérales

Elisabeth Kopp, ou d'autres fonctionnaires, ont-ils violé le secret de fonction en avertissant Hans W. Kopp des soupçons planant sur la société Shakarchi Trading, dont il était vice-président? Pour le savoir, le Conseil fédéral a désigné un procureur général extraordinaire en la personne d'Hans Hungerbühler, procureur de Bâle-Ville. Le procureur général de la Confédération s'est récusé car «il se trouve au centre d'un conflit d'intérêt et de loyauté».

«Il va de soi que dans une démocratie toute violation du droit doit être poursuivie», a justifié le président de la Confédération, M. Otto Stich. C'est lui qui, vendredi, par décision présidentielle, a signé cette nomination.

Avant même la démission de Mme Kopp, c'est le conseiller fédéral Arnold Koller, comme suppléant du chef du DFJP, qui avait présenté, lundi 12 décembre, au gouvernement, la demande de récusation du procureur général, Rudolf Gerber.

A la suite de l'article du Matin, mais aussi de l'évolution de l'enquête sur la Shakarchi et la connection libanaise, le procureur de la Confédération était tenu d'ouvrir une enquête pour déter-

miner s'il y a eu violation du secret de fonction, et par qui.

QUI A MIS AU COURANT KATHARINA SCHOOP

Il ne s'agit pas uniquement de savoir si le coup de téléphone de Mme Kopp à son mari, pour le prévenir des soupçons sur la Shakarchi, tombe sous cette prévention, mais aussi de déterminer comment et par qui sa collaboratrice personnelle, Mme Katharina Schoop, a été mise au courant de l'enquête qui aurait dû rester secrète au ministère public. On examinera aussi dans quelles conditions le Matin a été informé.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Il y a huit jours, le Conseil fédéral avait déjà accepté la désignation d'un procureur extraordinaire, mais Hans Hungerbühler, qui est aussi le représentant permanent du procureur général en Suisse allemande, était absent. Dès son retour et sa nomination, vendredi, il s'est mis au travail.

LES RAISONS D'UNE RÉCUSATION

Pour sa demande de récusation, le procureur de la Confédération a fait valoir que, même s'il est placé sous la surveillance et la direction du Conseil fédéral, il est dépendant du chef du Département de

justice et police pour les enquêtes de police. De plus, comme l'a en partie révélé le Matin, il avait déjà entrepris des recherches préliminaires dans son service pour découvrir qui était à l'origine des fuites.

Il se trouve donc au centre d'un conflit d'intérêt et de loyauté vis-à-vis du chef du DFJP.

UN MANDAT PLUS RESTREINT

Le mandat du procureur extraordinaire sera plus restreint que ne le souhaitait le conseiller national Jean Ziegler. Dans une motion déposée jeudi dernier, celui-ci demandait également d'étendre l'enquête au prétendu laxisme du ministère public sur des affaires de recyclage d'argent, entre 1983 et 1986, où des personnes proches d'Hans Kopp étaient impliquées.

Il n'est toutefois pas exclu que par la suite, on élargisse l'enquête comme l'ont demandé les groupes socialiste et écologiste. Quant à poursuivre Elisabeth Kopp, «il s'agit d'abord d'établir les faits», a estimé Otto Stich. La levée de l'immunité doit passer par l'accord des deux Chambres.

Hans Hungerbühler s'est illustré en menant l'accusation contre le chef du Centre de la lumière divine de Winterthur, Swami Omkaranda et cinq adeptes accusés de tentatives multiples d'assassinat et d'attentat à l'explosif, notamment contre le domicile de l'ancien conseiller fédéral Rudolf Friedrich.

Y. P.

La ligue A: c'est fait! Le BC La Chaux-de-Fonds invaincu



L'équipe chaux-de-fonnière promue en ligue A avec au premier plan de gauche à droite: Catherine Jordan, Jean Tripet (entraîneur), Sylvia Kirchofer. Debout de gauche à droite: Nicolas Déhon, Pascal Kirchofer et Nicolas de Torrenté. (Scheider)

SPORTS 12 - 13 - 15 - 16

Arménie: priorité à la reconstruction

Alors qu'aucun survivant n'a été retrouvé en Arménie soviétique depuis samedi, les recherches ne devraient pas tarder à s'interrompre.



A Spitak, des travailleurs s'efforcent de réparer une ligne de chemin de fer. (Bélino AP)

Les autorités ont en tout cas souligné hier que l'urgence était maintenant la reconstruction des zones dévastées 12 jours plus tôt par un séisme meurtrier. «Une énorme

tâche», comme le relevait un diplomate soviétique en Grande-Bretagne.

Près de 8000 personnes ont ainsi été évacuées dimanche et 4500 mères et enfants devaient rejoindre lundi la station pour enfants d'Anapa, en Crimée, tandis que les autorités essayaient de ne laisser sur place que les ouvriers participant aux opérations de nettoyage, rapportait le quotidien la «Pravda». D'ici deux à trois jours, ajoutait-il, seuls les hommes oeuvrant à la reconstruction devraient rester sur place.

Mais de nombreux Arméniens persistaient à vouloir croire que des proches se trouvaient encore vivants sous les décombres, relevait dimanche Radio-Moscou, une semaine et demie après ce séisme qui fit 55.000 morts selon les estimations.

«Nous devons nous dépêcher! Ces mots sont maintenant dans les esprits et sur les lèvres des gens participant à la liquidation des conséquences de la tragédie», soulignait l'agence TASS en faisant

état de la réunion dimanche de la commission spéciale du Politburo.

AUCUN MIRACULÉ

Un seul survivant et 89 morts ont été récupérés dans la journée de samedi et aucun miraculé n'a été enregistré dimanche, ni lundi alors que 15.252 survivants avaient été sortis auparavant des décombres, dans les 10 jours ayant suivi le tremblement de terre du 7 décembre.

DILEMME

Les autorités sont prises entre la volonté de secourir le maximum de survivants et le besoin de déblayer les décombres afin d'éviter que la décomposition des corps ne provoque une épidémie mortelle. Plus de 23.000 corps ont été récupérés mais cela n'est que la moitié du total de morts jugés recouverts sous des tonnes de gravats dans les villes de Spitak, Leninakan, Kirovakan et une centaine de villages.

«La première phase, la plus aiguë, des opérations de secours arrive à son terme», soulignait

Radio-Moscou. «Les préparatifs ont débuté pour restaurer les logements et les industries.» Un journaliste de télévision néerlandais, rentré dimanche de Spitak, affirmait de son côté que tous les sauveteurs étrangers avaient été informés de leur départ de la ville d'ici mardi, référence apparente à l'arrêt des recherches. (ap)

Pour votre plein de

MAZOUT

BENZINA S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 26 03 23

L'ÉVÉNEMENT

Retouches

M. Gandhi en Chine.
Une nouvelle retouche dans l'équilibre mondial des grandes puissances.
Pas de miracle à attendre de cette visite. Le Nouvelle-Delhi et Pékin ne vont pas s'embrasser éperdument.
L'impérialisme et l'orgueil indiens et chinois dépassent ou, du moins, égalent ceux de l'Union soviétique et des Etats-Unis. A longue échéance, le successeur de l'homme à la rose et les héritiers du Grand Timonier savent que leurs intérêts se heurteront avec fracas.
Les étincelles que nous avons pu voir surgir de leurs affrontements depuis l'après Seconde Guerre mondiale apparaîtront alors comme d'aimables feux de Bengale.
Ce nonobstant, la rencontre d'aujourd'hui doit être considérée comme positive. Elle révèle l'actuelle volonté des deux partenaires de fixer les limites de leurs zones d'influence et d'arriver à une entente la plus durable possible dans l'éphémère.

L'Inde, en raison de ses problèmes internes et de son désir de jouer les premiers rôles parmi les non-alignés a besoin de vivre en paix avec les gens du Céléste empire.

De leur côté, les Chinois éprouvent la nécessité d'une pause pour mener sans trop d'anicroches leurs réformes économiques.

Surtout, les deux super-puissances asiatiques hument l'aimable pestilence - à leur nez - du début du déclin de l'empire soviétique et de l'empire américain. Mais l'une et l'autre ne sont pas prêtes encore à prendre le relais.

Le temps gagné en accords, c'est de la grandeur pour l'avenir.

Et puis Pékin et La Nouvelle-Delhi, marchant de concert, ont moins à craindre des inondations que pourrait provoquer sur leur territoire le dégel soviéto-américain.

Enfin, face à l'épidémie mondiale de l'éveil des nationalismes, une Inde et une Chine unies ou, cherchant ensemble, une certaine harmonie, seront plus fortes pour combattre leurs minorités en voie de rébellion et leurs dissidents. Cette lutte commune pourrait d'ailleurs être le meilleur des ciments pour éviter, dans les années immédiatement à venir, tout ferment de querelles.

Cela pourrait être aussi une raison de contrecarrer la politique de M. Gorbatchev et d'essayer de lui créer des ennemis propres à le renverser.

Willy BRANDT

Canada: la loi sur l'affichage rétablie

Le premier ministre québécois Robert Bourassa a annoncé dimanche le rétablissement de la loi sur l'affichage en français, dont la Cour suprême du Canada avait estimé jeudi dernier qu'elle portait atteinte à la liberté d'expression.

M. Bourassa a expliqué que cette décision, prise après le week-end de manifestations en faveur du maintien de la loi, était nécessaire à la protection du caractère francophone de la province, les Québécois sentant leur langue trop menacée pour permettre les affichages bilingues.

La loi avait été imposée en 1977 par le gouvernement péquiste (P.Q., indépendantiste) de René Lévesque. (ats, reuter)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135



Rajiv Gandhi à son arrivée à Pékin.

Rajiv Gandhi à Pékin

«Sincérité et compréhension mutuelle»

Le contentieux frontalier et la crise tibétaine ont été hier au centre des entretiens du premier ministre indien Rajiv Gandhi avec son homologue chinois, M. Li Peng, au premier jour d'une visite officielle en Chine qui inaugure une nouvelle période des relations entre Pékin et New Delhi.

Le chef du gouvernement chinois a nettement exprimé le désir de mettre fin aux relations conflictuelles entre les deux géants asiatiques, souhaitant que «plus jamais» la confrontation ne l'emporte sur le dialogue de la part des deux pays promoteurs de la coexistence pacifique.

Vingt-six ans après la guerre sino-indienne dans l'Himalaya, le litige frontalier continue de «nuire à l'amélioration des relations» entre les deux pays, mais «c'est un problème légué par l'histoire» qui pourra se résoudre en ayant recours à la «sincérité» et à la «compréhension mutuelle», selon M. Li.

A propos du Tibet, qui voit depuis un an un réveil de l'agitation indépendantiste antichinoise, M. Li Peng a émis le souhait que New Delhi s'en tienne à sa posi-

tion traditionnelle de «non-ingérence» et d'interdiction des activités «séparatistes» de la communauté tibétaine réfugiée en Inde.

La visite de M. Gandhi, qui doit durer cinq jours, a suscité inquiétude et manifestations des Tibétains en Inde, tandis que dimanche, 70 étudiants chinois d'origine tibétaine sont descendus dans la rue pour la première fois à Pékin afin de protester contre une récente fusillade meurtrière à Lhassa.

A Pékin, M. Gandhi jugeant «prometteur» l'avenir de la coopération entre les deux pays, a souligné qu'ils représentent les deux tiers de l'humanité et entretiennent des relations «cruciales».

LE PREMIER DEPUIS 34 ANS
Bien que délicate, la visite de M. Gandhi fait suite à un lent dégel

entamé après la mort de Mao Tsé-Toung en 1976 qui s'est accéléré depuis celle de sa mère, Mme Indira Gandhi, en 1984 et l'arrivée au pouvoir du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev l'année suivante.

L'Inde est le meilleur allié non-communiste de l'URSS et M. Gorbatchev, qui doit rencontrer M. Deng Xiaoping l'an prochain, s'est prononcé le mois dernier à New Delhi en faveur de la détente sino-indienne.

Placée du côté indien sous le sceau de la prudence et de la bonne volonté, la visite de M. Gandhi doit voir la signature de trois accords portant sur les relations commerciales, scientifiques et techniques et culturelles.

M. Gandhi doit séjourner trois jours à Pékin où il doit encore rencontrer M. Deng Xiaoping ainsi que le chef du PC, M. Zhao Ziyang.

Le dernier premier ministre indien reçu à Pékin, en octobre 54, était le propre grand-père de M. Gandhi, le pandhit Jawaharlal Nehru. (ats,afp)

Main dans la main

Israël: gouvernement de coalition formé

Les dirigeants du Likoud et du parti travailliste, les deux principaux partis israéliens, ont accepté hier de former un gouvernement de coalition élargie, a annoncé Avi Pazner, un des principaux conseillers du premier ministre Itzhak Shamir.

Le premier ministre Itzhak Shamir, chef du Likoud, a accepté que les travaillistes prennent le contrôle de la puissante commission des finances du Parlement, précise-t-on de même source.

M. Shamir doit rencontrer lundi soir les dirigeants des petits partis d'extrême-droite et religieux afin de tenter de les convaincre de se joindre à la coalition.

Le nouveau gouvernement sera semblable en plusieurs points à l'ancienne coalition au pouvoir avant les élections du 1er novem-

bre dernier, mais sera dirigé pendant ses quatre ans d'existence par M. Shamir. Shimon Pérès, actuel ministre des Affaires étrangères et leader des travaillistes, sera ministre des finances, un poste qu'il a accepté en échange de l'obtention par son parti de la puissante commission des finances au Parlement.

Moshe Arens, du Likoud, devrait être ministre des Affaires étrangères, selon Radio Israël. Quant au travailliste Itzhak Rabin, il doit conserver son poste de ministre de la défense. «Ceci va

renforcer Israël contre la pression extérieure. Parce qu'il s'agira d'un gouvernement centriste, il pourra lancer des initiatives diplomatiques qui obtiennent le soutien d'une grande majorité du peuple», a commenté M. Pazner.

Ce dernier a toutefois souligné que l'accord de coalition faisait toujours l'objet de travaux, et qu'il ne serait pas signé avant «encore un jour ou deux». «Nous ne pouvons pas encore dire Le'haim», a-t-il dit, en parlant du toast traditionnel, «à la vie», des Juifs.

Les petits partis religieux ont réagi vivement à l'accord entre le Likoud et les travaillistes, craignant que ces derniers ne s'opposent aux promesses faites par les conservateurs. (ap)

Affaire Palme

Suspect identifié par la famille

Lisbet Palme, veuve du premier ministre suédois Olof Palme abattu le 28 février 1986, a identifié Christer Petterson, un suspect de 41 ans arrêté mercredi dernier, comme étant l'assassin de son mari, affirmait hier la Télévision suédoise.

La chaîne de TC Canal 2 ajoute

dans son programme d'informations «Rapport» que Marten Palme, fils d'Olof et de Lisbet, a également identifié le suspect. M. Palme avait été assassiné dans une rue du centre de Stockholm alors qu'il faisait la queue en compagnie de sa femme et de son fils devant un cinéma. (ap)

Libération de Winkler

Grâce au CICR

La position du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Liban a été déterminante pour la libération vendredi dernier, de son délégué Peter Winkler enlevé un mois auparavant, a indiqué hier l'ambassadeur de Suède à Damas, Rolf Gauffin, lors d'une interview à la radio alémanique DRS. Le diplomate suédois a servi d'intermédiaire entre la cellule de crise mise en place par les autorités fédérales et les ravisseurs.

Les ravisseurs ont, selon M.

Gauffin, rapidement compris qu'un marchandage n'était pas réalisable et ont cédé à la pression de la population locale qui apprécie le CICR et condamne l'enlèvement. M. Winkler a finalement été libéré pour que l'organisation internationale reprenne son action humanitaire normalement. Pour le diplomate suédois, les derniers développements dans la question du Proche-Orient ont certainement créé un environnement favorable à ce dénouement. (ats)

Elections au Sri Lanka

Des violences et une forte participation

L'élection présidentielle qui s'est déroulée hier au Sri Lanka a été marquée par la violence et treize personnes au moins ont été tuées au cours de sept incidents distincts lors du scrutin.

Selon les autorités, la participation a été plutôt forte en dépit des incidents et des craintes suscitées par les menaces des militants de l'opposition de perturber le déroulement du scrutin.

Les extrémistes cinghalais du JVP (Janatha Vimukti Peramuna - Front de libération du Peuple) accusés par les autorités d'être à l'origine de 1.600 meurtres politiques au cours des 17 derniers mois sont soupçonnés d'être responsables des incidents survenus dans les provinces du sud, du centre et du centre-nord. Selon un porte-

parole militaire, des inconnus ont ouvert le feu dans plusieurs bureaux de vote, tuant treize personnes et faisant des dizaines de blessés.

Le premier ministre Ranasinghe Premadasa, candidat du parti National Unifié (UNP-centre droit au pouvoir) à la succession du président Junius Jayewardene a déclaré, en déposant son bulletin de vote dans l'urne, que cette élection était une «bataille entre le bulletin de vote et la balle» et s'est déclaré «confiant en la victoire du bulletin de vote».

DEMISSION IMMEDIATE

Le président Junius Jayewardene, 82 ans, a annoncé son intention de démissionner dès que les résultats seront connus. Il a indiqué qu'il

dissoudrait le parlement aujourd'hui, des élections générales devant se dérouler le 15 février.

Selon le commissaire adjoint aux élections, Lakshman Perera, la participation pourrait se situer entre 50 et 60%, un bon chiffre, estiment les observateurs en raison des problèmes de sécurité au Sri Lanka. La participation a été qualifiée de «modérée» dans les régions à majorité tamoule et d'«active» dans les zones musulmanes.

Par ailleurs, aucun incident grave n'a été rapporté dans le nord et l'est de l'île, où la population tamoule est majoritaire et où 50.000 soldats indiens sont stationnés aux termes de l'accord conclu entre l'Inde et le Sri Lanka.

(ats-afp)

Cagnes: attentat raciste



A droite, les restes de la Renault 12 qui contenait la première bombe, la seconde ayant éclaté peu après à l'entrée du foyer. (Photo Béllino AP)

Les pompiers qui procédaient hier au déblayage des décombres dans le foyer de la Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), cible dans la nuit d'un attentat qui a fait un mort et une dizaine de blessés dont un grave, ont retrouvé des tracts signés «Massada». Sous l'entête de cette organisation qui se réclame de l'extrême-droite israélienne, une

phrase: «l'Islam doit être vaincu». Plusieurs attentats avaient déjà visé certains foyers de la Sonacotra sur la Côte d'Azur. Entre autres, en mai, à Cannes, où une explosion avait fait une dizaine de blessés légers et où des tracts d'un «Mouvement national contre l'invasion maghrébine» avaient été retrouvés.

(ap)

LE MONDE EN BREF

CGT. — La parution de trois quotidiens édités par le groupe de Robert Hersant - Le Figaro, France-Soir et Paris-Turf - a été bloquée par une grève lancée par la Fédération du livre du syndicat CGT (proche du parti communiste).

DÜSSELDORF. — Plusieurs centaines de kilos d'un produit toxique ont été déversées par accident dans le Rhin et les autorités ouest-allemandes ont déclenché une alerte internationale.

BELFAST. — L'explosion d'une voiture piégée a sérieusement endommagé une centaine d'habitations dans un lotissement habité par des familles de soldats britanniques à Londonderry (nord-ouest de l'Ulster).

AMMAN. — Le premier ministre jordanien, Zeid Rifai, a opéré un remaniement de son cabinet qui conduit notamment à la suppression du portefeuille des Affaires parlementaires.

ROME. — La «Cicciolina», star du porno et député du Parti radical au Parlement italien, s'est vue refuser un visa d'entrée aux Etats-Unis, où elle devait selon les journaux italiens se produire nue dans un club de San Francisco.

LE CAIRE. — Au moins huit personnes sont mortes carbonisées et 26 autres blessées lors d'un incendie survenu à bord du train Alexandrie-Le Caire à son entrée en gare d'Itay El-Baroud, 135 km au nord du Caire dans le Delta du Nil.

ITALIE. — La vitesse maximale autorisée pour les voitures de tourisme sera de 110 km/h, jusqu'au 8 janvier, sur tout le réseau autoroutier italien, a rappelé le Touring Club Suisse (TCS). La limitation normale de 130 km/h est abaissée temporairement pour la période des fêtes de fin d'année, comme à d'autres périodes de trafic intense en Italie.

INDE. — L'ambassadeur de Suisse en Inde, M. Jean Cuendet, est mort à la suite d'une crise cardiaque.

NUREMBERG. — Wilhelm Wagner, un ancien policier nazi âgé de 82 ans, a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir tué trois Juifs en Pologne occupée en 1942.

Les Gordiens®
Nœud du Timon

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER JOAILLIER

Av. Léopold-Robert 109 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 21 21

offres d'emploi

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

Nous mettons au concours un poste à plein temps d'
ingénieur ETS

en mécanique technique
avec une bonne expérience pratique de la construction des machines-outils.

Chargé d'assister nos professeurs en tant que responsable de la préparation et de la surveillance des travaux de laboratoire, de semestres et de diplôme.

Les domaines concernés sont l'automatisation (pneumatique, hydraulique, automates programmables), la commande numérique et les conceptions assistées par ordinateur.

Entrée en fonctions: 1er avril 1989 ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat de l'école.
☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites avec **photographie, curriculum vitae, références et certificats** sont à adresser jusqu'au 15 janvier 1989 à la direction de l'Ecole d'ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

12190

printemps

Pour notre rayon
articles messieurs
nous cherchons:

une vendeuse

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec M. Monnet, chef du personnel, **039/23 25 01** 001000

La Chaux-de-Fonds

au printemps

Pour le secteur
PARFUMERIE
nous aimerions engager:

VENDEUSE

d'excellente présentation, connaissant parfaitement le secteur des cosmétiques et ayant quelques années d'expérience dans la vente.

Entrée en fonctions:
janvier 1989 ou à convenir.

Nous offrons:

- primes sur ventes;
- rabais sur les achats;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous,
039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel. 001000

La Chaux-de-Fonds

finance

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

----- ✂ -----

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

a adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

simple rapide discret
Mon prêt Procrédit un Procrédit X

X procrédit 2/Im/51/Ma

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

004325

IMHOF PENDULETTES
Jean Roulet
Le Locle

engage pour date à convenir, pour son département production

un mécanicien de précision
un aide mécanicien
un polisseur
un peintre au pistolet sur cadran
un(e) sérigraphe-décalqueur(euse)
un manoeuvre

pour débitage de matières.

Nous demandons:

- expérience dans poste similaire.

Nous offrons:

- place stable;
- salaire en fonction des capacités;
- prestations sociales modernes;
- horaire libre.

Faire offre par écrit chez Imhof SA, rue de l'Eperon 4, 2300 La Chaux-de-Fonds ou s'adresser au responsable du personnel au **039/31 75 38** 19993

OFFREZ TOUT 1989!

L'Impartial

Notre point commun.

POUYGON

Enlevé trois mois en Colombie

Terrible aventure d'un ingénieur vaudois

Un ingénieur vaudois de 39 ans vient de passer trois mois aux mains d'un mouvement de la guérilla colombienne. La rançon exigée pour sa libération se montait à 1 million de dollars. Libéré après d'âpres discussions entre son employeur suisse et les ravisseurs, il a repris son travail il y a quinze jours à Vevey. Le Département des affaires étrangères ne dit pas quelle rançon a été finalement payée.

Serge Ferraresi est électronicien. Pour les Ateliers de Construction mécanique de Vevey (ACMV), il séjourne souvent à l'étranger. Ce printemps, il se rend pour la troisième fois en Colombie, pays dont il ne peut se plaindre: il y a rencontré sa compagne Ada. Au sein d'un consortium d'entreprises, les ACMV construisent un barrage à Jaguss, au cœur de la forêt montagneuse qui sépare Bogota de Medellin. En juillet, Serge met la dernière main à sa tâche: encore une semaine de boulot et il rentre à Vevey.

L'ENLÈVEMENT

Le mardi 28 à 17 heures, sa journée terminée, il rentre au campement avec deux ouvriers colombiens. Sur la piste, deux hommes armés surgissent de la forêt: un guet-apens. «J'ai eu très peur à ce moment-là, raconte l'ingénieur, j'imaginai qu'ils pouvaient nous fusiller sur le champ». Il n'en fut

rien. Les deux guérilleros emmènent Serge à travers la forêt. Dix minutes plus tard, le groupe s'arrête. D'autres guérilleros sont là. Ils expliquent à l'ingénieur qu'il l'ont enlevé pour obtenir une rançon; Serge n'a rien à craindre. S'il obéit aux ordres.

Commence alors une véritable odyssée. Durant une semaine, la petite troupe marche de nuit dans la forêt, le plus souvent sous la pluie. Le jour, les guérilleros attachent Serge, qui dort sur une litière de branchages, la ceinture reliée par une corde à un arbre. Puis on installe un campement. Plus tard, Serge obtient de dormir sans lien. De bonnes relations s'établissent avec ses sbires, une dizaine d'hommes et deux femmes. Serge tue le temps à écrire des poèmes pour Ada. Il enseigne les mathématiques à ses gardiens, des fils de paysans qui savent tout juste lire.

Une enquête de

Alain Dupraz

Pendant ce temps, le chef des ravisseurs va et vient: il établit un contact avec les ACMV, demande... un million de dollars à l'entreprise de Vevey! Serge ne sait rien de l'état des négociations en cours. A plusieurs reprises, il rédige un résumé du journal-radio du jour, rapporté ensuite aux

ACMV comme preuve de son identité et de sa bonne santé.

Après un mois dans un campement, la troupe reprend sa longue marche pour fuir l'armée colombienne. Finalement, trois mois jour pour jour après son enlèvement, le chef du groupe et sa femme emmènent Serge sur la route Medellin-Bogota, dans un restaurant où ils lui offrent un bon repas. Ils le libèrent alors avec leurs excuses.

SUISSES, MAIS PAS CRÉSUS

A Vevey, Jean-Pierre Mottu, directeur aux ACMV, confirme avoir été en contact avec les ravisseurs de Serge Ferraresi. Il explique que cette situation a sans doute été la plus dure de sa vie: «On ne peut parler vraiment de négociations. Il s'agissait plutôt de discussions très dures, qui se déroulaient dans un climat stressant, une sorte de jeu dont vous ne connaissez pas les règles: les guérilleros tenaient le couteau par le manche. Nous ne savions pas ce qu'ils allaient faire, ni quelles seraient leurs réactions. La vie d'un homme était en jeu, et la moindre erreur pouvait lui être fatale. C'était extrêmement pénible».

Les «discussions» se sont déroulées au cours de 42 communications téléphoniques entre le chef des ravisseurs et le représentant des ACMV en Colombie, Personne, sinon Serge Ferraresi, n'a



Serge Ferraresi et sa compagne colombienne Ada.

(Photo BRRI)

jamais vu le visage des guérilleros, dont on ne connaît pas l'identité. «Nous pensons qu'il s'agit d'une cellule des Forces armées révolutionnaires de Colombie», déclare Mottu, qui refuse de dire si une rançon a été versée. «Nous avons convaincu nos interlocuteurs que nous n'étions pas Crésus. Et lorsque nous sommes arrivés à un

accord, nous avons de part et d'autre rempli nos obligations.»

DÉJÀ 600 ENLÈVEMENTS EN 88

Plutôt gêné de devoir parler de cet enlèvement, le Département des affaires étrangères admet avoir été au courant dès le 2 août. Berne a alors suivi l'évolution de la situa-

tion, en lien étroit avec les ACMV, apportant un soutien logistique aux contacts. A Bogota, des enlèvements, il y en eu 600 durant les neuf premiers mois de l'année. «Toutes les familles colombiennes un peu aisées sont touchées» explique Mottu, par ailleurs fort soulagé de l'heureux dénouement de «l'affaire Ferraresi». (BRRI)

Creys-Malville: dangereux bricolages

«Le site de la centrale de Creys-Malville est un gigantesque chantier et les pièces qui permettraient d'assurer le déchargement des éléments combustibles (barres de plutonium contenant du sodium) de la cuve du réacteur sont entreposés dans des cartons ou viennent d'être commandés et ne seront pas disponibles avant l'automne 1989», a déclaré hier lors d'une conférence de presse à Genève M. Philippe Roch, président du WWF Suisse.

Le 30 novembre, le Tribunal administratif de Grenoble admettait le recours en constat d'urgence déposé par des associations suisses (WWF, Appel de Genève (APAG), Société pour la protection de l'environnement (SPE), Contrat) et françaises. Le tribunal nommait alors un expert français, M. Jean Pronost, chargé d'établir si les conditions fixées par le

ministère français de l'industrie au redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville étaient respectées. La Ville de Genève s'est jointe à cette plainte, sur décision du Conseil municipal.

Jean Pronost a visité samedi toute la journée la centrale, avec les délégués de toutes les associations plaignantes. Selon Philippe Roch, la délégation n'a pas pu obtenir des exploitants et du directeur de la centrale toutes les informations, qu'elle demandait.

Par ailleurs, les conditions fixées pour le redémarrage ne sont pas remplies. La hotte permettant d'assurer le déchargement du cœur du réacteur ne sera pas prête avant l'automne 1989. Pour l'instant, la centrale ne dispose que d'une pompe, avec laquelle on pourrait reprendre le sodium, s'il s'échappait dans l'enceinte de confinement. Mais cette pompe n'est

pas montée et elle est entreposée dans des cartons.

Autre constat fait par la délégation, le surgénérateur fonctionne toujours partiellement dans une centrale, qui est un vaste chantier. L'un de ces chantiers se trouve à proximité du réacteur, l'autre dans un bâtiment annexe, où l'on est en train de construire la piscine pour stocker les éléments combustibles, une fois qu'ils ont été extraits de la cuve et refroidis.

FISSURES

Lors de l'accident survenu en mars 1987, des fissures ont été constatées dans la cuve du barillet. L'exploitant Nersa-Edf a l'intention de réutiliser cette cuve, alors qu'il ne peut dire avec certitude, ce qui a provoqué les fissures. Il explique qu'un nouvel acier a été utilisé pour les soudures.

Philippe Roch s'étonne que les

experts suisses, mandatés par la Confédération aient pu, après la visite effectuée le 9 décembre à Creys-Malville, faire des constatations positives sur les conditions de sécurité. «Il faut des mois de travail, pour établir un rapport et leur déclaration est purement politique et leur fait porter une responsabilité extrêmement grave à l'égard de la population», s'indigne le président du WWF.

La Ville de Genève a informé hier soir le Conseil municipal de ces constatations. Par ailleurs, vingt parlementaires fédéraux viennent de déposer devant le Conseil national un postulat sur les conditions de redémarrage de Creys-Malville. Cette semaine, les associations suisses, ainsi que la ville de Genève, vont lancer un deuxième recours devant la justice française, pour empêcher le redémarrage du surgénérateur. (ats)

Personnel fédéral

Deux pour cent pour le renchérissement

Le Conseil fédéral a décidé lundi d'accorder au personnel de la Confédération une allocation de renchérissement de deux pour cent à partir du 1er janvier.

Il a en outre mis en vigueur à la même date la hausse de deux pour

cent du salaire réel votée cette année par les Chambres fédérales. Enfin, il a approuvé l'ordonnance sur la classification des fonctions, qui apporte elle aussi une amélioration du salaire réel pour quelque 70 pour cent des fonctionnaires (d'en moyenne 3%). (ats)

Deux meurtres

Pendant le week-end à Genève

Deux meurtres ont été commis le week-end dernier à Genève. Ils ont coûté la vie à un jeune homme de 19 ans, dont le meurtrier court toujours, et à une jeune fille de 18 ans, dont les meurtriers - son patron et la femme de ce dernier - ont été écroués dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué hier la police genevoise.

Dimanche, peu avant midi, des jeunes gens se promenant au bord du lac, au lieu-dit la «Pointe à la Bise», ont découvert dans l'eau, non loin des berges, le cadavre d'une jeune femme, ficelé et enveloppé dans des voiles. Il s'agit d'une ressortissante italienne, domiciliée à Lausanne et travaillant à Genève comme aide-dentiste. Suite à des surveillances policières, le dentiste qui l'employait, ainsi que son épouse, ont été interpellés dans la nuit de dimanche à lundi par la police, à laquelle ils ont avoué leur crime. Ils ont été écroués pour meurtre.

Samedi matin, l'épouse et l'aide-dentiste se trouvaient seules dans le cabinet. La femme du dentiste

épongeait avec un chiffon du chloroforme dont le flacon venait de se briser. A ce moment-là, une dispute à éclat entre les deux femmes et l'épouse, qui, pour faire taire l'employée, lui a appliqué le chiffon sur la bouche, provoquant sa mort. Elle a ensuite appelé son mari, qui était absent du cabinet, et le couple jettera le cadavre à l'eau dimanche à l'aube. Le rôle du dentiste n'est pas encore éclairci. Comme sa femme, il est âgé de 31 ans.

AU JARDIN ANGLAIS

Un autre corps, celui d'un jeune homme âgé de 19 ans, a été découvert par des passants dimanche vers 20 h. 40, dans des fourrés du jardin anglais, à proximité de l'horloge fleurie. Le jeune homme avait un orifice sous l'oeil droit, vraisemblablement provoqué par un projectile. Il a été conduit à l'hôpital, où les médecins ont essayé en vain de le réanimer. La police a ouvert une enquête. Elle ignore tout pour l'instant du ou des meurtriers. (ats)

LA SUISSE EN BREF

LIBÉRATION. — Le couple d'espions est-allemand Johann et Ingeborg Hübner a été libéré de la prison centrale de Lucerne avant l'expiration de sa peine, pour cause de bonne conduite. Le couple d'agents aurait atteint à Noël les deux-tiers de sa peine de cinq ans. La libération a lieu quelques jours avant pour des raisons administratives.

MAZOUT. — Trois mille litres de mazout se sont écoulés dans le sol à proximité d'un commerce à Baden. Le fournisseur de mazout, qui voulait remplir la citerne, ignorait que lors de transformations récentes, la conduite de mazout dans la salle de chauffage avait été coupée.

FEMMES. — L'introduction des nouvelles techniques dans les tâches de secrétariat a des conséquences positives sur le travail des femmes qualifiées, pas sur celui des femmes non qualifiées. C'est ce qu'a conclu une enquête de la Commission fédérale pour les questions féminines.

LABORATOIRE. — La Suisse et la RFA ont signé une déclaration d'intention concernant les «bonnes pratiques de laboratoire». Il s'agit d'appliquer les normes de l'OCDE concernant l'examen des produits pharmaceutiques, chimiques et des pesticides avant leur mise sur le marché.

ACCIDENTS. — Le syndicat du bois et du bâtiment FOBB a dénoncé deux accidents graves du travail survenus en novembre sur un même chantier à Lausanne. Ces accidents n'avaient pas été rendus publics. Dans un cas il s'agissait d'un Turc travailleur clandestin, dans l'autre d'un requérant kurde inexpérimenté.

MINISTRE. — Le ministre zairois des Affaires étrangères, Nguza Karl-I-Bond, est actuellement hospitalisé en Suisse.

SATYRE. — Un homme de 28 ans, accusé d'avoir à plusieurs reprises molesté et sexuellement agressé des femmes dans la région bernoise et de les avoir menacées d'une arme à feu, a été arrêté à Herisau, dans les Rhodés extérieures. Outre les délits pour lesquels il était recherché dans la ville et l'agglomération bernoises, il faisait l'objet de recherches également dans 11 cantons.

LAUSANNE. — Parallèlement à la mise en place d'un réseau d'information sur la pollution atmosphérique, la ville de Lausanne s'apprete à publier régulièrement un bulletin sur la qualité de l'air, à le diffuser sur un répondeur automatique et à afficher des panneaux présentant les valeurs mesurées. La Municipalité a annoncé une demande de crédit de 880.000 francs à cet effet.

ZURICH. — La Cour suprême du canton de Zurich a rejeté une deuxième plainte déposée par les membres de la famille des victimes de Günther Tschanun contre la ville de Zurich. La Cour suprême a ainsi confirmé le jugement prononcé le 1er décembre de cette année par la Cour civile du Tribunal cantonal. Lors de ce procès, la veuve et le fils de l'une des victimes de l'ex-chef de la police zurichoise des constructions avaient demandé 356.000 francs de dommages et intérêts à la commune de Zurich.

CFF. — Les CFF veulent étendre leur offre pour le transport des voitures l'année prochaine. Outre la ligne Zurich - Alstetten - Naples, en service depuis l'été dernier, les voitures pourront être transportées par le rail vers Narbonne dès l'été 1989, a déclaré le secrétaire des CFF Jean-Pierre Genillard. Les trains à destination de Naples seront plus nombreux durant la haute saison et l'offre sera étendue aux vacances d'automne.

NATURE. — La Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) demande que la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes soit précisée de l'adoption d'une politique globale des transports fondée sur un article constitutionnel.

MACABRE. — Un promeneur a découvert dans un bois le cadavre d'une jeune femme, âgée de 20 à 30 ans, dimanche dans la commune de Feldbrunnen, près de Soleure.

GRISONS. — Les élèves allemandiques du canton des Grisons, «épargnés» par l'apprentissage d'une langue étrangère jusqu'en 7e année, devront peut-être à l'avenir suivre des cours de romanche ou d'italien en primaire. Le Grand Conseil a accepté à l'unanimité un postulat dans ce sens. Le gouvernement a annoncé qu'il allait charger un groupe de travail de se pencher sur la question de l'enseignement d'une langue étrangère à l'école primaire, y compris le français.

SOUS-OFFICIER. — Le Conseil fédéral ne pense pas qu'il soit possible de renoncer à l'obligation d'accomplir des services d'avancement si l'on veut que la qualité et la quantité des cadres inférieurs de l'armée soient maintenues à leur niveau actuel. Il propose donc le rejet d'une motion du conseiller national Ernst Leuenberger (ps/so) visant à modifier l'article 10 de la loi sur l'organisation militaire afin qu'on ne puisse plus être contraint à devenir sous-officier.

Votre journal: L'Impartial

Hausse du chômage

Selon les données publiées par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMI), le nombre des chômeurs a augmenté de 784 ou de 4,1% en novembre, touchant en tout 20.100 personnes. C'est la première augmentation de l'année. Par rapport à novembre 1987, le nombre des chômeurs a baissé de 3577 ou de 15,1%.

Le taux de chômage est monté à 0,7% (0,6% le mois précédent, 0,8% en novembre 1987). Dans 17 cantons le taux de chômage est resté inférieur à la moyenne nationale. Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans les cantons du

Tessin (2,1%), de Bâle-Ville (1,8%), de Neuchâtel (1,6%), ainsi que du Valais, de Genève et du Jura (1% partout).

Dans la classification par professions, le nombre des chômeurs a légèrement diminué dans les textiles, l'horlogerie et la bijouterie, l'hygiène et l'industrie du cuir et de la chaussure. Il a par contre augmenté dans l'hôtellerie et la restauration, l'administration et le bâtiment. Les nombres les plus élevés de chômeurs sont enregistrés dans l'administration (3618), l'hôtellerie et la restauration (2883), l'industrie des métaux et des machines (1592). (ats)

● **offres d'emploi**

STT Nous offrons une **place d'apprentissage** pour **août 1989** dans la profession de

monteur-électricien

Renseignements et postulations **jusqu'au 18 janvier 1989** aux Services Techniques Tramelan, case postale, 2720 Tramelan, ☎ 97 41 30/97 58 96.

1047 SERVICES TECHNIQUES TRAMELAN

 **Ville et Commune de Boudry**

Le Conseil communal met au concours les postes suivants

AUX SERVICES INDUSTRIELS

Employé(e) de commerce

Travail varié de secrétariat, facturation et relations avec les abonnés.

Electricien de réseau

ou

Monteur électricien

ou

Mécanicien-électricien

Travail varié dans de petites équipes qui travaillent de façon indépendante sur le territoire communal.

Conditions:

- Certificat fédéral de capacité.
- Aptitude à travailler de façon indépendante et responsable.
- Obligations et traitement légaux.
- Entrée en service à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef des Services industriels de Boudry, M. P.-A. Châtelain, ☎ 038/42 10 42.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et diplômes, doivent être adressées au Conseil communal, 2017 Boudry **jusqu'au 6 janvier 1989**.

Boudry, le 14 décembre 1988.

199990 Conseil communal

Assurez votre avenir grâce à Miele!

Miele, producteur d'appareils ménagers, fait tout pour dépanner, dans les plus brefs délais, les maîtresses de maison dont le temps est précieux. Les pannes sont, pour elles, toujours gênantes et agaçantes. Notre service après-vente met un point d'honneur à intervenir rapidement avec la compétence voulue. Pour cette tâche exigeante, nous cherchons un

technicien

électricien, électromécanicien ou électricien spécialisé dans l'automobile. Si vous aimez le contact avec la clientèle ainsi que votre indépendance, ce poste est fait pour vous. Vous disposerez d'une voiture de service pour effectuer les dépannages. Ceux-ci vous seront transmis par appel radio. Quand à votre champ d'action, il vous sera présenté ultérieurement. Il va sans dire que vous serez parfaitement introduit à la tâche.

Si notre offre vous intéresse, adressez votre dossier de candidature à M. E. Huber, Miele SA, Limmatstrasse 4, 8957 Spreitenbach, ou téléphonez-lui au numéro 056/70 21 11.

001525

Miele

 **elcomatic** à Jambes-Ducommun 21 2400 Le Locle ☎ 039/31 85 65

recherche pour son bureau d'études un

constructeur

qui participera au développement de systèmes d'assemblage.

Profil souhaité: technicien constructeur ou ingénieur ETS mécanique.

Prendre contact avec M. Query

316

BG LA CHAUX-DE-FONDS cherche

secrétaire

à temps partiel (80%) de langue maternelle française, faisant preuve d'initiative et ayant une bonne culture générale.

Ambiance agréable au sein d'une petite équipe dynamique.

Les candidats(es) voudront bien adresser leurs offres manuscrites à **Bonnard & Gardel ingénieurs-conseils Neuchâtel SA, 6, place de l'Hôtel-de-Ville, 2300 La Chaux-de-Fonds** ou téléphoner au **039/28 54 54** à M. Robert Grosjean.

834

 Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE» cherche:

un(e) éducateur(trice) principal(e)

Fonction: responsable d'un pavillon comprenant deux groupes éducatifs accueillant des handicapés mentaux adultes profonds.

Profil:

- éducateur(trice) spécialisé(e) avec, si possible, une formation de base d'infirmier(ère) en psychiatrie;
- formation équivalente reconnue;
- infirmier(ère) en psychiatrie expérimenté(e), intéressé(e) par une formation en emploi d'éducateur(trice) spécialisé(e).

En outre, la fonction requiert:

- une personnalité affirmée;
- des compétences d'animateur et d'organisateur.

Age minimum: 28 ans.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâtoise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la **direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.**

36

 **Johnson Electric sa**

cherche dans le cadre du démarrage de son unité de production un(e)

ouvrier(ère) sur chaîne d'assemblage automatisée

- avoir le désir de participer activement au démarrage d'une nouvelle unité de production;
- surveillance et alimentation des machines ainsi que les contrôles qualité en cours d'assemblage;
- nécessité de travailler en équipe alternée au courant du second semestre 1989.
- entrée en fonctions: début février 1989

responsable du stock

- gestion du stock des matières premières et des produits finis;
- approvisionnement en composants de l'unité de production;
- réception des marchandises;
- emballage et conditionnement des produits finis;
- des connaissances en mécanique et une bonne capacité d'organisation seraient un avantage;
- entrée en fonctions: début février 1989.

Faire offres manuscrites à: Johnson Electric SA Progrès 125 2300 La Chaux-de-Fonds

19991

OFFREZ TOUT 1989!



+ 2 mois cadeau pour vous

Offrez à vos amis un abonnement-cadeau à L'Impartial: vous leur ferez plaisir pour une année entière et votre journal vous offre 2 mois sur votre propre abonnement.

A retourner à: L'Impartial, Service des abonnements 14, rue Neuve 2300 La Chaux-de-Fonds

J'offre un abonnement-cadeau L'Impartial d'une valeur de Fr. 177.- à:

Nom, prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Veuillez faire parvenir le bulletin de versement à mon adresse:

Nom, prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Signature: _____

J'ai pris note que L'Impartial m'offre 2 mois (Fr. 30.-) sur mon abonnement.

L'Impartial

Notre point commun.

POUVONE

Banque Mondiale: le plan Baker est enterré

Il faut une nouvelle stratégie de la dette du tiers monde

La fin de la crise de la dette du tiers monde est encore loin et il faut lancer une nouvelle stratégie qui comprenne notamment une réduction des dettes face à la réticence croissante des banques privées à s'engager dans de nouveaux financements, a estimé lundi la Banque Mondiale.

Dans les «Tables de la dette», la Banque Mondiale entérine de facto le plan, lancé en 1985 par M. James Baker, alors secrétaire américain au Trésor, de relance

des prêts commerciaux aux pays les plus endettés, essentiellement en Amérique latine, qui adoptent des mesures d'ajustement structurel.

«Si de nouveaux capitaux ne sont pas mis à la disposition des pays», qui ont réalisé de sérieux efforts, «d'autres moyens doivent être mis au point pour réduire le fardeau du service de la dette», a souligné devant la presse M. Stanley Fischer, vice-président et économiste en chef de la Banque Mondiale.

En 1988, les nouveaux engagements des banques commerciales ont été de 7,5 milliards de dollars — y compris 5,2 mds pour le Brésil — un chiffre «modeste»

et qui couvre, très partiellement, le refinancement des intérêts sur une dette totale estimée aujourd'hui à 1.300 milliards de dollars (la moitié du PNB global de ces pays), selon le rapport.

La Banque souligne en outre «l'impasse entre de nombreux pays endettés et leurs créanciers», malgré certains progrès réalisés en 1988 dans la reprise du «dialogue», notamment avec le Brésil ou même le Pérou.

De 1983 à 1987 les financements nets commerciaux aux pays les plus endettés (nouveaux prêts moins remboursement du principal des anciens) se sont situés en moyenne à 4,5 milliards de dollars par an. Or, selon la Banque, il

serait nécessaire pour porter à 2% la croissance du PNB de ces pays que les banques commerciales fournissent 10 milliards de dollars en 1988 et 9 milliards ensuite par an jusqu'en 1995.

UN TRANSFERT DE RESSOURCES

La faiblesse des engagements commerciaux et des investissements dans les pays lourdement endettés a conduit à un transfert net de ressources (y compris les paiements des intérêts) des pays

lourdement endettés vers les pays créanciers de 74 milliards de dollars de 1985 à 1987.

Pour M. Fischer, si la croissance doit être maintenue, il faut trouver des ressources financières extérieures pour ces pays qui peuvent provenir «en partie» des organisations multilatérales, «en partie» des financements commerciaux et «en partie» de réductions volontaires fondées sur les mécanismes du marché des dettes. (ats)

Les principaux débiteurs

L'endettement de 17 pays, seulement, dont 12 en Amérique latine et dans les Caraïbes, s'élevait en 1988 à 528,6 milliards de dollars, représentant près de la moitié du total (1300 milliards) de la dette de l'ensemble des pays du tiers monde, selon la Banque Mondiale.

Sur ce total, la dette extérieure de deux pays, le Brésil et le Mexique, était de 227,5 milliards. Ces 17 pays sont (avec le montant de leurs dettes en 1988 en milliards de dollars, le pourcentage de dettes privées et le montant du service de leurs dettes de 1988 à 1990) les suivants:

Pays	Dette	Pourcentage de dettes privées	Service de la dette total 1988-90 (a)
Argentine	59,6	79,4%	17,7
Bolivie	5,7	27,3%	1,8
Brésil	120,1	76,8%	63,4
Chili	20,8	74,3%	7,0
Colombie	17,2	48,0%	10,3
Costa Rica	4,8	53,2%	2,2
Côte-d'Ivoire	14,2	60,2%	5,0
Equateur	11,0	63,6%	5,5
Jamaïque	4,5	17,6%	1,6
Mexique	107,4	78,1%	43,5
Maroc	22,0	29,0%	9,7
Nigeria	30,5	61,1%	16,4
Pérou	19,0	61,5%	7,4
Philippines	30,2	60,0%	11,9
Uruguay	4,5	77,1%	1,8
Venezuela	35,0	99,3%	15,6
Yougoslavie	22,1	61,9%	13,8
Total	528,6	71,2%	234,6

Note (a). L'estimation du service de la dette sur ces trois années est calculée sur la dette à long terme à la fin 1987 sans tenir compte de nouveaux prêts ou d'accords de rééchelonnement conclus après cette date. (ats)

Commerce avec l'URSS

Dynamique mais risqué

La Perestroïka (restructuration) devrait dynamiser le commerce helvético-soviétique. C'est l'avis de l'ambassadeur Silvio Arioli, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, à son retour de la 11e session de la commission gouvernementale mixte Suisse-URSS pour la coopération économique, industrielle et scientifico-technique.

La commission s'est réunie la semaine dernière à Moscou et a notamment discuté de la question des échanges bilatéraux. Le trafic de marchandises entre les deux pays devrait être positivement influencé par une nouvelle ordonnance soviétique, a indiqué l'ambassadeur Arioli. Dès le 1er avril prochain, les entreprises soviétiques seront en effet autorisées à conclure des affaires avec des entreprises occidentales sous leur propre responsabilité.

L'ambassadeur ne pense toutefois pas qu'il faille exagérer les espoirs. Les affaires devraient à l'avenir devenir plus coûteuses. La nouvelle ordonnance n'est en outre pas exempte de risques puisque la garantie de l'Etat tombe.

Ces dernières années, le commerce helvético-soviétique s'est structurellement modifié. En 1985, 86% des exportations soviétiques en Suisse étaient constituées de produits minéraux, particulièrement de pétrole et des produits pétroliers. Cette proportion est tombée à 41% l'an dernier, année durant laquelle 46% des exportations se composaient de perles et de pierres précieuses.

Les excédents se sont également modifiés. Il y a sept ans, l'URSS exportait pour 1,73 milliard de francs et importait pour 400 millions de francs. Le bilan 1987, avec 409 millions de

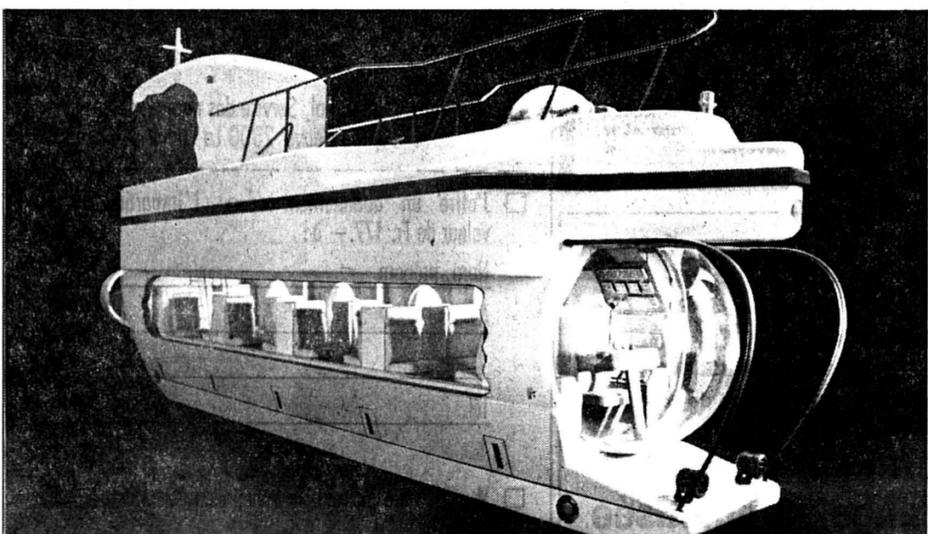
francs d'exportations et 710 millions de francs d'importations, fut pour la première fois négatif pour l'Union soviétique.

Actuellement, l'URSS propose dans la plupart des cas des affaires de compensation (marchandise contre marchandise) à ses partenaires occidentaux, a dit M. Arioli. Cette tendance devrait encore se renforcer car le besoin de produits importés des entreprises s'accroît plus rapidement que le potentiel de vente des produits exportables.

Le délégué du Conseil fédéral s'est par ailleurs montré étonné de la rapidité à laquelle les réformes économiques avançaient en URSS. Cette évolution positive ne signifie toutefois pas qu'un nombre plus important d'entreprises soviétiques qui disposent de devises entreront en contact avec l'étranger. (ats)

A quelques lieues sous les lacs

Construction d'un sous-marin panoramique



Les ateliers de fabrication de Sulzer Frères S.A. à Winterthur sont actuellement le théâtre de la construction du premier sous-marin panoramique suisse destiné à des fins touristiques.

Le groupe Sulzer a été mandaté par Deep Line AG, Wallisellen, pour réaliser les plans de Jacques Piccard, de Cully, l'explora-

teur réputé des profondeurs marines. Au cours de trois mois pendant l'été-automne 1989, Deep Line AG va exploiter son sous-marin panoramique dans cinq lacs suisses; ensuite, le sous-marin helvétique sillonnera les océans.

Le «tour des lacs suisses» débutera par des plongées dans le lac de Zurich. Les autres stations

du périple seront le lac de Constance, le lac des Quatre-Cantons, le Léman et le lac de Lugano.

Notre illustration montre un modèle du 1er sous-marin panoramique suisse. Les hublots à grand diamètre en verre acrylique permettent aux passagers d'observer aisément le monde sous-marin fascinant. (ats)

La folie de Noël

Hausse du commerce de détail

Les chiffres d'affaires du commerce de détail constituent un important indicateur de l'évolution de la consommation privée. Leur examen sur plusieurs années fait ressortir les caractéristiques de l'évolution annuelle. Entre le début de l'année et la fin de l'été, le volume des affaires a plutôt tendance à baisser, exception faite de quelques rares pointes, autour de Pâques par exemple. Il s'intensifie ensuite fortement pour atteindre son niveau maximum à la fin de l'année.

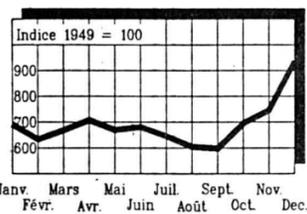
Ces périodes reflètent les schémas de consommation et les

besoins saisonniers des ménages privés. A la faveur de l'essor économique qui dure maintenant depuis plusieurs années, le niveau des dépenses de consommation est en augmentation quasi constante.

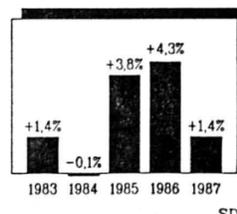
Ainsi, le chiffre d'affaires du commerce de détail (calculé sur une moyenne annuelle de 100 en 1949) a atteint 655 points en 1985, 678 en 1986 et 689 en 1987. Le niveau de consommation s'accroît encore cette année où son évolution présente une grande analogie avec l'année 1987. (sdes)

Période de l'Avent: l'euphorie des achats

Chiffres d'affaires du commerce de détail par jour de vente en 1987



Progression réelle des chiffres d'affaires par rapport à l'année précédente entre 1983 et 1987 (au quatrième trimestre)



L'ÉCONOMIE EN BREF

HAEFELY. — Conjointement avec la Banque fédérale, trois membres de la direction d'Emil Haefely & Cie AG (EH) ont fondé le 15 décembre Emil Haefely Holding AG (EHH), à Bâle. La nouvelle société détient toutes les actions d'Emil Haefely AG, qui emploie 740 collaborateurs. L'entreprise bâloise spécialisée dans le secteur électrique se retrouve ainsi définitivement aux mains de sa direction, a déclaré Urs Grütter à l'occasion d'une conférence de presse.

PRODUCTION. — La production industrielle en Suisse a baissé de 2% en données provisoires au troisième trimestre de 1988 par rapport au trimestre précédent. Quant aux entrées de commandes, elles ont enregistré un certain ralentissement durant la même période.

GRAND MET. — Le groupe alimentaire britannique Grand Metropolitan PLC, Londres, a repris la société de Zollikon (ZH) Spaghetti Factory Corso S.A., une

chaîne de cinq restaurants — à Zurich, Aarau, Genève et Bâle — spécialisés dans la préparation de spaghettis. Cette reprise intervient après l'absorption du groupe munichois Wienerwald (poulets rôtis) et du fabricant américain de denrées alimentaires Pillsbury Co.

FRIBOURG. — La société New Conimast, une fabrique qui produit des supports métalliques pour l'éclairage public, a déménagé son atelier de Givisiez, près de Fribourg, en France. Raison de

ce déplacement: des coûts de production élevés, mais surtout l'impossibilité de trouver de la main d'œuvre locale. New Conimast employait 30 ouvriers.

VON ROLL. — L'entreprise Von Roll S.A., Gerlafingen (SO), veut demeurer indépendante et ne modifiera pas ses pratiques d'inscription au registre des actionnaires, a communiqué le Conseil d'administration. L'entreprise entend par ailleurs conserver son caractère suisse.

HORMONES. — Malgré les menaces de rétorsion de Washington, les Douze ont confirmé lundi qu'ils interdiraient l'importation de viande de bœuf engraisée aux hormones à partir du 1er janvier, et répliqueraient oeil pour oeil aux représailles américaines.

ELF. — La compagnie française publique Elf Aquitaine a pris une participation de 25,24% dans le capital de Enterprise Oil, principale compagnie pétrolière indépendante du Royaume Uni.

Lente érosion de la cotation

Bourse de Genève

Un minimum décent de cours a été payé pour les valeurs du marché permanent en première lecture.

Peu de cours devaient résister à une lente érosion de la cotation et la SBS moins que les autres puisqu'elle perd 7 frs à 356. Dans ce compartiment, il n'y a guère que Fischer (1240 +20), les Nestlé porteur (6800 +400) et nominative (6090 +10), Aluisse (809 +4), Swissair (1015 +15), Adia (8625 +50), Holderbank (5040+15), Jacobs (6830 +30) qui se montrent sous un jour favorable.

La bourse est restée insensible au fait que le chiffre d'affaires de Landis passe le cap de 2 milliards, que le bénéfice de Forbo puisse augmenter de 19% et elle a même légèrement pénalisé le cours de la Vevey nominative (1050 -10).

Avec la nominative (322 +12) et le bon (268 +5) en forte hausse, l'actionnariat de Von Roll bouge et de gros paquets de titres changent de mains avec, à la clé, la lutte pour le contrôle de la société. Des changements surviennent également du côté de Sasea (140 +8) avec une activité inhabituelle sur le titre. Ares Serono (2550 +50) refait surface.

Les nominatives les plus en vue sont: Ascom n100 (1150 +25), Fischer (235 +5), Cortailod (2850 +50) alors que les meilleures avances des bons reviennent à Rig (330 +20), Golay Buchel (340 +15), Mercure (510 +10) et Holderbank (392 +7).

Les replis les plus sensibles ont touché la Globus nominative (650 -400), les bons Bobst (100 -30), Danzas (22110 -55), Sulzer (400 -10), Bernoise (665 -15), Hilti (580 -20) et les actions Rieter (3650 -150), Moor (2475 -75), Maag (1550 -40) et Losinger (830 -35) dont les affaires boursières sont moins florissantes que celles de son concurrent genevois, Zschokke. Pour ce dernier, la nominative confirme (800 +10) et la porteur s'apprécie de 40 frs à 1080. (ats)

Le dollar toujours en hausse à Zurich

Le dollar a encore progressé hier à Zurich où il était coté à 1,4860 fr en fin d'après-midi (1,4800 fr vendredi). Le cours est soutenu par les entreprises américaines qui transfèrent leurs bénéfices aux Etats-Unis et achètent des dollars, ont indiqué les cambistes. Une hausse des taux d'intérêt américains est toujours attendue.

Le franc suisse était à la baisse. Le DM valait 0,8440 (0,8430) fr, le franc français 0,2470 (0,2465) fr, la lire 0,1147 (0,1142) fr les cent liras, la livre 2,7060 (2,6930) fr et le yen 1,1970 (1,1920) fr les cent yen.

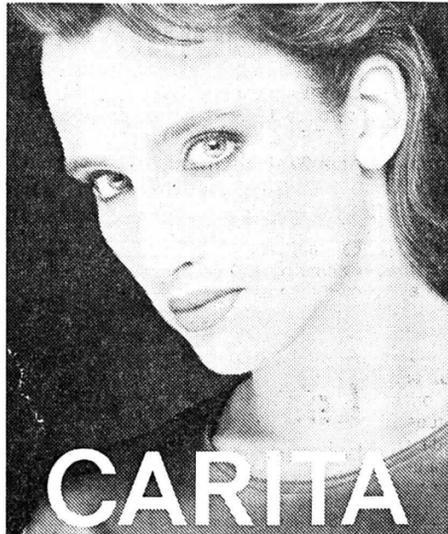
Les cours des métaux précieux sont également remontés. L'once d'or coûtait 414 (411,50) dollars et le lingot 19.725 (19.625) fr. Il fallait dépenser 6,11 (6,09) dollars pour acheter une once d'argent et 291 (289,50) fr pour un kilo. (ats)

La beauté très privée CARITA

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ TRÈS PRIVÉE CARITA, son soin cellulaire traitant et son maquillage d'avant-garde.

Un cadeau vous attend

En promotion du mardi 20 décembre au samedi 24 décembre



CARITA

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale



Doubles chèques fidélité

sur tous les articles de parfumerie durant le mois de décembre

et notre cadeau de fin d'année à notre

Secteur cosmétique

Avenue Léopold-Robert 57

Téléphone 039/23 40 23-24

La Chaux-de-Fonds

SUPER OFFRE

TV couleur **Panasonic** TX-C78

Ecran 70 cm, plat, rectangulaire, stéréo, télétexte, 50 programmes, égaliseur, 3 entrées vidéo, 4 haut-parleurs, avec télécommande.

1690.-
au lieu de 2490.-



Rue Philippe-Henri-Mathey 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 40



003711

Publicité intensive, publicité par annonces

divers

Pour offrir, il est du diable ce vin...



Cave des Coteaux

2016 Cortaillod
Tél. (038) 42 11 86

CAVEAU OUVERT

tous les jours, y compris SAMEDI MATIN

novoptic

La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
☎ 039/23 39 55



novoptic

Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05
113011

Charbon de bois

Gros et petits calibres

☎ 26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont) 670

PIANOS ROSSELET

Pianos et instruments électroniques
Rue du Soleil 16 (Place du Bois)
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 67 52

Location, vente:
pianos neufs et d'occasion
Réparations et accordages



Occasions: dès Fr. 60.- par mois
Neufs: dès Fr. 80.-

Instruments électroniques à clavier, synthétiseurs, pianos ROLAND, YAMAHA, orgues électroniques YAMAHA.
Ecole de musique Yamaha - cours collectifs d'orgue électronique, de piano et de keyboard.

10125

Votre banque ! aussi pour le prêt personnel

10,5 % tout compris

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.-
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.-
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.-

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____

Nom/Prénom: _____

Date de naissance: _____ Nationalité: _____

Profession: _____ Permis de séjour: A B C

Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ Tél.: _____

Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____

Loyer mens. Fr.: _____ Total des revenus Fr.: _____

Date: _____ Signature: _____

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
tél. 039-23 91 23

Egalement à: Neuchâtel - Delémont - Porrentruy

BCC & GZB

011640



LA TRADITION DU VIN
Bourgeois
DEPUIS 1790



L'AIGLON

Grand vin mousseux Blanc de blancs de Romandie. Pour les belles heures de la vie.

Publins SA

003711

● offres d'emploi

Nouveau bar centre ville

cherche

2 barmaids

pour fin janvier

Toutes les personnes intéressées peuvent écrire sous chiffres XW 19249 au bureau de L'Impartial.

REGULARIS

Pour début 1989! nous cherchons

1 chauffeur PL

pour le transport de bois Suisses ou permis C.

27 11 55

Pour notre atelier de service après-vente, nous cherchons pour mars 1989

horloger-rhabilleur

Place stable, horaire à la carte, prestations sociales modernes.

Offres à Urech SA Neuchâtel, Poudrières 135, 2006 Neuchâtel, ☎ 038/24 60 60

Engageons:

Plâtriers Peintres

OK PERSONNEL SERVICE ☎ 039/23 05 00

M. Elhadji, voyant, médium, vous aide à résoudre vos problèmes. Chance, amour, affection retrouvée. Désenvoûtement, protection. Travail efficace et rapide. ☎ 023 ou 0033/50 49 26 41

HOME DUBIED

Par suite du départ à la retraite de la titulaire, nous cherchons un(e)

directeur(trice)

La préférence sera donnée à un(e) candidat(e) au bénéfice d'une formation d'infirmier(ère)-assistant(e).

Il s'agit d'un home simple accueillant 24 pensionnaires.

La personne choisie pourra compter avec une équipe d'environ 10 collaborateurs.

Entrée en fonctions: 1er mars 1989 ou à convenir.

Renseignements: M. F. Dubied, ☎ 038/24 54 28 Direction, ☎ 038/63 19 70.

Faire offres complètes avec curriculum vitae à: François Dubied, Brandards 9, 2006 Neuchâtel.

Adresse du home: Fontenelle 19, 2108 Couvet.

parietti et gindrat sa

Par suite du prochain départ d'un de nos collaborateurs, nous cherchons un

employé de commerce

dynamique et motivé.

D'intéressantes responsabilités et possibilités vous attendent pour assumer les tâches principales suivantes:

- gestion du personnel
- gérance immobilière

Nous demandons:

- personne consciencieuse, dotée d'un esprit d'initiative;
- diplôme de commerce CFC (gestion) ou équivalent;
- âge idéal 25 à 40 ans;
- quelques années d'expérience dans la gestion du personnel seraient un avantage;
- notions d'informatique.

Nous offrons:

- une place stable et un poste de travail intéressant et surtout varié;
- salaire en rapport avec les capacités;
- avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne;
- conditions de travail agréables à notre siège de Porrentruy, 15, rue Xavier-Stockmar;
- date d'entrée immédiate ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Maître, sous-directeur, ☎ 066/662 721, int. 22.

Si vous voulez être un collaborateur important dans une entreprise stable et prospère, adressez votre offre écrite, avec les documents usuels à la direction de Parietti & Gindrat SA, Entreprise générale de construction, 15, rue Xavier-Stockmar, 2900 Porrentruy.

Hôpital Saint-Joseph 2726 Saignelégier engage

sage-femme

ou

infirmière/sage-femme

Temps de travail et entrée en fonctions à définir. Conditions des hôpitaux jurassiens. Faire offres avec curriculum + copies de diplômes à la Direction de l'Hôpital. Pour tout renseignement, prendre contact avec le Directeur, M. G. Aubry - ☎ 039/51 13 01

Johnson Electric World Trade Ltd.

Would you like to work in an international business environment? For the manager of our European Marketing and Sales Coordination Office in La Chaux-de-Fonds, we need a:

secretary/assistant

Requirements: - good secretarial skills; - perfect French and English (either one can be your mother tongue); - working knowledge of German, evtl. Italian; - ease in professional contact; - good organizer.

Main activities: - coordination of sales activities (parent company, distributors and customers); - organization of office work and marketing activities; - replacing manager during his absence;

Remuneration: - as expected from a dynamic international company.

If you are interested in this job, please send your handwritten application to: JOHNSON ELECTRIC WORLD TRADE LTD Progrès 125 - 2300 La Chaux-de-Fonds

is méca

Automatisation Helvétie 83 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons:

une téléphoniste-réceptionniste

à temps partiel

Profil souhaité:

- formation de téléphoniste;
- très bonnes connaissances orales d'anglais et d'allemand;
- des notions d'italien seraient appréciées;

un concierge

à plein temps

- ce poste exige une grande disponibilité, les nettoyages se faisant de 16 heures à 19 heures et le samedi;
- préférence sera donnée à personne possédant un permis de conduire.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes peuvent prendre contact directement par téléphone avec notre service du personnel, Madame Bôle, ☎ 039/25 21 25

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

DOW JONES ↑	16.12.88 2150,71 19.12.88 2172,68	ZURICH ↓	16.12.88 915,9 19.12.88 915,4	\$ US →	Achat 1,47 Vente 1,50
--------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	----------------	--------------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	412.50	415.50
Lingot	19.600.—	19.850.—
Vreneli	123.—	133.—
Napoléon	111.—	120.—
Souver. \$ new	141.—	149.—
Souver. \$ old	—	—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.—	6.20
Lingot	286.07	295.81

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	25.174,22	25.668,31

HORS BOURSE

A	B
Roche b/jce	124250.— 124500.—
Roche 1/10	12450.— 12400.—
Kuoni	33000.— 33100.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1250.—	1250.—
B. Centr. Coop.	855.—	855.—
Crossair p.	1325.—	1340.—
Swissair p.	1000.—	1020.—
Swissair n.	955.—	960.—
Bank Leu p.	3200.—	3200.—
UBS p.	3110.—	3090.—
UBS n.	614.—	614.—
UBS b.p.	112.—	111.50
SBS p.	343.—	336.—
SBS n.	296.—	294.—
SBS b.p.	290.—	287.—
C.S. p.	2600.—	2620.—
C.S. n.	521.—	521.—
BPS	1710.—	1705.—
BPS b.p.	162.—	161.—
Adia Int.	8575.—	8575.—
Elektrowatt	2760.—	2725.—
Forbo p.	2800.—	2800.—
Galenica b.p.	590.—	590.—
Holder p.	5025.—	5060.—
Jac Suchard	6800.—	6840.—
Landis B	1510.—	1490.—
Motor Col.	1210.—	1220.—
Moeven p.	5500.—	5475.—
Bührle p.	1070.—	1055.—
Bührle n.	349.—	349.—
Bührle b.p.	305.—	303.—
Schindler p.	4975.—	4900.—
Sibra p.	445.—	445.—
Sibra n.	375.—	375.—
SGS	4700.—	4700.—
SMH 20	85.—	86.—
SMH 100	356.—	356.—
La Neuchât.	1350.—	1350.—
Rueckv p.	9050.—	9025.—
Rueckv n.	6925.—	6950.—
W'thur p.	4030.—	4000.—
W'thur n.	3175.—	3200.—
Zurich p.	4310.—	4310.—
Zurich n.	3310.—	3300.—
BBC I-A	2720.—	2720.—
Ciba-gy p.	2790.—	2740.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	67.75	69.25
Aetna LF cas	68.—	68.25
Alcan alu	45.25	46.25
Amx	32.25	32.—
Am Cyanamid	68.25	68.25
AT&T	43.25	43.50
Amoco corp	110.50	110.50
AT&T Richf	116.50	118.50
Baker Hughes	20.25	20.75
Baxter	24.75	25.25
Boeing	91.—	91.25
Unilever	41.—	41.50
Caterpillar	91.50	91.25
Citicorp	38.50	37.75
Coca Cola	64.75	65.25
Control Data	28.25	28.25
Du Pont	124.50	127.50
Eastm Kodak	66.25	67.—
Exxon	66.—	67.—
Gen. Elec	66.75	66.50
Gulf West	125.50	127.—
Halliburton	39.—	39.75
Homestake	18.75	19.—
Honeywell	86.—	87.50
Inco Ltd	36.75	36.75
IBM	178.—	180.—
Litton	103.50	104.—
MMM	90.50	91.75
Mobil corp	67.—	67.50
NCR	79.75	80.—
Pepsico Inc	57.50	57.50
Pfizer	85.25	86.—
Phil Morris	143.—	145.—
Philips pet	28.75	29.50
Proct Gamb	123.—	125.—

NEW YORK

Aetna LF & CAS	46%	46%
Alcan	31%	31%

TOKYO

A	B
Ajinomoto	2940.— 2960.—
Canon	1290.— 1520.—
Daiwa House	1950.— 1960.—
Eisai	2140.— 2120.—
Fuji Bank	3440.— 3440.—
Fuji photo	3400.— 3700.—
Fujisawa pha	1730.— 1720.—
Fujitsu	1530.— 1570.—
Hitachi	1590.— 1630.—
Honda Motor	2020.— 2140.—
Kanegafuji	927.— 930.—
Kansai el PW	3940.— 3960.—
Komatsu	903.— 897.—
Makita elct.	1530.— 1560.—
Marui	3000.— 3000.—
Matsumoto	2570.— 2650.—
Matsush el W	1780.— 1780.—
Mitsub. ch. Ma	721.— 727.—
Mitsub. el	1010.— 1020.—
Mitsub. Heavy	1000.— 985.—
Mitsui co	950.— 940.—
Nippon Oil	1430.— 1430.—
Nissan Motor	1220.— 1250.—
Nomura sec.	3590.— 3540.—
Olympus opt	1130.— 1140.—
Ricoh	1210.— 1250.—
Sanyo	2260.— 2250.—
Sanyo elect.	766.— 775.—
Shiseido	1620.— 1630.—
Shoyu	7080.— 7190.—
Takada chem.	2690.— 2650.—
Tokyo Marine	2160.— 2120.—
Toshiba	1010.— 1030.—
Toyota Motor	2590.— 2680.—
Yamanouchi	4320.— 4300.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.43	1.51
1 \$ canadien	1.18	1.28
1 £ sterling	2.56	2.81
100 FF	23.75	25.75
100 lires	-1060	-1210
100 DM	83.—	85.—
100 fl. holland.	73.50	75.50
100 fr belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.21	1.36
100 schilling aut.	11.80	12.10
100 escudos	0.95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.47	1.50
1 \$ canadien	1.22	1.25
1 £ sterling	2.68	2.73
100 FF	24.35	25.05
100 lires	0.1135	0.1160
100 DM	83.95	84.75
100 yens	1.1890	1.2010
100 fl. holland.	74.35	75.15
100 fr belges	3.97	4.07
100 pesetas	1.2850	1.3250
100 schilling aut.	11.93	12.05
100 escudos	1.01	1.05

En guise de préambule

Il y a quelque temps, l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques et l'Union romande des journaux demandaient aux rédactions de tous les journaux de Suisse d'offrir aux jeunes la possibilité de s'exprimer dans leur colonnes.

Malheureusement, la forme proposée, la ponctualité de l'action et la période arrêtée ne pouvaient convenir aux Ecoles. C'était fort dommage car l'idée était séduisante; elle entraînait parfaitement dans le cadre d'un projet de communication tel qu'on l'entend dans l'enseignement renouvelé du français et de nombreuses classes étaient intéressées.

Finalement, grâce à la compréhension de la rédaction de l'Impartial, l'essentiel de l'idée a pu être retenu et les classes de l'Ecole primaire pourront s'exprimer quelques fois dans l'année sur une page qui leur sera réservée; son thème: « Le Locle vu par les élèves de l'école primaire ».

A vos plumes donc et merci à l'Impartial de permettre aux enfants d'exprimer leur point de vue, de relater leur histoire et de montrer leur cité.

Le directeur de l'Ecole primaire:
P.-A. Pelichet

CHEZ L'ARTISAN

Le bijoutier - joaillier

Le 27 septembre, nous sommes allés chez un bijoutier - joaillier; il nous a gentiment accueillis pour visiter l'atelier et nous parler de son travail. Il fait plusieurs dessins pour que ses clients choisissent. Il ne réalise jamais deux fois le même bijou.

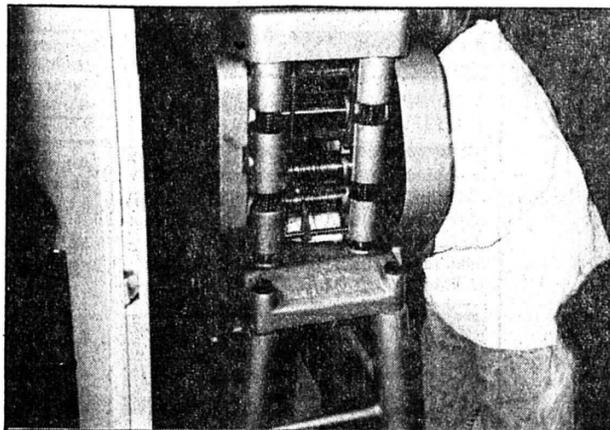
Dans son coffre-fort, il met les matériaux et les bijoux qu'il n'a pas vendus.

La visite était très bien. On a appris beaucoup de choses.

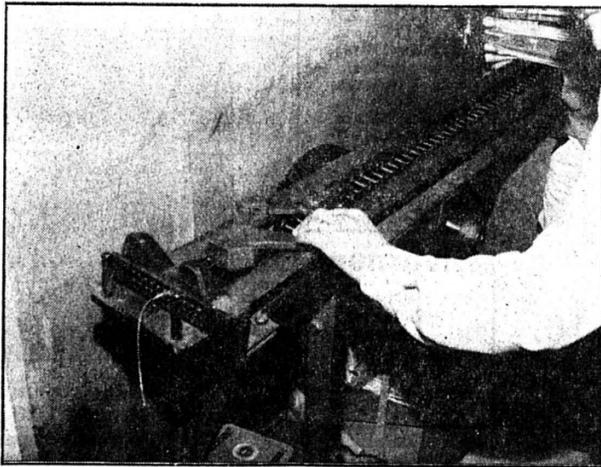
Les outils

Le laminoir est un appareil qui permet au bijoutier de transformer l'or et l'argent, soit en lamelles très minces pour fabriquer des

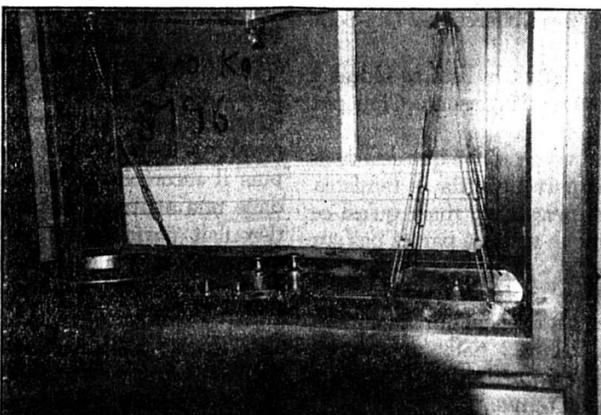
dessus de chevalières, soit en fines baguettes qui pourront servir à confectionner des fils.



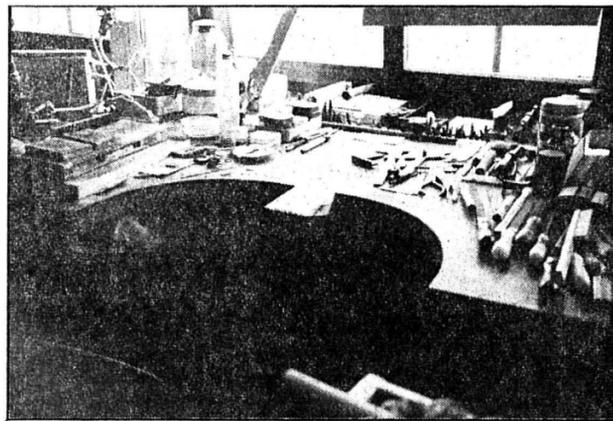
La filière est une plaque d'acier percée de petits trous ronds de tailles différentes. Le bijoutier obtient des fils d'or ou d'argent d'une épaisseur variable en les tirant avec une pince plate pour les rendre minces et longs.



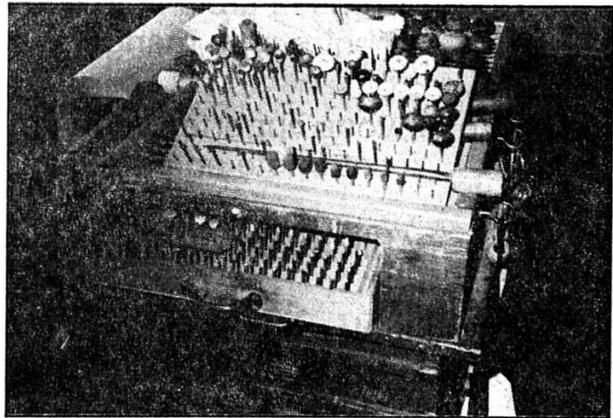
La petite balance, dite trébuchet, sert à peser de très faibles quantités de matière.



L'établi est très spécial. Il a la forme d'une demi-lune avec un sac en cuir dessous pour récupérer les déchets d'or et d'argent.



Le bijoutier possède beaucoup d'outils: chalumeaux, fers à souder, burins de toutes sortes, fraises, meules, herosses, pinces, marteaux, cisailles à métaux, limes...



Il utilise de l'or, de l'argent, du laiton, du cuivre, des bois précieux (palissandre, acajou), des pierres précieuses ou semi-précieuses (diamant, rubis, saphir, émeraude...)

Textes et photos
Classe de
3^e/4^e Les Monts



UN NOËL COMME NOUS AIMONS NOËL

ensemble
on se rencontre
on se parle
on crée ce miracle
oui, un miracle, simplement

ON CRÈCHE À LA PLACE SANS NOM AU CHAUD

Deux jours et deux nuits
du 24 au 26 décembre
midi-minuit-midi

VENEZ COMME VOUS ÊTES TOUS ET TOUTES POUR VIVRE ENSEMBLE UN NOËL COMME À NOËL VRAI, SIMPLE, ET FRATERNEL

Accueillez-vous les uns les autres
Nous: nous sommes tout le monde,
sans distinctions.

Nous offrons la table et le couvert,
le boire et le manger.

Vous: vous apportez votre cœur
à cette fête en cœur.

Animation: 48 heures

Sur un simple coup de fil au 28 47 16,
un bon de transport TC vous sera offert,
à cette occasion

19162

Maison-Monsieur
au bord du Doubs
Vacances annuelles
du 20 décembre 88 au 3 février 89 inclus
Nous remercions notre fidèle clientèle, souhaitons à chacun de bonnes fêtes de fin d'année, et présentons nos meilleurs vœux pour 1989.
P. et M. Uebelhart

mini-annonces

A DONNER 1 TABLE, 2 mètres.
☎ 039/28 50 90

chambres demandées

CHERCHE À LOUER CHAMBRE INDÉPENDANTE sans confort, tout de suite, à La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel. Prix Fr. 400.- avec lit, meublée. 8138 Uetliberg, U. Bärtschi, ☎ 01/720 20 15. 20053

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

ZINAL CHALET 3 1/2 p. (poss. 5 1/2)
Terrain 500 m² 195 000.-
Location 800.-, location-vente 1000.-
C.p. 37 - 3960 SIERRE - (027) 55 30 53

Monlogis SA
A louer
Communal 18, Le Locle
appartement 1 pièce
agencé, tout confort
Grand-Cernil, Les Brenets
appartement 1 pièce
agencé, tout confort,
zone résidentielle.
Entrée à convenir.
GÉRANCE ET TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle
☎ 039/31 62 40 622

M. MOCTAR
Voyant, médium,
spécialiste de la magie
noire africaine,
vous aide à résoudre
vos problèmes: amour,
chance, affection
retournée,
désenvoûtement,
protection, etc.
Tél. 023 ou
0033/50 38 21 52. 000049

Hivernage

autos,
mobilhomes,
etc.
☎ 26 77 10 9

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

NOUVEAU
Les artisans
Chapatte et Poluzzi
Rue du Parc 39 - La Chaux-de-Fonds
vous présentent
leurs bijoux en or et argent
N'hésitez pas à venir les admirer!
Ouvert le samedi 19241

A louer au Locle
pour le 1er janvier 1989 ou date
à convenir Grand Rue 32
**1 appartement
de 3 pièces**
remis à neuf, tout confort, cuisine
agencée, cave, chambre haute, lessi-
verie avec machine à laver le linge et
séchoir.
Fr. 840.- charges comprises.
S'adresser à **Pickagencia**,
☎ 039/26 03 50 115301

A

☎ 021 29 59 71
La Chaux-de-Fonds, situation centrée
A louer
**magnifiques
bureaux**
rénovés et équipés,
surface environ 42 m²
Libres tout de suite ou à convenir
Loyer: Fr. 800.- + charges
Renseignements: Dagesco SA,
☎ 021/29 59 71, int. 355 001226
DAGESCO SA
REGIE - PROMOTION - COURTAGE
44, avenue du Général-Guisan
1009 Pully
depuis 1958

Nous vendons à Péry
Bel appartement de
3 1/2 pièces
Salon avec cheminée
Fonds propres: Fr. 22 000.-
Mensualité: Fr. 1 250.-
(toutes charges comprises)
LOCATION-VENTE POSSIBLE 108157
Bureau de vente:
Malleray 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

**Notre
magnifique
calendrier
1989**
(12 vues de Suisse
en couleur)
est en vente
au prix exceptionnel de
Fr. 4.50 pièce
(y compris fourre d'expédition) 17060

S'adresser au bureau de L'Impartial ou verser le
montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au
Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.
(Pas d'envoi contre remboursement)

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

- Passez-le-moi dans un instant, dit-il sèchement.

- Selon moi, dis-je, la riposte devrait être menée sur deux plans. Le premier, dans l'immédiat, création d'un groupe mobile d'intervention disposant de moyens de transmissions, d'un matériel de combat, de moyens de locomotions rapides. Je suppose que l'idée n'est pas si originale que l'Intérieur n'y ait déjà songé.

- En effet. On s'en occupe très activement.

- La deuxième solution, frapper l'adversaire à la tête. Débusquer le cerveau et le détruire. Les exécutants se disperseront, ne recevant plus aucune instruction.

- Encore faudrait-il avoir une très vague idée sur l'identité de ce cerveau ?

Il se pencha en avant et écrasa sa cigarette dans le cendrier déjà plein.

- M. Maglashan ici présent a préparé une liste de noms qui pourrait nous mener jusqu'à celui que nous cherchons. Dix-Sept suspects.

- Vérifications faites, la liste se réduit à cinq noms, intervint Maglashan. Cinq pas un de plus.

- Quest-ce qui vous prouve que cela nous mènera quelque part ? souffla le ministre. J'aimerais m'en persuader, mais qu'est-ce qui vous prouve que vous ne partez pas sur une fausse piste ?

Je haussai les épaules.

- Nous ne le saurons qu'après enquête, mais vous seul pouvez nous donner les moyens financiers et matériels de mener cette enquête à son terme.

LE JOUEUR D'ÉCHECS.

Il abandonna une station de radio périphérique pour passer sur une autre puis, la réception n'étant pas des plus nettes, capta France-Inter qui diffusait son journal de 13 h. Des rumeurs contradictoires se succédaient sur les ondes et, apparemment, pas plus les présentateurs que les invités du journal ne savaient comment définir les événements bouleversant les activités de la capitale. Une lampe témoin du standard clignota et le Joueur inséra une fiche. Il écouta la communication, marqua à trois reprises son approbation par un ton enjoué, puis il raccrocha et resta un instant figé dans une attitude contemplative. Tout se déroulait parfaitement, sans accroc, et il envisagea une pause. Selon son programme, les deux heures à venir marqueraient une trêve nécessaire dans les opérations. Léo-Éric n'avait pas fermé l'œil de la nuit et il ne restait éveillé qu'à grand renfort de café. Il ne touchait pratiquement plus à ses

repas, se contentant de grignoter un morceau de pain, un biscuit, un carré de sucre ou un fruit, lorsque des crampes lui tiraillaient l'estomac. Une fièvre le dévorait, conséquence de la tension nerveuse, de la fatigue physique et de l'absence de sommeil. De plus en plus fréquemment, il entraînait dans le cabinet de toilette sommairement aménagé et s'aspergeait le visage d'eau glacée.

S'asperger le visage d'eau glacée.
Il désira se lever mais quelque chose tentait de l'en empêcher.

Au prix d'un effort considérable, il se leva pourtant, et marcha jusqu'au cabinet de toilette. Marcher n'était pas l'expression exacte. Il avait la sensation de progresser dans de l'ouate, de s'enliser dans une substance gluante, un marais le retenant sournoisement et entravant délibérément ses efforts.

Il laissa couler le filet d'eau sur sa nuque, souffla, s'ébroua, contempla son reflet dans le miroir. Les yeux rougis, profondément cernés, clignotaient sans les lunettes.

(A suivre)

Aux ordres du chef Roland Pierroz

Un menu de Noël pour huit personnes

Samedi, veille de Noël, la première de la Radio suisse romande donnera une émission de Catherine Michel. Au menu, de 9 à 12 heures, un magnifique repas de Noël pour huit personnes proposé par le chef Roland Pierroz, de Verbier: Foie gras poêlé en gelée - Escalopes de turbotin au jaune d'œuf et à l'estragon - Poulardes pochées à la vinaigrette de basilic - Diplomate à l'ancienne. Pour gagner du temps et pour vous faciliter le travail, il est préférable, avant l'émission, de peler, couper ou hacher tout ce qui doit l'être et surtout de préparer tous les ingrédients nécessaires à chaque recette, pesés ou mesurés, sur des plateaux différents.

Foie gras poêlé en gelée

1 gros foie gras de canard de 500 à 600 g
12 grosses olives noires
12 grosses olives vertes
¼ de petit piment rouge frais
1 botte de ciboulette
5 dl de gelée (à faire avec 5 dl d'eau et 20 g de poudre du commerce)
farine
sel et poivre
quelques feuilles de chêne ou petits bouquets de rampon pour la garniture.

Préparer la gelée et la laisser refroidir.
Couper le foie en biseau en tranches de 1,5 cm d'épaisseur, selon indications données pendant l'émission.

Saler, poivrer et fariner légèrement les escalopes de foie et les tapoter entre les mains pour faire tomber l'excédent de farine.

Faire chauffer à sec une poêle antiadhésive et y saisir les escalopes pendant environ 1 minute sur une face, puis les retourner et les retirer très rapidement. Les éponger avec du papier de cuisine et les laisser refroidir sur grille.

Dénoyer les olives et les hacher grossièrement. Hacher très finement ou couper en brunoise de 1 mm le quart d'un piment rouge bien débarrassé de ses graines.

Lorsque les escalopes de foie sont froides, les napper avec de la gelée et laisser prendre au frigo.

Déposer sur chaque escalope une pincée de mélange d'olives et piment et remettre une couche de gelée. Remettre au frigo.

Ciseler la valeur de 8 belles pincées de ciboulette et garder en attente dans du papier film au frais.

PRÉSENTATION

Déposer les escalopes en gelée sur des assiettes individuelles, garnir l'assiette avec quelques petites feuilles de salade et parsemer de ciboulette.

Servir avec des toasts de pain paysan bien colorés.

Poulardes pochées à la vinaigrette de basilic

2 belles poulardes de 2 kg pièce (poids non vidées)
8 artichauts
½ citron
1 cuillerée de farine
1 brocoli
3 raves violettes
3 grosses carottes
12 petits oignons grelots
1 cube de bouillon de légumes
2 cubes de bouillon de volaille
1 poireau
2 oignons
2 carottes
130 g de beurre
sel et poivre du moulin

Pour la vinaigrette: 5 échalotes, 1 gousse d'ail, 1 gros bouquet de persil, 1 bouquet de cerfeuil, 3 bouquets de basilic, 50 g de câpres, 80 g de cornichons, 2 filets d'anchois à l'huile, 1 dl de vinaigre de vin blanc, 3 dl d'huile, sel et poivre du moulin.

Tourner les fonds d'artichaut à cru et les faire cuire dans un «blanc», c'est-à-dire dans une grande casserole d'eau salée et additionnée de farine et de jus de citron. (Si vous redoutez de tourner les fonds à cru, faites cuire les artichauts entiers dans le «blanc», puis retirez les feuilles et parez les fonds).

Peler les petits oignons, les raves et les carottes et tourner raves et carottes en petits «bouchons» selon indications qui seront données pendant l'émission. Prélever 8 petits bouquets sur le brocoli. Cuire chaque légume séparément en les gardant tous bien fermes.

Préparer le bouillon à base de 3 cubes, ajouter un poireau, 2 oignons pelés et coupés en quatre et 2 carottes pelées et tronçonnées et le faire cuire un bon quart d'heure.

Pour la vinaigrette: hacher finement les échalotes, l'ail, les câpres,

les cornichons et les anchois, ajouter le vinaigre, l'huile en fouettant et assaisonner. Hacher ou ciseler les fines herbes: persil, cerfeuil et basilic et les garder au frais et à l'abri de l'air dans du papier film (elles ne peuvent être ajoutées qu'au dernier moment).

Lorsque le bouillon a cuit un quart d'heure, y plonger les volailles et les laisser pocher à frémissements pendant 20 minutes, puis arrêter l'ébullition en jetant des cubes de glace dans la marmite et garder en attente jusqu'au repas.

(Si vous ne disposez pas d'une marmite suffisamment grande pour y plonger 2 poulardes, utilisez 2 casseroles et il vous faudra sans doute un peu davantage de bouillon. Mais il faut savoir que le récipient de cuisson doit toujours être aussi petit que possible).

Ranger les petits bouquets de brocoli et les fonds d'artichaut dans un petit plat à gratin, ajoutez quelques cuillerées de bouillon et recouvrez le plat avec du papier alu. Gardez en attente. Gardez les bouchons de carotte et navet et les oignons ensemble dans une boîte hermétique, le tout au frais.

A FAIRE AU MOMENT DU REPAS

Préchauffer le four à 220°.

Réchauffer doucement la marmite contenant les poulardes jusqu'à ce que le bouillon arrive à la limite de l'ébullition et laisser frémir 10 minutes.

Mettre oignons, carottes et navets dans une poêle avec 3 cuillerées de bouillon et 50 g de beurre et les faire «glacer» en les remuant jusqu'à évaporation du liquide et bel aspect brillant.

Glisser le plat de fonds d'artichaut et brocoli pour quelques minutes dans le four, juste le temps de les réchauffer.

Mettre 80 g de beurre dans une petite casserole avec une grosse pincée de sel et le faire juste tiédir et fondre.

Terminer la vinaigrette en lui donnant un coup de fouet et en lui ajoutant toutes les fines herbes.

Dresser sur chaque assiette chaude un fond d'artichaut, appuyer sur le côté un bouquet de brocoli et répartir les légumes glacés à l'intérieur. Verser quelques gouttes de beurre fondu sur le brocoli.

Sortir les poulardes, les couper chacune en 8 morceaux, retirer la peau et dresser un morceau sur chaque assiette, le reste sur un plat. Napper très légèrement tous

les morceaux de volaille avec un peu de beurre liquide.

PRÉSENTATION

Sur assiette, la «repassé» sur un plat posé sur un réchaud et la vinaigrette en saucière.

Escalopes de turbotin au jaune d'œuf et à l'estragon

8 escalopes de 80 g prises dans du filet de turbotin
1 dl de vinaigre à l'estragon
2 bouquets d'estragon frais
3 tomates
2 échalotes
3 cuillerées à soupe de fumet de poisson (ou d'eau)
4 dl de crème
2 jaunes d'œuf
beurre
sel et poivre

N.B. On peut acheter du fumet de poisson chez certains comestibles ou en demander à un restaurateur ami.

PRÉPARATION DE LA SAUCE

Peler les échalotes et en hacher finement la valeur d'une cuillerée à soupe. Faire tomber l'échalote sur feu doux avec une noix de beurre, mouiller avec le vinaigre et le fumet de poisson, laisser réduire de moitié. Ajouter la crème et laisser bouillonner vivement pendant 3-4 minutes. Garder en attente.

Creuser les tomates à l'emplacement du pédoncule, les entailler en croix à l'opposé et les plonger 10 secondes dans une casserole d'eau en ébullition, puis immédiatement dans de l'eau froide et les peler.

Détacher la chair des tomates (seulement la chair extérieure) et la débiter en carrés de 2 cm. Emballer dans du papier film et garder au frais.

A FAIRE AU MOMENT DU REPAS

Séparer le jaune du blanc de 2 œufs.

Réchauffer la casserole de sauce, lui donner un tour de bouillon, la retirer du feu et ajouter 2 jaunes d'œuf en fouettant. Assaisonner en sel et poivre, ajouter les dés de tomate et l'estragon dont on aura détaché et haché grossièrement les feuilles.

Assaisonner les escalopes de turbotin et les poêler avec une grosse noix de beurre jusqu'à légère coloration blonde de chaque côté. (Pour le temps exact de cuisson, se



Roland Pierroz: bon appétit et à votre bonne santé (photo asl)

référer à la cuisson qui sera faite en direct pendant l'émission).

PRÉSENTATION

Déposer les escalopes sur des assiettes chaudes, avec une grosse tache de sauce de chaque côté.

Diplomate à l'ancienne

1,5 dl de crème pâtissière (en sachet)
6 dl de crème
5 feuilles de gélatine
3 gros macarons de pâtissier bien mous (diamètre = 7 cm environ)
150 g de fruits confits
1,5 dl de rhum
1 moule à diplomate ou un moule à cake en verre ou un saladier
Pour la sauce:
3 dl de crème
2 dl de crème fouettée en chantilly
3 cuillerées à soupe de sirop (fait avec moitié eau, moitié sucre)
2 dl de rhum

Préparer la crème pâtissière. Humidifier les macarons avec quelques gouttes de rhum et faire tremper les fruits confits dans ½ dl de rhum.

Faire ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide, puis les essorer et les faire fondre sur feu

doux avec un peu d'eau. Ajouter dans la crème pâtissière avec 1 dl de rhum.

Fouetter 6 dl de crème en Chantilly très ferme et l'incorporer délicatement à la préparation précédente.

Mettre une petite moitié de la crème au fond du moule, déposer dessus tous les fruits confits en une couche, puis un petit peu de crème, puis les macarons émiettés, puis terminer avec la crème. Mettre au frigo pendant au moins 5-6 heures.

POUR LA SAUCE

- Faire fondre sur le feu, dans une petite casserole, 2 cuillerées à soupe de sucre et 2 cuillerées à soupe d'eau. Faire refroidir rapidement.
- Fouetter 2 dl de crème en Chantilly très ferme, ajouter 3 cuillerées à soupe de sirop de sucre, le rhum et la crème liquide. L'ensemble doit faire une sauce fluide. A garder au frigo jusqu'au repas.

AU MOMENT DU REPAS

Tremper le fond du moule dans l'eau tiède et démouler le diplomate sur le plat de service.

Donner un coup de fouet à la sauce, en napper le diplomate et présenter le reste à part.

Accompagner de bricellets, de macarons ou de biscuits de Noël.

Risque de deuxième infarctus réduit par l'aspirine

Chez les patients ayant survécu à un premier infarctus, un traitement par l'aspirine peut permettre de réduire de 30% le risque d'une deuxième crise. L'association d'aspirine et de streptokinase (également un «fluidifiant» du sang) peut même abaisser le risque de décès jusqu'à 60%. Ces chiffres proviennent des résultats de l'étude ISIS-2 (International Study of Infarct Survival), étude à grande échelle menée dans 16 pays auprès de 17 189 patients répartis dans 400 hôpitaux. Ainsi se trouve apportée la preuve que la bonne vieille aspirine - l'acide acétylsalicylique, pour l'appeler par sa dénomination chimique officielle - augmente nettement les chances de survie après un infarctus du myocarde.

Parallèlement à cette étude a été réalisée aux Etats-Unis la «Physicians' Health Study», également menée à grande échelle. En l'occurrence, 22 071 médecins en bonne santé avaient pris durant 5 ans une faible dose d'aspirine ou une substance neutre (placebo). Chez le groupe de médecins ayant pris de l'aspirine, le taux d'infarctus s'avéra de 47% inférieur à celui enregistré chez les médecins qui avaient pris le placebo.

On ne saurait toutefois transposer tels quels les résultats de cette étude à l'ensemble de la population.

Cet essai met certes en évidence une diminution statistiquement impressionnante et cliniquement importante des infarctus du myocarde; mais la mortalité cardiovasculaire ou la survenue d'un accident vasculaire cérébral sont restées inchangées. Bien qu'il n'existe encore aucune évaluation détaillée de cette étude, on peut assurément s'appuyer sur ces résultats et sur d'autres encore pour affirmer que l'acide acétylsalicylique - autrement dit l'aspirine - est indiqué dans le traitement de l'infarctus du myocarde.

Toutefois, même si ce produit se trouve dans le commerce depuis 1899 et a été pris depuis lors par des millions de personnes sans entraîner de conséquences dramatiques, il est instamment déconseillé de l'utiliser en automédication pour prévenir un infarctus. Comme toute substance active, l'acide acétylsalicylique n'est pas dénué d'effets secondaires et son utilisation à long terme doit s'effectuer sous contrôle médical. (ds)

Les bébés de montagne sont plus petits

Les bébés naissant en altitude ont un poids plus faible: telle est la

constation faite par des chercheurs.

Et cela vaut aussi à moyenne altitude: une étude englobant des villages du Colorado situés entre 900 et 2 700 mètres a montré que le nombre de bébés pesant moins de 2 500 g est deux fois plus grand qu'en plaine, mais que la mortalité n'est pas plus élevée.

Les coûts de la santé

En 1985, les dépenses totales en matière de santé par tête d'habitant (calculées en termes de parité du pouvoir d'achat sur la base du produit intérieur brut) ont correspondu aux estimations suivantes pour les pays retenus:

	dollars par an
Etats-Unis	1776
Canada	1282
Suède	1172
Suisse	1144
France	1072
RFA	983
Pays-Bas	938
Australie	904
Belgique	792
Japon	783
Danemark	755
Italie	678
Grande-Bretagne	627
Espagne	456
Grèce	252
Moyenne pour les pays occidentaux (membres de l'OCDE):	848

Ne laissez pas vos plantes d'intérieur mourir d'étouffement

De graves périls guettent vos plantes d'appartement l'hiver, les plus terribles étant le coup de froid, le manque de lumière, l'étouffement et l'excès d'arrosage.

Le coup de froid est facile à éviter: veillez à ne pas oublier de plantes derrière des fenêtres entrebâillées la nuit et, quand il gèle dur, derrière des fenêtres fermées mais exposées aux vents froids.

Malgré tout, comme, les journées sont courtes et l'éclairage faible en hiver, ne les laissez pas dans l'ombre, trop loin des fenêtres. Apportez leur, en plus de la lumière du jour, une lumière artificielle. Mais attention de ne pas les éclairer avec n'importe quoi: les hallogènes chauffent beaucoup et, trop près de vos plantes, risquent de les brûler irrémédiablement. Il en va de même, bien que dans une moindre mesure, pour les lampes à incandescence. Il vous faut veiller à choisir des ampoules de faible intensité, 25 watts de préférence, 40 watts au grand maximum, et à ce qu'elles soient disposées assez loin de vos plantes pour ne pas les chauffer. Elles ont bien déjà assez chaud avec le chauffage central. A une seule lampe, trop proche, préférez plusieurs ampoules que vous laisserez brûler du moment où vous vous levez jusqu'au moment où

vous vous couchez. Ne les éteignez que la nuit. La dépense est minime et, en compensation, vos plantes ne se seront jamais aussi bien portées.

Le chauffage central est un redoutable ennemi des plantes vertes parce qu'il dessèche l'atmosphère. Il est d'ailleurs fort mauvais pour vos poumons et votre nez. N'oubliez pas de doter chacun de vos radiateurs d'un humidificateur. Comme on oublie souvent de remplir ceux qui sont conçus pour se glisser entre les lames des radiateurs, mettez tout bonnement un récipient sur le radiateur, une jolie terrine allant au feu par exemple. Ainsi pourrez-vous toujours voir s'il y a de l'eau.

Mais même cette humidité ne suffira pas à éviter l'étouffement de vos plantes vertes. Une fois par semaine au moins bassinez-les.

Veillez à ce que l'eau de bassinage ne soit pas froide. N'employez surtout jamais de l'eau qui sort du robinet. Pensez à en tirer plusieurs heures à l'avance pour qu'elle soit à la température de la pièce.

Attention de ne pas tomber dans l'excès contraire, et mortel pour les plantes, qui consiste à trop les arroser. Si leur feuillage a besoin de compenser le dessèchement dû au chauffage, les racines,

en cette saison, puisent moins de nourriture dans le sol parce que la plupart des plantes vertes sont en état de dormance. Il ne faut donc surtout pas trop arroser l'hiver. Et, surtout, il faut veiller à un parfait drainage après l'arrosage. Ne remettez jamais aussitôt sur sa soucoupe ou dans son cache-pot une plante que vous venez d'arroser: plonger vos plantes dans un seau d'eau à la température de la pièce et quand les bulles ont fini de remonter à la surface laissez égoutter un long moment vos pots. Ne mettez surtout jamais, au grand jamais, d'eau dans le fond des cache-pots ou dans le fond des soucoupes. L'idéal serait que vos pots reposent toujours sur un petit lit de gravillons disposé sur la soucoupe ou dans le cache-pot.

N'arrosez que lorsque la terre s'est un peu desséchée. Si vos plantes sont dans des bacs à réserve d'eau, laissez cette réserve vide quelques jours avant de la remplir de nouveau, jusqu'à ce que la terre ait un peu séché.

Et pensez aussi à laver régulièrement vos plantes vertes, surtout celles qui ont de grandes feuilles. La poussière est importante l'hiver en appartement et se colle aux feuilles, les empêchant de respirer.

Vos plantes ne vivront bien que si vous vous en occupez souvent. C'est cela la main verte... (ap)

Sans trop de problèmes TGV-87 s'impose facilement en LNB

● TGV-87 - VBC MÜNSINGEN 3-0 (15-11 15-9 15-6)

L'adversaire n'était pas un fou de guerre et cela les Tramelots le savaient. Cependant les visiteurs entendaient bien créer la surprise pour la dernière rencontre de cette première ronde.

Preuve en est que menant par 6 à 2 dans le premier set, les hommes de Jan Such ont été rejoints à 6 partout pour être ensuite menés 10 à 6. Il aura fallu une réaction des Tramelots pour renverser la vapeur et obtenir l'égalisation à 10 partout pour finalement s'imposer sur le score de 15 à 11.

LOGIQUE

Même scénario lors de la deuxième manche, TGV-87 se laissa prendre au piège et se fit rejoindre à 3 reprises (2-2 3-3 et 6-6). Sans atteindre un haut niveau, cette rencontre fut tout de même plaisante à suivre puisque les

spectateurs ont apprécié certaines individualités.

Nous relèverons aussi que l'entraîneur Jan Such a profité de cette rencontre pour faire jouer tous les joueurs. TGV-87 s'imposait finalement avec facilité dans le dernier set, la machine bernoise s'étant soudainement effondrée. Sur le score sans appel de 15 à 6 TGV-87 remporte la dernière rencontre du premier tour et confirme ainsi les ambitions de l'avant saison.

Salle de la Marelle: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. P.A. Houriet et F. Baumann.

Tramelan: Callegaro, Da Rold, von der Weid, Sieber, Sandmeier, Rolli, Lentweiter, Fuhrer. Entraîneur Jan Such.

VBC Münsingen: M. Lüthi, Aebi, P. Thommen, B. Wursch, M. Thommen, M. Wursch, H. Lüthi. (vu)



Sieber et le TGV-87 ont remporté une victoire facile en trois sets. (Photo Schneider-a)

Un jour «sans» Colombines méconnaissables en LNB

● UBC ÉLITE UNI BERNE - UBC COLOMBIER 3-0 (15-13 15-4 15-5) en 60'

Mais que s'est-il donc passé samedi après-midi à Berne? Un jour «sans» probablement. Le cœur n'y était pas et les joueuses de Berne l'ont bien senti. Elles n'ont pas hésité à saisir l'occasion qui leur était offerte.

Un premier set longuement disputé et qui se termine au détriment des Colombines après qu'elles aient mené 11-8 et 13-12... Puis, plus rien. Eroulement total, prise de confiance des Ber-

noises qui avalèrent les Colombines toutes crues!

Toutefois, si les «rouge et blanc» avaient remporté ce set fatidique, les données de la rencontre auraient peut-être été modifiées... Mais une chose est claire: les filles de la capitale, impressionnantes au bloc, étaient meilleures cet après-midi-là.

UBC Colombier: Cl. Picci; Fl. Röthlisberger; Cl. Miville; M. Zweilin; M. Rossel; K. Aeby; M. Rimaz; E. Jerabek. Blessées: C. Jeanmair et C. Rossel. Entraîneur: Cl. Miville. CLAPK!

Essayé pas pu Les Fribourgeoises supérieures

● VBC NEUCHÂTEL-SPORTS - VBC FRIBOURG 1-3 (10-15 15-13 14-16 9-15)

La tâche était rude mais pas insurmontable. Surtout que les Neuchâteloises n'avaient rien à perdre dans l'aventure. Tout au contraire, elles auraient pu revenir sur le groupe de tête.

L'équipe de R. Miserez nous a habitués à la victoire, rappelez-vous les cinq derniers matchs avec une récolte de 10 points!

Le début de match tonitruant était prometteur: équilibré jusqu'à la mi-match ce set allait tout gentiment revenir aux Fribourgeoises qui allèrent dans la relance une rapidité supérieure aux Neuchâteloises.

On attendait une réaction neuchâteloise dans le second set. Elle est venue mais pas facilement, car le score alternait tantôt en faveur des visiteuses, tantôt en faveur des filles du Littoral. Cette fois Jo Gutknecht et son équipe tira les

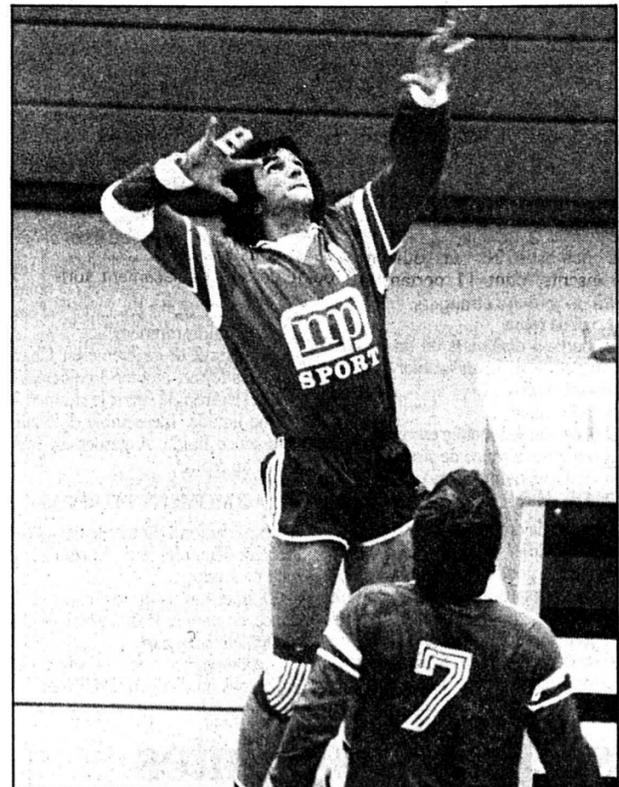
marrons du feu et remporta ce set. C'était bon pour le moral.

La physionomie de la troisième reprise ressemblait exactement aux deux premiers sets. Tour à tour les deux équipes reprenaient l'avantage, mettant les nerfs à dure épreuve. La troupe de L. Hirschy commit trop de fautes aux services, les Fribourgeoises n'en demandaient pas tant. Avec une erreur d'arbitrage qui décida du sort de ce set, tout était à refaire.

Malgré le bénéfice de 5 points dans l'ultime set, les Neuchâteloises ne surent pas gérer leur avance. Trop crispées les filles de F. Veuve laissèrent échapper trop de balles faciles. Les visiteuses reprenaient du poil de la bête et finalement remportèrent le match après être menées 8-3.

Neuchâtel: F. Veuve, P. Passarini, F. Meyer, L. Hofmann, L. Hirschy, J. Gutknecht, S. Carbonnier, U. von Beust, S. Bornand. Coaches: R. Miserez et P. Hofer. JAD

Bien manger pour mieux hiverner Une victoire pour terminer en première ligue



Jean-Pierre Joly et le VBC La Chaux-de-Fonds: une progression certaine. (Schneider)

● FULLY - LA CHAUX-DE-FONDS 1-3 (16-14 9-15 10-15 8-15)

Quoique figurant au menu des protégés de l'entraîneur Borel, l'équipe de Fully était fermement décidée à ne pas se faire manger tout cru. Et donc, comme le veut la tradition - toutes les équipes ont dû s'y plier - le néo-promu, survolté, s'est adjugé le premier set dans une ambiance dont les supporters valaisans eux seuls ont le secret, avant de se plier à plus fort que lui.

Les Chaux-de-Fonniers, pourtant parfaitement dans le jeu n'ont pas failli à la règle, en laissant le gain de la première manche à leur adversaire: un cadeau que l'on attribuera à un contexte actuel particulièrement favorable: mais n'y a-t-il pas «un temps pour tout» selon l'adage populaire? Alors lassés d'offrir à autrui, ce que l'on peut s'offrir à soi-même, les Chaux-de-Fonniers ont décidé de se faire plaisir en s'octroyant le droit à la jouerie.

Dans les faits, cela s'est traduit, dès le second set, par une monopolisation du jeu d'attaque épaulé par un rythme soutenu. Avec comme opportunité pour les non-titulaires de pouvoir rôder les combinaisons en phase de match.

Même si tout ne fut pas parfait, les Chaux-de-Fonniers encaissant beaucoup trop de points face à cette formation valaisanne, on remarquera néanmoins une progression certaine, qui démontre que le retour au meilleur niveau est pour très bientôt.

Vraiment de quoi se réjouir dans l'optique du second tour qui se vaudra explosif: et on en veut pour cause le mouchoir de quatre points dans lequel se bousculent cinq équipes: soit dans l'ordre, Ecublens, Yverdon, Guin, Lausanne et La Chaux-de-Fonds.

Cette pause de Noël venant à point nommé pour l'équipe de l'entraîneur B. Borel, qui va pouvoir préparer minutieusement les deux rendez-vous de janvier que sont Yverdon et Ecublens; les deux premiers du classement, mais qui tous deux, ont comme particularité, d'avoir connu la défaite face aux Chaux-de-Fonniers.

Salle Charnot: 70 spectateurs. **Arbitres:** MM. Chèvre et Gay-Grosier.

VBC: Borel (entraîneur), Schwaar, Verardo, Zingg, Jeanfavre, Joly, Bettinelli, Egger, Dubey, Blanc.

Notes: Greder et Jeanneret, absents. (fb)

Sans convaincre Une petite victoire pour Le Noirmont

● GV LE NOIRMONT - TATRAN BERNE 3-0 (15-5, 15-13, 15-13)

Recevant Tattran Berne, Le Noirmont a engrangé facilement deux nouveaux points mais sans parvenir à convaincre ses supporters, loin de là.

Venue dans le Jura avec six joueurs seulement, dont un d'entre eux totalement inexpérimenté et à la technique rudimentaire, l'équipe de Tattran a été bien loin de réaliser la performance qu'elle présente habituellement. Le match a été de qualité médiocre, les Noirmontains ne jouant guère mieux que leurs

adversaires. Au vu de la prestation de Tattran, on peut se demander comment cette formation a pu battre Koeniz, le chef de file incontesté du groupe.

Les Jurassiens ont remporté le premier set sans la moindre difficulté tant les visiteurs ont été mauvais. Par la suite, les Noirmontains se sont mis au niveau des Bernois et le jeu a sombré dans la médiocrité. Les Francs-Montagnards s'imposaient péniblement par deux fois 15-13.

Il est bien regrettable que les Jurassiens ne parviennent pas à jouer sur leur véritable valeur durant toute la durée d'un match.

A l'issue de ce premier tour rien n'est heureusement compromis et la situation se présente même favorablement. Avec deux points de retard seulement sur les leaders qui devront venir jouer au Noirmont, les Jurassiens conservent toutes leurs chances pour l'attribution du titre.

Halle du Noirmont: 50 spectateurs.

Le Noirmont: Stornetta, Weber, Léchenne, Fleury, Leuzinger, Bilat, F. et C. Bénon, Farine, Nagels. (y)

C'est bientôt Noël! Défaite regrettable à Moutier

● MOUTIER - COLOMBIER 3-2 (9-15 16-14 15-13 16-18 15-10)

Pour terminer le premier tour du championnat de première ligue 88-89, la II de Colombier s'est rendue samedi en fin d'après-midi à Moutier. L'équipe jurassienne évoluant, comme celle du Littoral, en milieu de classement, on pouvait espérer que cette affiche donnerait lieu à une partie acharnée. Hélas! Si cela s'est avéré correct au niveau des scores, le niveau de jeu présenté, lui, fut à l'image du plafond de la salle de l'ERAM de Moutier: plutôt bas!

D'entrée de jeu, on sentit que quelque chose clochait dans les rangs neuchâtelois. Réceptions imprécises, services aléatoires, attaques manquant de punch, la panoplie d'un jour sans était au goût du jour pour les protégés de Silvio Croci. En face d'eux, une équipe de Moutier très combative imposait un faux rythme à la partie et profitait au maximum des carences neuchâteloises. En puisant dans leur ressources, après longtemps avoir été mené au score, les joueurs de la II réussirent néanmoins à s'octroyer le 1er set. Malheureusement, l'état

d'esprit affiché à ce moment ne devait dès lors plus qu'apparaître sporadiquement.

On s'acheminait vers une victoire sur le score de trois à un, quand Colombier quelque peu discipliné venait superbement coiffer sur le poteau une équipe de Moutier qui galvauda quelques balles de match. Ce n'était pourtant qu'un feu de paille, puisque, dans l'ultime manche les gars de la deux après avoir résisté jusqu'à 9-9, s'écroulèrent en offrant quasiment les six derniers points.

Cette défaite est regrettable car il manquait cette hargne et cette concentration affichée lors de dernières rencontres. Il faut bien admettre que de toutes les défaites celle-ci est de loin la plus évitable. Soulignons pour terminer l'excellent accueil réservé aux joueurs du Bas par l'équipe de Moutier. Au nom de tous: merci!

Salle de l'ERAM de Moutier: 45 spectateurs.

Colombier: S. Croci, F. Delley, T. Racine, M. Di Chello, G. Wermeille, T. Tschopp, J. Lechenne, S. Beer, K. Baur. Absents: P. Di Chello, S. Vaucher, D. Bossel (blessés), F. Romanens. (cb)

Deux points précieux Les Belle victoire de Tramelotes

● TGV-87 - VBC BERNE 3-2 (8-15 15-8 15-12 12-15 15-7)

Longue à se dessiner, la victoire tramelote est pourtant amplement méritée. La machine eut de la peine à se mettre en marche à cause d'une certaine crispation.

Les Bernoises en auront profité pour remporter la première manche commettant, comme le faisait remarquer l'entraîneur Raoul Voirol, plus de fautes personnelles que ses protégées. Après une belle reprise en main, les Tramelots parvenaient à remporter le second set sur le score inverse du premier et ainsi tout était à refaire.

Le troisième set fut très équilibré et bien que l'équipe locale menait 6 à 2, les Bernoises refaisaient le chemin perdu pour obtenir une égalisation à 11 partout. Grâce à d'excellents services, à un bloc remarquable et à une défense qui reprenait parfois des

balles impossibles, TGV-87 s'imposait de justesse par 15 à 12.

Par un manque d'attention et surtout une certaine crispation, les filles de l'entraîneur Voirol se firent piéger quelques fois dans la 4e manche qui tourna en faveur de l'équipe de la ville fédérale. A relever l'excellente prestation des Tramelotes qui, menées 10 à 4 puis 14 à 8 revenaient à 12 à 14 avant de s'incliner de justesse dans une fin de set remarquable. Tout au long de l'ultime set les Tramelotes se montrèrent plus agressives et réussaient finalement à s'imposer facilement par 15 à 7 sans que les visiteuses n'aient démerité.

Salle de la Marelle: 100 spectateurs

Arbitres: MM PA Houriet et F Baumann.

Tramelan: M. Medici, C. Von der Weid, B. Goy, F. Hotz, S. Lanz, J. Ramseyer, D. Béguelin, C. Villard, C. Fischer. Entraîneur Raoul Voirol (vu)

La victoire de l'expérience Défaite honorable en première ligue

● GV LE NOIRMONT - SEMPRÉ BERNE 1-3 (12-15 6-15 15-13 10-15)

Les deux équipes néo-promues étaient aux prises au Noirmont. Lors des finales de promotion, Sempré Berne avait nettement dominé les Jurassiennes. Il en a été tout autrement samedi, les Noirmontaines faisant mieux que de se défendre. Une preuve évidente des progrès considérables accomplis par les protégées de l'entraîneur Thierry Egger.

Les Franc-Montagnardes auraient même pu gagner ce match, mais sur les balles importantes, les joueuses de Sempré ont fait parler leur plus grande expérience. Il ne faut pas oublier que cette formation est essentiellement constituée d'anciennes titulaires de LN A.

Les Jurassiennes ont raté le coche dans le premier set déjà. Menant par 11 à 7, elles n'ont pas su conclure. Cette déconvenue initiale leur a encore valu de perdre la deuxième manche. Quand elles ont retrouvé leurs esprits, elles ont fait jeu égal avec les Bernoises.

A l'issue du premier tour, le bilan franc-montagnard est très encourageant. Quand l'équipe fera preuve de plus de régularité et de maturité, elle sera encore beaucoup plus performante.

Halle du Noirmont: 50 spectateurs.

Arbitres: Martine Froidevaux et Guy Rossé.

Le Noirmont: N. Miche; L. Roy; N. Dubois-Queloz; M. Kottelat; F. Boillat; N. Laux; V. Chiesa; E. Cattin; L. Willemin. (y)

SKI Entraînement annulé à St. Anton

La deuxième séance d'entraînement pour la descente de St. Anton comptant pour la Coupe du Monde masculine a été annulée lundi en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

La tête haute

Union inquiète le leader LNB

● MONTHEY - UNION NEUCHÂTEL-SPORT
103-89 (58-48)

Union n'avait rien à perdre à Monthey. Une défaite n'étant pas catastrophique puisque le «trou» était fait, mais il est toujours intéressant d'épingler le leader avant Noël. De plus, ce n'est pas toujours un avantage d'être premier. Voyez un peu ce qui s'est passé la saison passée.

Union aborda la rencontre avec détermination. Il a poussé Monthey dans ses derniers retranchements, comme l'avouait humblement Hoskins en fin de rencontre. Malgré sa défaite, Union n'a pas failli à sa tâche. L'engagement fut total. Les Unionistes obligèrent Monthey à sortir le grand jeu, pour éviter la capitulation.

Mais, l'équipe neuchâteloise, malgré une prestation d'ensemble remarquable, a donné quelques signes de faiblesses, notamment en défense. V. Cramerer manque de confiance dans les rendez-vous importants et a joué un ton en dessous de ses possibilités. Schneider, le distributeur, fut soumis à un marquage efficace dès la mi-terrain. Union ne concéda que 5 points durant les dix premières minutes.

Il est à remarquer que durant cette période initiale, souvent considérée comme round d'observation, les deux équipes se sont données à fond avec un léger avantage à Monthey qui profita, à chaque fois, des quelques hésitations neuchâteloises.

Dès la 10e, les Valaisans, dictèrent un rythme infernal par le jeune et talentueux Roessli, par Horvath, que Cramerer eut toutes

les peines à contenir, et le vélocé François qui perça à plusieurs reprises la défense.

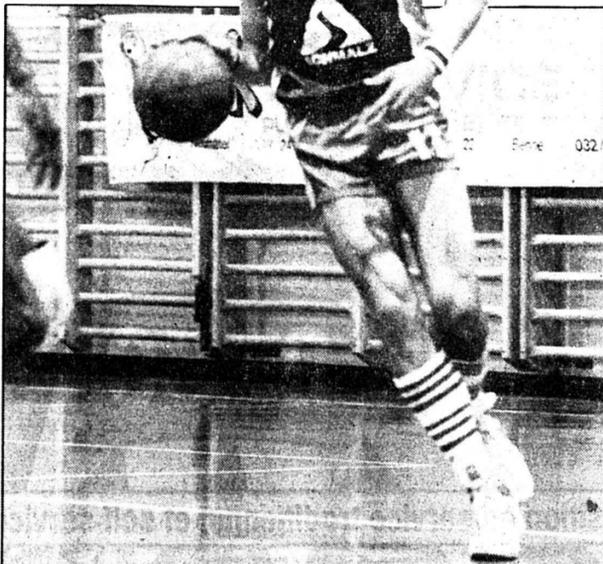
Le score passa de 31-25 à 43-25. Tout semblait perdu, mais c'est mal connaître les ressources morales des Neuchâtelois qui s'accrochèrent.

GIRARD À LA POINTE DU COMBAT

C'est de Girard que vint l'espoir. Par ses rusches, il donna au score, une allure plus conforme à la physionomie de la rencontre.

Avec un passif de 10 points à la pause, Union tenta de réagir. Il serra sa défense alors que celle de Monthey était prise souvent à défaut. Cette tactique fut payante puisque les visiteurs obtinrent la parité à la 26e: 62-62. Tout était à refaire. L'entraîneur Descartes, peu habitué à de telles situations cette saison, dut se résoudre à demander un temps-mort pour relancer la machine valaisanne.

Pendant quelques minutes la partie resta équilibrée et indécise, sans qu'Union puisse passer l'épaule, ceci par manque de clairvoyance et de sang-froid. En effet, lors de cette deuxième période, les Unionistes eurent la majorité des rebonds mais n'en firent pas



J.-D. Girard avec ses rushes a su redonner espoir à Union. (Schneider-a)

bon usage. Cette tactique s'avéra judicieuse car Union lâcha progressivement du lest.

MONTHEY S'ENVOLE

Manquant de sang-froid, Union piétina, offrant à l'équipe locale la voie du succès. En fait, Monthey était trop fort. Il a montré qu'il faisait partie de l'élite et qu'il n'est pas utopique de le voir évoluer en ligue nationale A, la saison prochaine. Son effectif le permet.

Quant à Union, il a joué sur sa valeur, il a tenté crânement sa chance, il a failli réussir mais a manqué de constance en fin de partie. Mais, Monthey a dû dispu-

ter l'un des meilleurs matchs de la saison pour vaincre.

Salle de Reposieux: 900 spectateurs

Arbitres: MM Romano (TI); Salicio (FR)

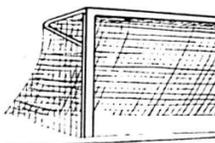
Monthey: Morisod (10); Doche (6); François (13); Buffat (8); Roessli (20); Horvath (12); Hoskins (34). Entraîneur: Descartes

Union Neuchâtel-Sport: Forrer (1); Lambelet (6); Cramerer V (7); Schneider (4); Lopez (10); Girard (31); Gregg (28); Coach: Fernandez.

Sch

FOOTBALL

Le corner des tifosi



Du sourire napolitain aux larmes milanaises



Les ondes hertziennes en provenance de Milan, faisant la queue aux abords de tous les tympans des tifosi napolitains. Le leader allait-il, en son fief, concéder sa première défaite? Jamais de mémoire de transistor, l'invention de Marconi n'avait connu pareille demande de positives nouvelles cette saison. Le club du capitaine Diego Armando Maradona, plus que tout autre, prêtait une oreille particulièrement débouchée, pour le choc qui mettait aux prises l'Inter et la Juventus.

Napoli, pour sa part, n'avait pas l'intention d'offrir le moussu à Bologna qui, comme prévu, regagna ses terres le verre vide. «In vino veritas» au goût de bouchon.

La 10e journée du championnat ne fut pas agrémentée de véritables surprises. Les nombreux «13» réussis au «Totocalcio», confirment également les pronostics de la presse en général. Une ronde placée vers l'offensive, puisque ce ne sont pas moins de 26 buts qui ont été inscrits, dont 11 portant la griffe de joueurs étrangers.

L'Inter de Milan, privé de Brehme, accueillait la Juventus dans un stade où résonnait le cri joyeux du caissier principal. Une recette record qui, avec ses deux milliards de lires, hisse le matelas du trésorier à hauteur de lustre. Après 48 secondes de jeu seulement, Tacconi était alerté par une reprise de Serena, qui expédiait le ballon à fleur de poteau. Le centre-avant de l'Inter tirait la bonne carte à la 20e minute, en parachevant un excellent travail préparatoire de Matthäus. La première mi-temps exposait fièrement les couleurs lombardes. Celle qui s'ensuivit, fut dominée par la Juventus, qui, sous le sobriquet de «Vieille Dame», prouva qu'elle était encore en mesure d'asséner quelques bons coups de canne. Cette domination territoriale avait la senteur d'une parité. Ce qui fut fait par l'habile droitier Galia, bien servi par Altobelli, «Spillo» pour les intimes. Les entraîneurs Trapattoni et Zoff paraissent plus que satisfaits.

Napoli n'est plus qu'à une unité du leader. La venue de Bologna, dont les traits sont

plus proches du bonhomme de neige sympathique, que de l'épouvantail, a permis une nouvelle fois au trio Careca - Maradona - Carnevale, de passer un dimanche aussi agréable que la douce brise offerte par un quelconque bord de mer. Careca ouvrit le bal à la 26e minute, avant que Diego n'endosse la tunique de bourreau à la 53e et 75e minute. Demol sauve l'honneur sur penalty.

La Sampdoria a peaufiné son goal-average, avec l'arrivée de Lecce, qui une heure durant, n'a aligné que 10 joueurs en raison de l'expulsion de Paciocco. Victor, Vialli et Pradella, ont chacun déposé un joli paquet sous les filets défendus par le gardien leccese.

L'AS Roma, sur le terrain d'Ascoli, remporte sa troisième victoire consécutive. Sous l'impulsion du «prophète» Giannini, les Romains, efficaces en diable, ne pensaient pas «déjeuner sur l'herbe» tout en maintenant la brillance de leurs chaussures. Nela, Massaro et Policano l'ont confirmé.

L'AC Milan, dont le Père Noël se trouve toujours enfoui dans la cheminée, ramène un point de son déplacement turinois. Point acquis à une minute du coup de sifflet final, par l'éternel sauveur Van Basten, auteur du doublé milanais.

Atalanta, prudent face à Cesena, reprend l'autoroute pour Bergame en emportant la moitié de l'enjeu. Como relègue Fiorentina à huit longueurs du leader. Baggio, le joyau de Florence, selon les déclarations de son président, «ne joue les professionnels qu'en présence de sa remise salariale». Une affaire à suivre. Pisa, qui rêvait de battre Verona depuis vingt ans, a refusé le partage du «panetton». But d'Incocciati. Lazio et Pescara se quittent sur un score nul.

Total spectateurs: 244.600.
Moyenne par match: 27.178.

Buteurs: Careca (Napoli, 9); Serena (Inter, 7); Maradona (Napoli, 6); Carnevale (Napoli, 6); Baggio (Fiorentina, 5); Virdis (Milan, 5); Vialli (Sampdoria, 5).

Deuxième division: un trio inébranlable, composé de Gênes, Bari et Udinese.

Total spectateurs: 74.500.
Moyenne par match: 7450.
Claudio Cussigh

Mérité mais à l'arraché!

Succès laborieux et précieux en première ligue

● PRATTELN - AUVERNIER
71-79 (33-39)

Succès laborieux, mais très précieux qu'Auvernier a remporté le week-end passé à Pratteln. Il est connu que les déplacements en terre bâloise ne sont pas une sinécure. Car s'ils sont peu à l'aise à l'extérieur, les Rhénans sont redoutables à domicile, où ils ont déjà créé quelques surprises.

Auvernier était averti qu'il aurait à faire à un adversaire combatif, voire vigoureux. Mais lors de ces deux dernières semaines, les entraînements du club du Littoral

ont été particulièrement perturbés par une série de blessures. Et cela a eu des conséquences sur le terrain. Alors qu'ils auraient plusieurs fois l'occasion de creuser l'écart, les hommes de Puthod se sont faits rejoindre par Pratteln. Le même scénario se répéta encore en seconde mi-temps. Et on en arriva ainsi à ce qu'Auvernier voulait éviter à tout prix: une fin de match tendue. A trois minutes du terme, les Neuchâtelois menaient encore de huit points. Les arbitres, sans doute amoureux du suspense, décidèrent d'aider Pratteln dans sa course poursuite, en fermant les

yeux sur les brutalités des Bâlois, mais en sanctionnant les visiteurs de diverses fautes techniques et intentionnelles.

Pratteln put revenir à trois longueurs d'Auvernier. Mais Bernhard Müller garda son sang-froid et transforma deux coups-francs décisifs à une minute du terme. La victoire était acquise. Auvernier, bien que son jeu ait été nonchalant par moments, a mérité son succès, notamment pour n'avoir pas répondu aux provocations des joueurs bâlois.

Kuspo, Pratteln: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Faller et Hary.

Auvernier: Bernasconi (17), Weibel (2), Müller (13), Sheikzadeh (19), Rudy (7), Sauvain (16), Buttikofer, Fernandez (5), Errasas. Entraîneur: Puthod.

Pratteln: Hermann (8), Soder (3), Vögtlin (2), Widler (8), Blunsch (12), Locher (22), Palma (9), Bacelli (7). Entraîneur: Casanova.

Notes: Auvernier sans Brunel (blessé) ni Fahrni (études). Sorti pour cinq fautes: Fernandez (38'). Auvernier: six tirs à trois points.

(jlb)

Chez les sans-grade

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE	
V-de-Ruz I - Université ..	68-70 (41-36)
1. Corcelles	7 14 721-465
2. Université I	6 10 507-354
3. Union II	7 10 537-548
4. Fleurier I	6 6 525-481
5. Université II	6 6 397-394
6. Auvernier II	7 4 475-541
7. Val-de-Ruz I	6 2 469-521
8. Chx-Fds II	6 0 354-550

TROISIÈME LIGUE	
Saint-Imier - Fleurier II	60-21
Val-de-Ruz II - Tellstar	71-52
Cortaillod - Neuchâtel 50	60-42
Littoral - Marin	67-92
1. St-Imier	6 12 413-220
2. V-de-Ruz II	7 10 483-471
3. Fleurier II	6 8 342-337
4. Neuchâtel 50	7 8 419-446
5. Marin	5 6 422-478
6. Cortaillod	6 4 354-356
7. Tellstar	7 2 362-481
8. Littoral	6 0 327-438

CADETS	
Université - Rapid Bienne	94-49
Auvernier - Université	61-81
SWB BC Berne - V-de-Ruz	27-129
La Chaux-de-Fonds - Union	67-56
Rapid Bienne - STB Berne	37-53
1. V-de-Ruz	7 14 664-329
2. Université	7 12 617-370
3. Chx-de-Fds	7 8 549-463
4. Union	6 6 313-368
5. Auvernier	7 6 465-434
6. STB Berne	6 2 320-396
7. Rapid Bienne	7 2 293-449
8. SWB BC Berne	7 0 287-699

Dames

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE	
Fémina Laus.-II-ST.Prex	49-60
Blonay - Belmont	50-75
Yverdon - Chx-de-Fds II	30-57

CLASSEMENT	
1. Nyon II	10 20 732-510
2. Chx-Fds II	10 18 720-422
3. Belmont	11 16 660-558
4. Fem. Lausanne	10 10 584-549
5. Laus. Ville II	10 8 443-553
6. Yverdon	10 6 411-434
7. St-Prex	10 6 444-595
8. Blonay	11 0 446-801

TROISIÈME LIGUE FÉMININE	
Romanel - Rolle	44-33
Pully II retiré par manque d'arbitre.	

CLASSEMENT	
1. Union NE	8 16 444-177
2. Romanel	8 12 351-329
3. Rolle	8 10 407-333
4. Echallens	9 6 369-451
5. PTT Laus.	8 4 324-408
6. Virtus	8 0 224-483
7. Est.Pully équipe retirée (raison administrative).	

Le retrait de Espérance Pully, pour manque d'arbitre, devrait faire réfléchir plus d'un dirigeant. En effet, cette solution draconienne devrait être plus souvent appliquée afin d'obliger les clubs de présenter des candidats valables. Cela permettrait de renouveler le cadre arbitral qui n'est pas soumis à une concurrence. Voilà la raison d'une certaine stagnation. L'association vaudoise innove. (Sch)

VOLLEYBALL

Du côté de l'ANVB

Dames

DEUXIÈME LIGUE	
Pts-de-Martel I - Marin	3-2
Le Locle I - NE Sports II	0-3
Cerisiers I - Bevaix I	1-3
La Chx-de-Fds I - Colombier II	3-0

CLASSEMENT	
1. Chx-de-Fds I	8 8 0 16
2. Bevaix I	8 7 1 14
3. Colombier II	8 5 3 10
4. NE Sports II	8 4 4 8
5. Cerisiers-G. I	8 4 4 8
6. Pts-de-Martel I	8 3 5 6
7. Marin I	8 1 7 2
8. Le Locle I	8 0 8 0

QUATRIÈME LIGUE	
Cressier - Val-de-Travers	0-3
Bellevue - Boudry	3-2
Val-de-Ruz - Colombier III	1-3
Saint-Aubin - Uni NE	0-3

CLASSEMENT	
1. Uni NE	8 6 2 12
2. Val-de-Travers	8 6 2 12
3. Bellevue	8 6 2 12
4. Colombier III	8 5 3 10
5. Val-de-Ruz	8 5 3 10
6. Cressier	8 2 6 4
7. Gym Boudry	8 2 6 4
8. St-Aubin	8 0 8 0

CINQUIÈME LIGUE	
Le Locle II - Lignières	3-2
Marin II - Ponts-de-Martel II	3-0
Bevaix III - Les Verrières	1-3

CLASSEMENT	
1. Cerisiers-G. II	7 7 0 14
2. Lignières	8 6 2 12
3. Geneveys-C.	7 5 2 10
4. Le Locle II	8 5 3 10
5. Les Verrières	8 4 4 8
6. Marin II	8 3 5 6
7. Bevaix III	8 1 7 2
8. Les Pts-de-Martel II	8 0 8 0

COUPE NEUCHÂTELOISE	
Bevaix II F3 - Cerisiers II F5	3-0
Le Locle I F2 - NE Sports JFA	3-1

Messieurs

QUATRIÈME LIGUE	
Boudry II - Geneveys-s/C. II	3-2
Chx-de-Fds III - Cortaillod	2-3
Saint-Aubin - Marin II	3-0
Cressier - Savagnier	3-0

CLASSEMENT	
1. Cressier	8 8 0 16
2. La Chx-de-Fds III	8 5 3 10
3. Les Geneveys-C. II	8 4 4 8
4. St-Aubin	8 4 4 8
5. Cortaillod	8 4 4 8
6. Marin II	8 3 5 6
7. Boudry II	8 2 6 4
8. Savagnier	8 2 6 4

JUNIORS A	
Uni NE - Marin	2-3
Chx-de-Fds - Colombier	2-3

CLASSEMENT	
1. Colombier	5 4 1 8
2. Marin	5 4 1 8
3. La Chx-de-Fds	5 3 2 6
4. Val-de-Ruz	4 1 3 2
5. Uni NE	5 0 5 0

GAINS

Sport-Toto

45 x 13	Fr 2.485,10
927 x 12	Fr 72,80
7.595 x 11	Fr 8,90
10 points - Jackpot	Fr 67.471,30

Toto-X

1 x 5 + cpl	Fr 14.553,60
60 x 5	Fr 970,20
2.558 x 4	Fr 17,10
29.987 x 3	Fr 2,90

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 600.000 francs.

Loterie suisse à numéros

158 x 5	Fr 7.040,90
8.963 x 4	Fr 50,—
156.976 x 3	Fr 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, ainsi que 5 numéros plus le numéro complémentaire, n'ont pas été

réussis. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2,8 millions.

JOKER

1 x 6	Fr 546.299,50
5 x 5	Fr 10.000,—
39 x 4	Fr 1.000,—
397 x 3	Fr 100,—
4244 x 2	Fr 10,—

Pari mutuel romand

Course française à Vincennes:	
Trio	
Ordre	Fr 3.035,40
Ordre différent . Cagnotte	Fr 1.377,20
Quarto	
Ordre	Fr 3.916,50
Ordre différent Cagnotte	Fr 1.204,50
Ordo	
7 points	Fr 2.137,20
6 points	Fr 166,15
5 points	Fr 34,25

disponible en blanc et en noir ainsi que 1000 autres lampes

HALOGENE fr. 95.-

HILBRUNNER SA
HAUPTSTRASSE
2557 STÜDEN
LITERIE RIDEAUX LAMPES
032 531414

DENNER
SUPERDISCOUNT

**Toujours frais +
toujours avantageux**

Viande fraîche de premier choix

Escalopes 39.50
de veau kg

Rôti 27.50
de veau kg

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Tresse précuite

340 g 2.95
2.45

Meringues
géantes
seulement **2.95**
8 pièces

Crème Dessert

• chocolat
• vanille
500 g 1.40
-.95

Suprême
des ducs

Fromage à pâte molle
200 g 4.05
3.30

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Jambon délicatesse
coupé
100 g 2.05
1.75

**Qualité supérieure:
Pâté de fête**

pièce 500 g VAC
8.90

Bon de
fr. 2.-

Valable à l'achat d'un
Salami Citterio entier.

Valable du 20.-24.12.1988 1 seul bon valable par salami.

193

Ananas

gorgés de soleil
Arrivage par avion

La pièce de 1600 g **4.90**

Oranges
Navels

d'Espagne
Filet de 2 kg 2.60
1.30

DENNER
SUPERDISCOUNT

Nous sommes toujours plus avantageux!

Valable dès le 20.12.88

UNIPHOT SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet

LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod

CERNIER:
Photo-Ciné Schneider



MINOLTA AF-DL **Fr. 298.-**
Coffret cadeau, y compris étui



AF-E II **Fr. 220.-**
Coffret cadeau, y compris étui



DYNAX 7000i
avec zoom
Minolta
35. 80 mm **Fr. 1120.-**

445

L'Olympic dans la félicité: des titres et des records

Bilan 1988 du championnat suisse interclubs d'athlétisme

D'un mois de septembre euphorique, l'Olympic a marqué la plus belle page de son histoire dans le championnat suisse interclubs. L'équipe de ligue nationale des hommes a tourné à plein régime pour réaliser le troisième résultat national en points et le meilleur obtenu par une équipe romande. Avec son équipe complète, l'Olympic était certainement une des meilleures formations de la ligue nationale B. Elle l'a prouvé par le remarquable record établi à l'automne, grâce à un remarquable esprit de club qui a engendré l'enthousiasme et la motivation.

C'est précisément de motivation qu'ont manqué les féminines de l'Olympic en ligue B. Elles se contentent d'être la meilleure équipe romande en restant éloignées de leurs possibilités. C'est peut-être le seul regret de l'Olympic dans ce championnat suisse interclubs, car les Chaux-de-Fonnières avaient retrouvé leur efficacité.

LES CADETS CHAMPIONS SUISSES

Grâce à l'équipe des cadets A, l'Olympic a été à l'apogée de son euphorie automnale, lorsque cette équipe établissait un nouveau record suisse de la catégorie qui avait logiquement valeur de titre national. En abordant la saison, le chef technique avait placé le titre des cadets comme objectif possible. Les espoirs furent comblés puisque la détermination des P'tits gars poussa jusqu'à l'abondance avec le record suisse.

A l'Olympic, la formation est la principale préoccupation, à partir de laquelle le club est monté au plus haut niveau de l'athlétisme national. Avec de tels cadets, l'Olympic devait s'assurer des saisons lumineuses, si l'on sait que les dispositions techniques ont l'amitié comme carburant. Avec de tels cadets, l'Olympic peut déjà nourrir des espoirs dans le domaine des juniors pour la saison prochaine.

L'athlétisme à La Chaux-de-Fonds doit beaucoup à l'idéalisme de Daniel Christen, dont les compétences pédagogiques ont les meilleurs effets auprès des écoliers de l'Olympic. Cette saison encore, cet animateur a connu la réussite avec une 3e place et une 6e place qui sont des options pour l'avenir de l'Olympic.



De gauche à droite debout: C. Cavalli, Y. Cattin, C. Tissot, P.-A. Einberger. Assis: D. Stuedler, E. Trevisan, R. Gagner, P. Monnat.

EXTRAORDINAIRES JUNIORS AU CEP CORTAILLOD

En terminant troisième de la finale suisse, l'équipe des juniors du CEP Cortailod a brillamment fait honneur à l'athlétisme neuchâtelois. Par cette prestation, le club du Vignoble a rivalisé avec les grands clubs du pays. Il est vrai que Claude Maisterhans pouvait compter sur trois juniors d'exception tels que Olivier Berger, Jean-François Zbinden et Claude Moser, tous de l'équipe nationale juniors.

L'équipe fanion du CEP Cortailod a quelque peu marqué le pas sur les précédentes saisons. Mais, d'une manière générale, le club semble en regain d'activité avec dix équipes de plus classées en CSI.

La constatation de reprise de l'athlétisme dans le canton est réjouissante puisqu'on dénombre douze équipes de plus que la saison précédente. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire que l'ANA, avec seulement 334 licenciés, est l'association cantonale la plus efficace du pays dans le championnat suisse interclubs.

A relever que le CA district du Locle s'est manifesté avec son équipe d'écolières qui a obtenu le meilleur résultat du canton dans sa catégorie.

FSG BASSECOURT CHAMPION

C'est un bilan meilleur que le précédent qui est enregistré au Jura avec le titre de la FSG Bassecourt en catégorie D et le quatrième rang du CA Courtelary en catégorie E. Le classement du CA Courtelary n'est pourtant pas le reflet de ses possibilités avec des athlètes

comme Niederhauser, Kölbl, Lovis et Pantet.

avec deux clubs pour une ville de modeste importance.

A Delémont, où la construction d'un stade devrait avoir un effet dynamique, il semble qu'on se perde dans les luttes d'influences

Pour l'AJA, le fait de compter dix équipes de plus que la saison précédente, est un signe de santé qui engendre l'optimisme.

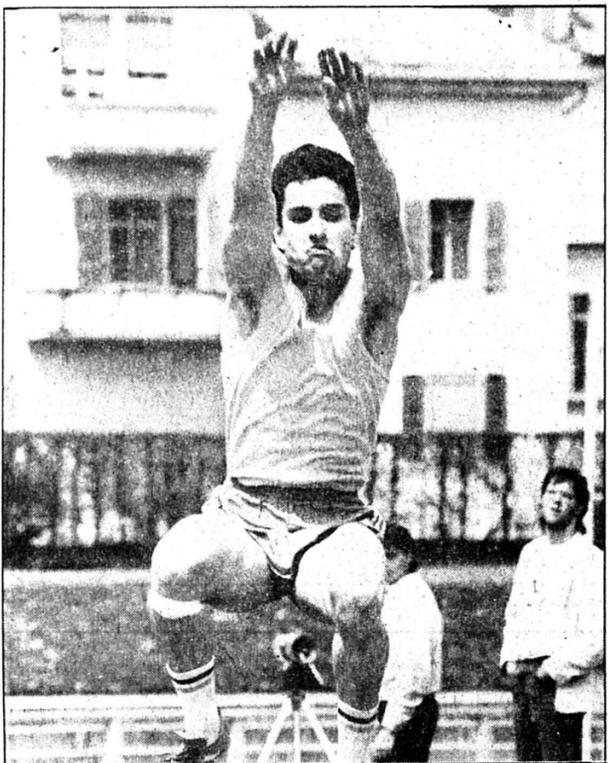
R. Jacot



Nathalie Ganguillet n'a pas ménagé ses efforts cette saison. (Schneider-a)



Après lutte dans l'arrivée du 400 m de la finale interclubs, avec Nicolas Dubois (32) et Philippe Streif (26). (Schneider-a)



Olivier Berger, un pilier du CEP Cortailod. (Schneider-a)

La saison en chiffres

Ligue nationale A. — 1. TV Länggasse Berne 14.805 p; 2. LC Zurich 14.557 p; 3. St Berne 14.047,5 p.

Ligue nationale B. — 1. GG Berne 11.905 p; 2. LV Wettingen-Baden 11.739; 3. Old-Boys Bâle 11.179,5; 4. US Ascona 11.556; 5. Stade-Genève 11.457,5; 6. Hochwacht Zoug 11.339; 7. SEP Olympic Chaux-de-Fonds 11.654; 8. CARE Vevey 11.580,5; 9. LV Thoune 11.024.

Cat. C. — 1. LC Lucerne 11.233,5 (promu); 7. CEP Cortailod 10.135 (28 équipes).

Cat. D. — 1. FSG Bassecourt 7036,5 (30 équipes).

Cat. E. — 1. LC Schaffhouse 6287; 4. CA Courtelary 6076; 6. CA Delémont 5885; 7. SEP Olympic II, 5815; 20. CA Moutier 5383 (34 équipes).

Vétérans. — 1. ST Berne I 5565; 29. SEP Olympic 3587 (39 équipes).

Juniors I. — 1. TV Länggasse Berne 8927; 2. LC Brühl Saint-Gall 8859; 3. CEP Cortailod 8778; 14. SEP Olympic 7605 (17 équipes).

Cadets A. — 1. SEP Olympic I 6696 (record suisse); 40. CA Courtelary 4840; 47. FSG Bevaix 4505; 50. FSG Delémont 4366; 53. CA Delémont 4263; 60. SEP Olympic II 3718 (66 équipes).

Cadets A multiples. — 1. LV Wettingen-Baden 13.647; 15. SEP Olympic 10.563; 29. CEP Cortailod 9200; 38. SEP Olympic II, 6536 (41 équipes).

Cadets B. — 1. LV Winterthur 4300; 9. SEP Olympic I 3842; 22. Neuchâtel-Sports 3469; 45. FSG Bassecourt 3092; 56. CEP Cortailod I 2943; 81. CEP Cortailod II 2196; 83. SEP Olympic II 2136 (92 équipes).

Cadets B multiples. — 1. LV Wettingen-Baden 11.445; 15. CEP Cortailod I 8927; 27. SEP Olympic I 7501; 37. CEP Cortailod II 6130; 53. SEP Olympic II 3233 (57 équipes).

Ecoliers A. — 1. LV Winter-

thour 510; 6. SEP Olympic I 472; 34. SEP Olympic II 406; 35. CEP Cortailod I 404; 49. FSG Bassecourt 386; 70. CA Le Locle 367; 72. SEP Olympic IV 365; 74. FSG Bevaix 364; 84. FSG Delémont 350; 93. SEP Olympic III 336; 99. CA Delémont 325; 110. SEP Olympic VI 395; 114. CS Les Fourches 280; 115. Olympic V 279 (118 équipes).

Ecoliers A multiples. — 1. Lausanne-Sports I 1768; 3. SEP Olympic I 1696; 10. CEP Cortailod I 1586; 27. SEP Olympic II 1430; 39. FSG Bevaix 1339; 46. SEP Olympic IV 1305; 60. SEP Olympic III 1085 (70 équipes).

Ecoliers B. — 1. LC Regensdorf 400; 8. CEP Cortailod 339; 31. SEP Olympic I 305; 48. FSG Bevaix 283; 53. SEP Olympic II 274; 59. SEP Olympic III 259; 60. SEP Olympic IV 258; 74. CEP Cortailod II 233; 80. CEP Cortailod III 213; 81. CS Les Fourches 208 (88 équipes).

Ecoliers B multiples. — 1. CA Valais central 1205; 6. CEP Cortailod I 1053; 17. SEP Olympic 950; 38. CEP Cortailod II 837; 39. SEP Olympic II 832; 42. SEP Olympic III 793; 43. FSG Bevaix 785; 48. Neuchâtel-Sports 728; 49. CEP Cortailod III 680 (55 équipes).

DAMES

Ligue nationale A. — 1. TV Unterstrass 9525 (record); 2. LC Zurich 9359; 3. LV Winterthur 9027,5.

Ligue nationale B. — 1. TV Länggasse Berne 6243,5 (promu); 9. SEP Olympic 5652,5 (19 équipes);

Cat. C. — 1. DTV Düdingen 6090; 24. CEP Cortailod I 5126; 30. CA Courtelary 5034; 39. FSG Bassecourt 4699; 41. CA Delémont 4669; 49. CEP Cortailod II 4482; 66. Neuchâtel-Sports 3133 (66 équipes).

Cadettes A. — 1. TV Inwil 5722; 23. CEP Cortailod 4726; 25. SEP Olympic 4704; 34. FSG Bassecourt 4506 (72 équipes).

Cadettes A multiples. — 1. BTV Aarau 14.507 (record); 7. CEP Cortailod 13.106; 11. SEP Olympic 12.589 (39 équipes).

Cadettes B. — 1. CA Valais-Central 4305; 27. SEP Olympic I 3558; 30. CEP Cortailod 3480; 60. CA Courtelary 3044; 64. Neuchâtel-Sports II 2963; 66. Neuchâtel-Sports I 2935; 78. CA Le Locle 2659; 79. FSG Bevaix 2629 (84 équipes).

Cadettes B multiples. — 1. CA Valais-Central 10.992 (record); 22. CEP Cortailod 7850; 27. SEP Olympic 7366 (38 équipes).

Ecolières A. — 1. CARE Vevey 422; 21. CA Le Locle 347; 46. FSG Bassecourt 319; 47. CA Courtelary 318; 60. SEP Olympic I 301; 70. CEP Cortailod 285; 87. CS Les Fourches 253; 89. SEP Olympic II 248; 92. FSG Bevaix 235 (99 équipes).

Ecolières A multiples. — 1. LC Schaffhouse 1194; 32. SEP Olympic I 892; 34. CEP Cortailod I 865; FSG Bevaix 855; 39. CEP Cortailod II 769; 41. SEP Olympic II 727 (46 équipes).

Ecolières B. — 1. Satus Rothrist 302; 14. CEP Cortailod I 236; 23. SEP Olympic 203; 29. CEP Cortailod II 190; 35. FSG Bevaix 177; 39. CEP Cortailod III 151 (43 équipes).

Ecolières B multiples. — 1. CA Valais-Central 856; 10. CEP Cortailod I 727; 17. CEP Cortailod II 634; 22. FSG Bevaix 535; 24. CEP Cortailod III 509 (26 équipes).

Clubs neuchâtelois dans le CSI. — SEP Olympic La Chaux-de-Fonds 39 équipes; CEP Cortailod 30 équipes; FSG Bevaix 10 équipes; Neuchâtel-Sports 5 équipes; CA District du Locle 3 équipes; CS Les Fourches Saint-Blaise 3 équipes.

Clubs jurassiens dans le CSI. — FSG Bassecourt 5 équipes; CA Courtelary 4 équipes; CA Delémont 4 équipes; FSG Delémont 2 équipes; CA Moutier 1 équipe.

Basketball:
Union accroche
le leader

Page 13

Athlétisme:
la saison
de l'Olympic

Page 15

SPORT

Impar

Seule équipe invaincue en première ligue

Le HC La Chaux-de-Fonds en appel à Villars

Les Chaux-de-Fonnières ont bouclé samedi soir de manière on ne peut plus positive leur premier tour de championnat. Les joueurs de Jean Trottier n'auront pas eu le temps de s'endormir longtemps sur leurs lauriers. Ce soir déjà, on en découdra pour le compte à rebours. Le HCC, seule équipe de première ligue invaincue à ce jour, entame le périple à Villars. Après la pause (relative) de fin d'année, le championnat reprendra ses droits les 6 et 7 janvier.

Hier, l'entraîneur du HC La Chaux-de-Fonds a pris le temps d'établir un bilan intermédiaire de situation. Ça a commencé par une boutade: Je suis déçu, je pensais que nous réaliserions 22 points. Puis plus sérieusement: des quatre équipes considérées a priori comme favorites du groupe trois occupent actuellement les premières places du classement. Franchement, je n'osais imaginer que nous serions en tête à l'issue du premier tour, et surtout pas avec quatre et cinq points d'avance sur nos poursuivants immédiats. Lausanne me paraissait mieux armé que nous. Nous avons eu la chance de pouvoir rencontrer nos plus dangereux adversaires à domicile. Par ailleurs, nous n'avons égaré qu'un point à l'extérieur, même quand tout ne tournait pas trop rond. Toute la différence est là.

Quelles sont les qualités qui ont permis au HCC de réaliser ce premier petit miracle?

En premier lieu, une volonté de tous les instants. A l'image de Dubois, de Siegrist, de Bergamo, de Luthi, de Niederhauser qui ont joué malgré des blessures sérieuses, toute l'équipe a prouvé une détermination farouche. L'esprit de corps a été renforcé par le précieux apport de Mouche et de Tschanz, qui ont su montrer l'exemple. Je suis très satisfait aussi des prestations fournies par nos deux gardiens, qui ont su mettre toute l'équipe en confiance. Niederhauser a parfaitement assumé son rôle de playmaker lorsque nous avons évolué en supériorité numérique. Notre efficacité en la matière s'en est trouvée renforcée. Mais j'insiste: c'est grâce au travail inlassable de chacun que nous avons réussi un truc.

Des faiblesses quand même? Mes gars paniquent encore trop souvent. La nervosité entrave parfois leur démarrage; c'est pourquoi nous avons connu des passages à vide spectaculaires. La lucidité, la précision dans le marquage, le strict respect des consignes données n'ont pas toujours été au rendez-vous. Rien de catastrophique pourtant, notre classement actuel en atteste.

La situation dans les deux autres groupes?

J'ai joué deux ans contre la plupart des équipes du groupe 1, avec Wil. L'engagement physique y est impressionnant.

Dübendorf est une formation jeune, rapide et solide. Winterthour réaffirme ses prétentions, grâce à l'appoint de quelques joueurs rompus à l'exercice de la ligue nationale. Dans le groupe 2, la première place de Wiki est vraiment surprenante. Langenthal est une vieille connaissance du HCC et son parcours est assez logique. Lyss, qui est un habitué aux finales de promotion n'a pas dit son dernier mot.

Les objectifs du HCC pour le second tour?

Affirmer la progression; intégrer les juniors; retarder le plus longtemps possible la première défaite; nous devons obtenir une victoire au moins contre Viège, Lausanne ou Neuchâtel pour maintenir intacts nos chances de participation aux finales. Ce qui ne veut pas dire que nous agirons en calculateurs. Tous les matchs devront être abordés avec le même sérieux, ne serait-ce qu'en prévision d'échéances plus sévères encore.

LE PIÈGE

Villars sur sa patinoire a toujours posé des problèmes au HCC. Les Vaudois occupent présentement la septième place au classement, après deux défaites consécutives contre le LHC à Malley (11-1) et un revers à domicile samedi dernier contre Champéry (3-6). L'équipe dirigée par l'entraîneur des juniors du HCC, Robert

Paquette, est capable du meilleur comme du pire. Mais il faut se rappeler qu'elle a obtenu le partage des points à Viège, ce qui doit inciter pour le moins à la circonspection. D'ailleurs, Jean Trottier redoute ce dernier match de championnat de l'année.

J'y songe depuis trois semaines déjà; je vais rappeler à mes joueurs que je n'ai jamais eu la partie facile là-haut. Une chose est certaine: nous n'allons pas faire preuve d'excès de confiance. Mon équipe a consenti à une belle débauche d'énergie ces dernières semaines; elle devra puiser dans ses réserves encore pour canaliser la fougue et la vitesse de patinage de Villars.

STABILITÉ

La formation qui a pris la mesure de Viège aux Mélézes sera pratiquement reconduite. Dans les buts chaux-de-fonnières, Schnegg relayera Luthi, au nom d'une alternance constructive très sportivement assumée par tous deux.

Schmid devra s'abstenir encore; Dubois et Siegrist vont serrer les dents une fois de plus; F. Vuille, Fuchs et Leimgruber, éprouvés eux aussi, suivent l'exemple. Un nouveau joueur fera son entrée dans le contingent de Jean Trottier: le junior-élite du HCC, Michael Ferrari prend du galon. Saine émulation.

Georges KURTH



François Vuille: une affirmation rapide.

(Henry)

Première possible

Ajoie - Ambri à Porrentruy

Après avoir, enfin, battu Olten, Ajoie, dans la même semaine, s'est incliné la tête haute à Lugano et Berne. Ce fut certainement la meilleure période d'Ajoie cette saison, même s'il n'a comptabilisé que deux points. En effet, les Ajoulots ont joué le jeu tant à Lugano qu'à Berne. Faisant même trembler les joueurs de la capitale. C'est très bon pour le moral et l'arrivée de Terry n'est psychologiquement pas étrangère à cet état d'esprit.

COUP DUR

Malheureusement, comme une bonne nouvelle est souvent compensée par une mauvaise, Ajoie devra vraisemblablement se passer des services de Bruno Maurer jusqu'à la fin de la saison. C'est un coup dur certain, Maurer étant non seulement un des meilleurs joueurs suisses d'Ajoie, mais surtout, certainement le plus combatif.

Ce soir contre Ambri, qu'Ajoie n'a encore jamais battu, une victoire est possible. Dans ses dispositions actuelles, Ajoie est tout à fait capable de contrer les McCourt et Millen.

Ce dernier est d'ailleurs l'étranger qui a fait la plus forte impression au public ajoulot. Seule inconnue, l'état de fatigue des Ajoulots qui viennent de livrer quatre matchs en huit jours (contre trois à Ambri); (gham)

Au programme

LNA	
Ajoie - Ambri	20.00
Bienne - Davos	20.00
Kloten - Zoug	20.00
Lugano - Berne	20.00
Olten - Fribourg	20.00

LNB	
Coire - Martigny	20.00
Langnau - Bülach	20.00
Rapperswil - Herisau	20.00
Sierre - GE Servette	20.00
Uzwil - Zurich	20.00

Première ligue, groupe 3

Lausanne - Forward M.	20.00
Viège - Monthey	20.00
Neuchâtel - Lausanne	20.15
Villars - Chx-de-Fds	20.15

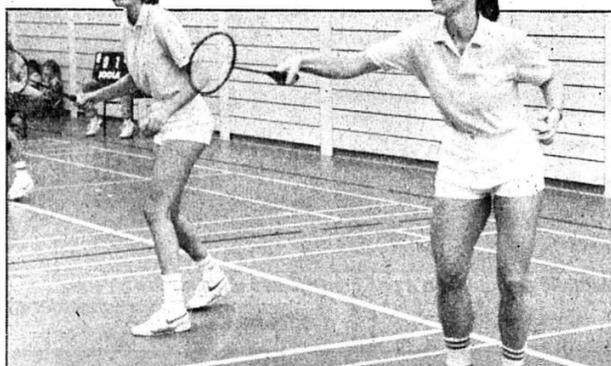
Mercredi	
Yverdon - Champéry	20.00

Vendredi	
Saas Grund- Moutier	20.15

BADMINTON

La ligue A: c'est fait!

La Chaux-de-Fonds invaincue en championnat de LNB



Catherine Jordan et Sylvie Kirchofer.

Ça y est, c'est dans la poche! Après trente-trois années d'existence, le club de badminton de La Chaux-de-Fonds voit pour la première fois une de ses équipes accéder à la ligue nationale A. Ce qu'ils avaient entrepris et manqué de justesse l'année passée, les Chaux-de-Fonnières l'ont réussi aujourd'hui avec un brio et une autorité déconcertante. L'équipe a maîtrisé son sujet jusqu'au bout en gagnant ses deux ultimes rencontres par des

Bien que possédant une avance confortable sur leurs poursuivants, les Chaux-de-Fonnières ont abordé les deux derniers matches avec la même détermination qui les habita tout au long des douze confrontations du championnat. Cependant, une nervosité bien compréhensible affecta la qualité des duels.

Les doubles plus particulièrement ne connurent pas leur efficacité coutumière. Mais le point fati-

dique acquis, l'équipe se libéra et engrangea des succès qui ne firent qu'enjoliver les statistiques: douze matches, douze victoires, 1 point de perdu sur un maximum de 36, 80 victoires individuelles pour 4 défaites!

Cette ascension plus facile que prévue ne doit pas masquer l'immense travail qu'il faudra fournir car l'arrivée en ligue A constitue un saut considérable.

QUAND TOUT BAIGNE

Le rêve de la ligue suprême fut atteint grâce à la collaboration efficace entre l'entraîneur Jean Tripet, le président Marcel Amstutz et les joueurs de la formation. Le mentor chaux-de-fonnier a d'abord dû créer l'amalgame entre des joueurs qui ne pouvaient pas s'entraîner régulièrement ensemble (éloignement des domiciles). L'effort financier fourni par le club a également contribué à placer cette phalange dans les meilleures conditions. L'encadrement ainsi construit a

finale aussi profité à la seconde garniture de la ligue B. L'entraîneur et le président peuvent en effet encore se réjouir de la bonne tenue de l'équipe du groupe Ouest. Celle-ci parvient au terme de son mandat en réalisant un parcours inespéré. Parti en lutte contre la relégation, elle occupe définitivement le troisième rang. Une place conquise lors de la dernière échéance face à deux adversaires simultanément!

D'un côté Wettingen... et de l'autre la grippe qui collait à la peau des Chaux-de-Fonnières. Mais il était dit que rien ne viendrait ternir la fête de tout un club. (ge)

● VITAL - LA CHAUX-DE-FONDS II 0-7

Simple messieurs: C. Zehnder (B1) - N. Déhon (A11) 5-15 0-15; M. Hinder (B2) - P. Kirchofer (A16) 4-15 3-15; S. Gubelmann (B2) - N. de Torrente (P) 4-15 5-15.

Simple dames: J. Thalmann (B1) - C. Jordan (A6) 4-11 2-11. Double messieurs: C. Zehnder-S. Gubelmann - N. Déhon-P. Kirchofer 8-15 15-11 16-17.

Double dames: U. Mächler - J. Thalmann - S. Kirchofer-C. Jordan 7-15 15-17. Double mixte: M. Hinder-U. Mächler - S. Kirchofer-N. de Torrente 10-15 15-12 12-15.

● BC NEUMÜNSTER - LA CHAUX-DE-FONDS II 0-7

Simple messieurs: St Meister (B1) - N. Déhon (A11) 6-15 5-15; D. Ljungberg (B1) - P. Kirchofer (A16) 6-15 6-15; M. Stücki (C1) - N. de Torrente (P) 15-13 2-15 8-15.

Simple dames: N. Wulf (B2) - C. Jordan (AG) 0-11 12-11 9-11.

Double messieurs: D. Ljungberg-St Meister - N. Déhon-P. Kirchofer 10-15 6-15.

Double dames: S. Maurer-N. Wulf - S. Kirchofer-C. Jordan 4-15 7-15.

Double mixte: S. Maurer-M. Stücki - S. Kirchofer-N. de Torrente 0-15 7-15.

● LA CHAUX-DE-FONDS I - WETTINGEN 5-2

Simple messieurs: D. Cossa (B1) - R. Samieske (B1) 15-10 15-5; E. Ging (B1) - J. Eppenberger (B2) 9-15 15-12 15-0; P. Romanet (B2) - M. Seiler (B2) 8-15 13-15.

Simple dames: C. Tripet (B2) - M. L. Dillier (B1) 11-4 11-1.

Double messieurs: D. Cossa-P. Romanet - R. Samieske-M. Seiler 7-15 15-9 10-15.

Double dames: C. Tripet-G. Monnier - K. Brunner-M. L. Dillier 16-17 15-8 15-6

Double mixte: E. Ging-G. Monnier - J. Eppenberger-K. Brunner 15-7 15-9.

LES CLASSEMENTS

Groupe Est: *1. La Chaux-de-Fonds II, 35 points; 2. Neumünster, 26; 3. Saint-Gall II, 17; 4. Vital, 17; 5. Rudolfstetten, 16; 6. Coire, 15; **7. Uzwil II, 0.

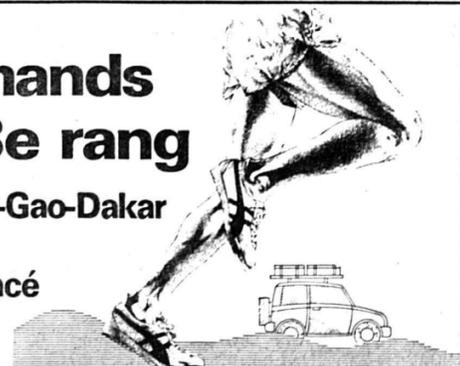
Groupe Ouest: *1. Allschwil, 31 points; 2. Berne, 27; 3. La Chaux-de-Fonds I, 18; 4. Uni Bâle, 16; 5. Olympic Lausanne, 13; 6. Wettingen, 11; **7. Genève, 9. (ge)

* promu en ligue A
** relégués en 1re ligue

COURSE À PIED

Romands au 3e rang

Le Paris-Gao-Dakar a bien commencé



Le départ de la course Paris-Gao-Dakar, longue de 8000 km, dont 6600 km à pied, a été donné samedi après-midi sous la Tour Eiffel, à Paris.

Au terme de la première spéciale qui s'est disputée dimanche jusqu'à Angoulême (12 x 20 km) l'équipe romande a terminé au troisième rang.

Dans les étapes de liaison

jusqu'à Biarritz, elle n'a pas enregistré de pénalité.

Mardi à midi, après 2,5 jours d'épreuve, tous les coureurs étaient en bonne santé.

Le classement à la fin de la première spéciale: 1. Pau, 16 h 45'; 2. Diapason, 17 h 27'; Equipe romande, 17 h 35'.

(jic)

La Chaux-de-Fonds	Déjà les guirlandes	19
Le Locle	Trente ans de loisirs	20
Neuchâtel	Halle de gym insalubre	22
Jura bernois	Laufonnais: voter encore?	25
Jura	CJ: le frein du peuple	27

REGARD

Capet recapité!

Noël. Les cadeaux champignons sous le sapin. Pour notre part et pour passer les Fêtes de fin d'année, nous nous offrons une nouvelle rubrique en page locale. Une lucarne ouverte sur la Révolution française, parce qu'on célébrera son bicentenaire l'année prochaine.

Peu de rapport, a priori, entre l'actualité chaux-fonnière et la Révolution, sinon qu'à La Chaux-de-Fonds comme ailleurs, nous sommes les héritiers de cette lame de fond, qui allait porter jusqu'à ce jour les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.

Chaque jour, une personnalité sera invitée à se situer par rapport à 1789. Si les grands événements révèlent les hommes, leur évocation sert de révélateur à son tour. Elle démasque ceux qui se prêtent à ce jeu, dévoilant un peu plus d'eux-mêmes.

On ne s'étonnera pas de voir le cercle des amis de la Révolution élargi à des milieux peu soupçonnés de visées révolutionnaires. Qui, même, défendent l'ordre établi. Un ordre établi, il est vrai, après 1789. C'est se souvenir aussi que la Révolution fut, pour la grande bourgeoisie d'affaires, un levier pour se substituer à l'aristocratie dans la conduite de l'Etat et obtenir l'équivalence politique de sa puissance financière.

Pour cette évocation, nous avons choisi la manière sobre, n'étant pas convaincus par le cirque audiovisuel orchestré par TF1 «Au nom du peuple français». Une bouffonnerie emperuquée qui travestit le procès de Louis XVI en spectacle juridique, où l'on retrouve les favoris du petit écran hexagonal - Mourousi, Zitronne, Hallier, Vergès... - dans des rôles de composition avant que le peuple - les télé-spectateurs (c'est la même chose) - ne soit appelé à juger l'histoire.

Lundi 12 décembre, le roi fut acquitté à plus de 50% de l'audimat. Le monarque retrouvait la face et son chef. La belle affaire.

Capet recapité! C'est du révisionnisme cocasse, n'était le rôle de faire-valoir joué par l'inculpé en faveur de son défenseur, Me Jacques Vergès (ras-l'bol des téléavocats).

Dans un récent «Événement du Jeudi», Finkielkraut s'inquiétait: Nous sommes passés de l'idéologie à la logique du «coup». Vergès a en lui une capacité de scandale que le spectacle adore. Et le grand paradoxe, c'est qu'au moment où l'on ne parle que d'antiracisme l'homme dont toute la carrière est bâtie sur la haine des Juifs se trouve à son apogée, courtisé, considéré comme l'une des grandes vedettes du spectacle!

Ils sont pervers, les médias, quand l'information doit être spectacle ou ne pas être.

Patrick FISCHER

● Lire en page 19

Vive les pionnières

Nathalie Noirjean,
première monteuse-offset jurassienne



Première lauréate, Nathalie Noirjean s'est lancée dans les arts graphiques. (Photo Impar-Gerber)

Le Bureau jurassien de la condition féminine avance doucement dans sa tâche. Ce n'est pas chose aisée, mais le mur d'opposition à tout changement commence sérieusement à s'effriter. Hier soir, à Delémont, Nathalie Noirjean, de Porrentruy, première monteuse-offset dans le Jura, recevait des mains du président du gouvernement jurassien, François Lachat, le prix «Vive les pionnières», d'un montant de 1000 francs.

Ce prix sera attribué chaque année par le Gouvernement jurassien à des lauréates, dont le nombre risque de grossir au fil des ans. Le prix ira en effet à toute apprentie qui a terminé en 1988 un apprentissage dans une profession - au

sens de la loi fédérale sur la formation professionnelle - dans laquelle seuls les garçons se sont formés. Un bel encouragement à prendre des voies inhabituelles!

Ainsi, Nathalie Noirjean, pionnière 1988, ouvre-t-elle une brèche dans une profession qui tend à se féminiser de plus en plus en Romandie. Agée de 19 ans, elle vient de terminer son apprentissage de trois ans, qu'elle a parfait en suivant les cours de l'Ecole romande des arts graphiques de Lausanne et en travaillant à l'imprimerie du Pays, à Porrentruy.

Lors de cette petite cérémonie, François Lachat terminait son discours en attirant l'attention de

chacun sur la question du langage. En effet, disait-il («le mot pionnière n'existe pas dans le dictionnaire Robert, qui lui préfère le mot pionnier. Je constate, poursuivait-il, que le langage oublie que pour faire fructifier un pays il faut évidemment y faire naître des enfants. Il ne peut donc exister de pionnières sans pionniers. Cette question de vocabulaire n'est pas innocente. Car le fait que le féminin n'apparaisse pas de manière systématique au côté du masculin montre bien que notre société n'a pas encore accueilli pleinement les femmes, avec leurs valeurs, leurs préoccupations et leur sensibilité.» (ps)

● Lire en page 27.

Neige en gros

Val-de-Travers:
trafiquants et toxicomanes
en correctionnel

Une équipe de toxicomanes du Val-de-Travers s'est retrouvée hier devant le tribunal correctionnel, que présidait le juge Schneider. Six des huit prévenus, vivant aux Verrières, à Fleurier, à Couvet, ou en taule ont comparu pour une première audience. Ils brassaient beaucoup de neige, de l'héroïne. L'affaire est la plus grave qui ait éclaté dans le district. On mesure les quantités par cinquantaines de grammes...

L'arrêt de renvoi est épais: 29 pages! Hier, les six prévenus étaient accompagnés par sept avocats. L'un des toxicomanes a franchi la salle du tribunal entre deux gendarmes, menottes aux poignets. Un autre, absent, est emprisonné à Metz.

À COUJET

L'audience, vu le nombre de ses acteurs, se déroulera le 7 février (et sans doute pendant la matinée du lendemain) dans la salle du Conseil général de Couvet. En plus des prévenus et des avocats, on attend une dizaine de témoins (de moralité) et sans doute autant de spectateurs.

Cette salle habituée aux demandes de crédits et autre motions va sans doute frémir pendant la lecture de l'arrêt de renvoi. Ecoutez plutôt.

M.-J. T., actuellement détenue au Centre du Levant de Lausanne, est prévenue d'avoir acheté, de concert avec une bonne partie de l'équipe, 122 grammes d'héroïne représentant une valeur de 36.000 francs! Une partie a été revendue au détail pour financer le commerce alors que le reste était consommé.

I.G., agissant de concert avec un copain, a elle aussi gravement

enfreint la Loi fédérale sur les stupéfiants en achetant 106 gr. de neige.

J.A. s'est contenté de 90,5 gr. Au prix de 500 frs le gramme, cela représente 45.000 francs!

M. H. navigue dans les mêmes chiffres, dont 52,5 consommés.

RECORD BATTU!

S.T., qui est arrivé entre deux gendarmes, bat le record de l'équipe: 200 gr. de blanche, chiffre d'affaire 100.000 francs... Quant à J.-M. P., actuellement détenu à Metz, on lui reproche l'achat de 56,5 gr.

D.D. a agi seul ou de concert avec le champion S.T. pour acquérir 70,5 gr. d'héroïne représentant un montant de 25.200 francs. Complice de I.G., G.S., absent hier, a acheté une trentaine de grammes de haschich et une quarantaine d'héroïne.

Tous ont dépassé le cas de peu de gravité. A partir d'une douzaine de grammes, la justice se fâche et l'obtention du sursis tient du miracle. D'ailleurs, le juge Schneider a fermement conseillé à l'un des prévenus de se faire assister par un avocat.

JJC

La mairie de Valangin de village en hameau

Rédition d'un texte devenu introuvable

Les éditions de la Nouvelle Revue neuchâteloise récidivent: après la publication de la «Description des Montagnes et des Vallées...» de Frédéric Samuel Ostervald, elles proposent l'œuvre de Samuel de Chambrier couronnée par la Société d'émulation en 1794.

Fondée en 1791, cette société d'utilité publique mettait chaque année des questions au concours et récompensait les meilleurs travaux par des prix, des médailles ou des sommes d'argent. Or, dès 1793 elle décida d'offrir un prix suppléant à l'auteur de la meilleure étude d'une juridiction du pays. Samuel de Chambrier (1744-1823) fut le premier lauréat. Celui-ci, qui remplit de nombreuses charges politiques en ville de Neuchâtel, travailla à l'inventaire des archives communales. On lui doit d'ailleurs une description de la mairie de Neuchâtel, publiée en 1840, après sa mort.

CONTENU

Comme les documents qui décrivent le pays de Neuchâtel ne sont pas nombreux, l'ouvrage de Samuel de Chambrier est précieux. Il passe en revue chaque village, chaque hameau avec des commentaires sur l'état de l'agriculture et les principales activités économiques; on y trouve également les premières statistiques sur l'état civil.

L'auteur traite même de géologie et d'hydrographie ou décrit les curiosités naturelles que sont les empousieux, les blocs erratiques et les grottes.

Si le chapitre «Productions» est presque un traité de végétation, un autre passe en revue les différentes espèces d'animaux domestiques et sauvages qu'on pouvait trouver dans la région. Chambrier tente une approche économique et commerciale en évoquant les constructions, les mœurs et les usages.

Il propose de plus des observations générales visant à développer la vallée: qu'il s'agisse de mise en culture des terrains vagues, de suppression du libre parcours du bétail, de fumure du sol ou encore

d'un meilleur usage de l'eau, de plantation d'arbres fruitiers ou de protection des forêts. Pour couronner le tout, il faudrait encore, à son avis, établir une tuilerie et créer un poste de sage-femme. Il n'envisage pas toutefois d'un bon œil le développement de l'industrie qui prive de bras l'agriculture.

REÉDITION

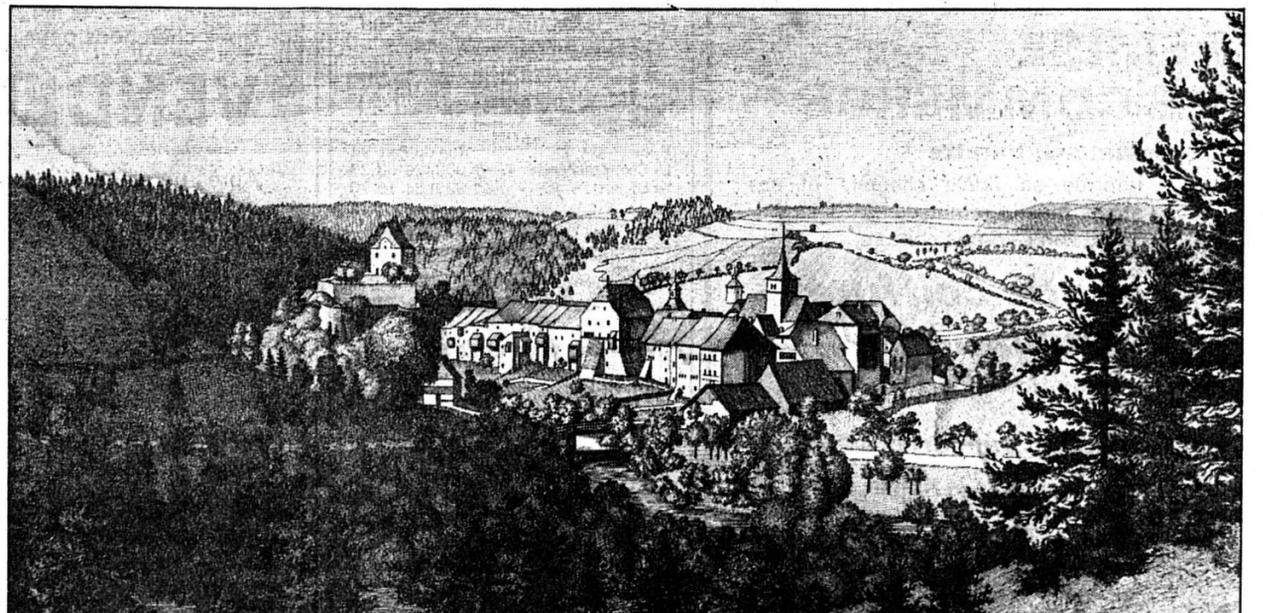
La réédition établie par Françoise Arnoux, Maurice Evard et Michel Schlup est truffée de notes explicatives qui facilitent la lecture du

texte. Une introduction rappelle le rôle de la Société d'émulation patriotique. Des annexes donnent la liste des membres, le règlement et les mémoires couronnés et publiés par cette société savante. Quatorze documents choisis offrent au lecteur une iconographie du Val-de-Ruz à l'époque de Samuel de Chambrier. Ce volume de 168 pages est imprimé sur un papier vergé chamois avec une couverture élégante, toute de sobriété.

Bien que la dimension histori-

que ne soit pas toujours une composante de l'approche d'un problème, la lecture de ce texte permettra une réflexion salutaire sur l'évolution du Val-de-Ruz à l'heure où cette vallée était soumise à des pressions économiques et territoriales. Les Vaux-de-Reuz de vieille souche ou de fraîche date et tous les historiens en général trouveront une description d'il y a 200 ans et mesureront l'évolution gigantesque de ce petit coin de terre sans histoire.

LME



La couverture du livre comporte cette «vue du bourg de Valangin» par Abraham-Louis Girardet avant 1795. Taille douce. (Photo Ime)

En toute saison,

L'Impartial

votre source
d'informations

printemps



Ananas Ghana
le kg **3.90**

LES OFFRES DE NOËL du Supermarché

Fromage à raclette
Marenda
100 g **1.50**

Panettone Baldassini
Milano
500 g **4.95**

Crème dessert Yoplait
chocolat et vanille
duo **1.25**

Soufflé glacé Grand Marnier
Möwenpick
6 portions **11.30**

Moscato Spumante
d'Italie
70 cl **3.30**

Blanc de blancs Kriter
brut de brut, extra-léger
70 cl **11.90**

Champagne Vve Guérin
brut, notre exclusivité
75 cl **19.90**

Fendant Cave de Mollignon
1987
les 3 bouteilles **24.50**

Jeudi 22 décembre, ouvert de 9 h à 22 h. Vendredi 23 ouverture à 9 h. Les 24 et 31 fermeture à 17 h. Lundi 26 ouvert dès 13 h 15.

L'Impartial

Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 24 décembre 1988:
mercredi 21 décembre, à 10 heures

Edition du mardi 27 décembre 1988:
jeudi 22 décembre, à 10 heures

Edition du mercredi 28 décembre 1988
jeudi 22 décembre, à 15 heures

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gagniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Entrepreneur cherche à acheter de particulier à La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier

anciens immeubles

Toutes les offres seront étudiées discrètement. Fonds propres assurés. Ecrire sous chiffres 93-31097 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier. 56235

offres d'emploi

REGULARIS
Pour début 1989 nous cherchons

1 mécanicien CNC
1 mécanicien de précision
Suisse ou permis C 713

27 11 55

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

divers

Un présent...



Grande-Rue 10, Le Locle 825

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus. Discretion assurée.

Meyer Financement + Leasing
Tirage 28 - 2520 La Neuveville - Tél. 038/51 18 33
Du lundi au samedi, de 10 à 20 heures. 001575

BOURGOGNE-BORDEAUX

La bouteille de votre année de naissance

1949	1959	1969
40 ans	30 ans	20 ans

D'autres années à disposition.

Tél. 0033/50 26 00 67 1132

A vendre

fourgon Peugeot J9

Année 1986 - 18 000 km - Expertisé - Tous accessoires - Bon état - Prix à débattre.

Ø 23 19 61 60971

offrez utile



TÉLESCOPE
Dès Fr. 348.-
35-117 x
Obj. 60 m/m

MICROSCOPES OLYMPUS

von gunten

Av. Ld-Robert 23
039/23 50 44

offres d'emploi

BIERE CARDINAL

Nous cherchons pour une activité intéressante et variée

VENDEUR-PROMOTEUR

Après un stage d'introduction, vous visiterez notre clientèle du commerce de détail dans le canton de Neuchâtel. Pour ce poste de confiance, nous demandons:

- formation commerciale ou équivalente;
- expérience acquise si possible dans la branche alimentaire;
- aptitudes de négociateur;
- âge idéal 25 à 35 ans.

Nous offrons:

- bonne ambiance de travail;
- conditions d'engagement et prestations sociales favorables.

Si vous êtes intéressé à une place stable, veuillez nous faire parvenir vos offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

SIBRA MANAGEMENT SA, service du personnel,
rte de Beaumont 2, 1700 FRIBOURG.

002319

REMISE DE COMMERCE

Mme G. Paratte

informe sa fidèle clientèle et ses amis qu'elle remet dès le 3 janvier 1989 son salon de coiffure

Atelier de coiffure «Constellation»

Avenue Léopold-Robert 51
2e étage
à Mme Nicole Lorimier

Mme G. Paratte et Nicole profitent de cette occasion pour remercier leur fidèle clientèle pour la confiance témoignée et l'invitent à la reporter sur Mme Lorimier. 19642

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 63 23
Le Locle Ø 039/31 16 70 695

Yoga

Institut de yoga et de relaxation

Ginette Gonseth
Rue du Collège 11
(Anc. Institut Maytain)
2300 La Chaux-de-Fonds
Ø 039/28 30 23

Dès janvier 1989

Nouvelle adresse:
Av. Léopold-Robert 72
(4e étage) 20058

L'Europe des écoliers italiens

Spectacle de Noël du comité des parents d'élèves

Grandiose, le spectacle des enfants de l'école italienne samedi à la Maison du peuple. Ils étaient une septantaine sur scène pour évoquer l'Europe et la paix.

Préparé par le comité de parents d'élèves de l'école italienne, et en particulier par son président M. Jacomo Camarda, le spectacle sur le thème l'Europe et la paix dans le monde a rassemblé samedi en fin d'après-midi à la Maison du peuple 60 à 70 enfants de huit à quinze ans sur scène. Les douze pays de la Communauté ont chacun été évoqués par de petits groupes d'enfants, l'un vêtu du drapeau national, les autres présentant une danse du pays illustré.

Une salle pleine de parents et d'amis a entre autres applaudi les pas de jeunes Zorba grecs et

admire une danse flamande enseignée aux petits italiens par Mlle Pinet, institutrice d'origine belge. Pour les tableaux sur l'Espagne et le Portugal, le comité de parents avait profité de faire appel à des enfants de ces pays.

Le final s'est déroulé sur l'hymne européen, le fameux Hymne à la joie de Beethoven. Le drapeau aux douze étoiles s'est déroulé au-dessus de tous les participants réunis sur scène dans un décor de Parlement européen. Enfin, un groupe d'enfants a entonné les «Mille colombes» de Mireille Mathieu, tandis qu'une jeune fille dansait devant eux. Dans la salle, on a senti les frissons courir le long des échine...

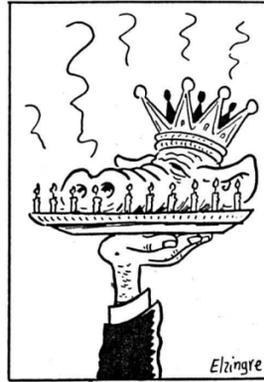
Cette belle fête de Noël avait commencé avec la présentation de la crèche par une cinquantaine

d'enfants de niveau primaire. L'ensemble de ce spectacle culturel haut en couleur a duré plus de deux heures. A l'heure des cadeaux, les plus petits ont reçu un paquet de friandises, les écoliers de primaire un dictionnaire élémentaire d'italien, tandis que celui destiné aux plus grands est encore en commande. Ils le recevront dans quelques jours.

Après un intermède apprécié du Club Arc-en-Ciel, place a été faite à la danse: l'orchestre Gin Fizz jouait jusqu'à deux heures du matin.

La fête était organisée par le comité des parents d'élèves, en collaboration avec le comité d'émigration italienne (COEMIT), le Comitato cittadino italiano, sous le patronage de l'agence consulaire de La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Il était une fois la Révolution... avec Charles Augsburger



Charles Augsburger, président de la ville, est le premier à s'essayer à notre nouvelle rubrique: «Il était une fois la Révolution». Diverses personnalités lui succéderont à ce portillon de l'histoire, représentants des horizons politique, économique, culturel, religieux, etc. Chacun sera invité à se situer par rapport à 1789 en guise de transition avec l'année du bicentenaire, ceci tant que l'actualité observera la traditionnelle trêve des confiseurs.

Charles Augsburger: la Révolution me passionne. (Photo Impar-Gerber)

- Faut-il fêter le bicentenaire de la Révolution française ou mieux vaut-il oublier cette page d'histoire?
- L'événement a une dimension universelle. Voyez la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, proclamée universelle. Il s'est passé quelque chose de fondamental. Il faut y sensibiliser les gens.
- Comment vous situez-vous par rapport à l'événement?
- La période me passionne. C'est une page d'une extraordinaire intensité, où l'histoire se faisait, chaque jour, comme dans un laboratoire. Ce fut la fin de l'ancien régime, de la féodalité, de l'aristocratie. Une véritable coupure.

Le rejet de l'ordre établi, avec ses abus, ses privilèges, a mis le mouvement en marche. Les événements se sont ensuite poursuivis sans prémonition, de manière spontanée, avec une effervescence porteuse de quelque chose de fondamentalement nouveau. Cette situation créée, il a fallu passer à la mise en application de la doctrine avec les débats d'idées et les conflits d'intérêts que cela suppose.
- Le socialiste que vous êtes aurait-il été révolutionnaire?
- Je me vois difficilement dans l'autre camp. La Révolution a fait apparaître la distinction entre le parti du mouvement et celui des conservateurs. Je pense que ces derniers ont tort. Les choses changent. Je préfère être de ceux qui font le changement qu'avec ceux qui serrent le frein.
- Danton ou Robespierre?
- Sur le plan humain, ma préférence va à Danton. Intellectuellement, Robespierre est plus séduisant, bien que son culte de l'Être Suprême me choque. En arriver là à partir des idéaux de 1789, cela me paraît antinomique. Les excès ne sont pas loin.
- L'héritage marquant de la Révolution, 2000 ans plus tard?
- On a vu émerger de nouvelles valeurs: liberté, égalité, fraternité. Elles gardent une signification très contemporaine, étant tou-

jours à la base de nos concepts démocratiques. La Révolution leur sert de tremplin. Elle fut l'occasion de les traduire en système politique.
- Ce fut un accouchement dans la douleur: une brusque fièvre d'intolérance, la Terreur, les têtes tranchées.
- Au nom d'idées généreuses, il y a eu des excès coupables, provoqués par la crainte de porter atteinte à l'édifice en construction. Les choses avaient plutôt bien commencé, avant que cela ne dégénère. On ne bascule pas un ordre établi de si longue date, avec des références divines, sans quelques dégâts humains.
- Des valeurs de 1789, laquelle devrait guider l'avenir?
- La trilogie évoquée plus haut s'inscrit dans un projet de société. Un idéal collectif qu'un peuple s'est trouvé en situation de mettre en application. Cette volonté commune se perd. Quand on sait que des hommes sont morts pour le droit de vote, la montée de l'abstentionnisme nous interpelle.
La fraternité est, en priorité, la notion à revaloriser. Elle implique la convivialité, la solidarité, la justice sociale. Le contraire des valeurs prônées par nos sociétés modernes, qui conduisent l'homme à un égoïsme, un individualisme outranciers. PF



Sous le drapeau européen, un final grandiose en danse et chanson (Photo Impar-Gerber)

ÉTAT CIVIL
LA CHAUX-DE-FONDS
Naissances
Meyer Garry, fils de Francis André et de Meyer née Dubied Sylvia. - Nunez David, fils de José et de Nunez née Barral Maria del Carmen. - Andric Clara et Andric Maria, filles de Luka et de Andric née Bresolin Patrizia. - Pombinho Catia-Marissa, fille de Serafim et de Pombinho née Constantino Maria Luisa. - Oberson Philippe, fils de Bernard Michel Fernand et de Oberson née Geiser Isabelle Française.

avis urgent
Nous cherchons des **SECRETAIRES** de langue maternelle allemande ou parfaitement bilingues.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

NAISSANCE
CLINIQUE de la TOUR
AURÉLIE
a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
PAULINE
le 18 décembre 1988
Brigitte et Joël DUBOIS-HENG
Croix-Fédérale 48
La Chaux-de-Fonds

Déjà les guirlandes

Les préparatifs avancent à Marché 18

L'immeuble de Marché 18 met ses atours de fête pour le grand Noël de «Choeur à coeur»; les bambins pourvoient à sa rutilance accrochant guirlandes et étoiles. Ils font la preuve que des plus petits aux aînés, ce Noël particulier est à tous. Dans le comité de «Choeur à coeur» - ce Noël généreux et gratuit ouvert à tous durant 48 heures - une jardinière d'enfants a songé à demander la participation des petits pour la décoration de l'immeuble Marché 18; la directrice des jardins d'enfants a fait circuler l'appel plus largement et une dizaine de classes se sont prises au jeu. On entre en effet dans la phase

finale de l'organisation. Jeudi, lors de l'ouverture nocturne des magasins, la soirée sera celle de l'accueil des bénévoles; dès 19 h. 45 ceux déjà inscrits et ceux qui ne l'ont pas encore fait, ainsi que tous les autres qui veulent donner un coup de main ou offrir du temps ou autre chose, peuvent se rencontrer, faire connaissance et participer à la définition du plan d'action du week-end brillant à venir. Dès 21 heures, le quartet Chris Bovet Band donnera en musique un avant-goût de la fête.
NOËL ÉCLATÉ
Choeur à coeur sera aussi extra-muros; à la gare en particulier,

avec une antenne-relais, petit coin aménagé en accueil où l'on pourra fraterniser, manger un morceau, faire une partie de cartes, et discuter le coup cela le 24 dès 17 heures et le 25 décembre pour la soirée complète. Dans certains cinémas, durant l'entracte, Choeur à coeur sera aussi là, de quoi rappeler à chacun que c'est Noël et que l'on peut ensuite se rendre à Marché 18. La fête déborde ainsi dans la ville mais le contact sera permanent avec le coeur de l'organisation, contact assuré par les cibistes, autres bénévoles bienvenus.
TRANSPORTS
Comme l'année dernière, les transports en commun sont gratuits pour se rendre à Marché 18, pour les 48 heures; il faut simplement toucher des bons au CAR (Serre 12) ou à la gare des TC; en dehors des heures des bus et pour les handicapés ou personnes éloignées, des transports sont assurés: téléphonez simplement au 039/28 47 16. Pour la soirée du 25 décembre, l'appel est réitéré à la population pour le souper chaux-de-fonnier (copie du repas canadien). Chacun apporte le surplus de sa table du Réveillon, ou ce qu'il a expressément mis de côté pour offrir à tous ceux qui passeraient par Marché 18. C'est la fête du partage, ne l'oublions pas et c'est un Noël de retrouvailles qui s'annonce chaud en amitié. (ib)



Les enfants ont mis leur coeur à préparer des décorations pour un Noël en chœur qui se tiendra à Marché 18. (Photo privée)

☎ Marché 18, du 24 décembre à midi au 26 décembre à midi, ouverture non-stop.

Paysages et portraits

Pierre Perret expose à la Galerie du Parc



Pierre Perret devant ses sanguines, quelques pièces de son exposition. (Photo Impar-Gerber)

Artiste venu de Fleurier, Pierre Perret est depuis samedi l'invité de la Galerie du Parc. Il y présente des portraits et des natures mortes; sa technique est multiple et il s'adonne à la peinture à l'huile, au pastel, à la sanguine ou au crayon selon les sujets et l'ambiance à transcrire. Pour les portraits typés, vieillards sur un lit, clochard au restaurant, Pierre Perret aime la sanguine qui rend bien les ombres et lumières, et ajoute une certaine douceur au tableau. Pour certaines natures mortes, l'huile lui sied mieux et jouant de lumière indirecte, il privilégie une tonalité de clair-obscur fort savamment travaillée. L'aqua-

relle lui chante dans les paysages «et même les paysages d'hiver ne sont ainsi jamais froids». Avec des touches de brun, de vert, il anime ces images de froidure; parfois, il préfère le sépia pour rendre la nature. Sa palette est diverse donc et cet artiste, qui enseigne également le dessin, expose pour la première fois à La Chaux-de-Fonds. Il montre un certain académisme, un savoir-faire indéniable. Manque peut-être un vrai souffle créateur qui mettrait un peu de désordre dans ce sage univers; Pierre Perret serait-il victime de son talent? (ib)

Le trentième anniversaire en point de mire

Fête de fin d'année pour le Club des loisirs

Quelque 600 Aînés avaient pris place, samedi dans le Temple du Locle à l'occasion de la traditionnelle fête de fin d'année du Club des loisirs du Locle dont sont également membres des habitants des localités environnantes et de La Chaux-du-Milieu en particulier. Cette manifestation revêtait un intérêt tout particulier puisque ce club - la plus importante association du Locle en nombre - célèbre cette année son 30e anniversaire.

Son président, André Tinguely n'a pas manqué de le relever dans son allocution de bienvenue. Si au 25e anniversaire le club avait accueilli une conférence internationale traitant du problème du 3e âge à laquelle 150 délégués avaient pris part, le 30e anniversaire sera marqué lui d'un programme d'activités particulièrement riche pour le

prochain trimestre. Il sera dévoilé dans le prochain bulletin de «L'heure Paisible» actuellement à l'impression.

M. Tinguely a ajouté que le club du Locle fut le premier de ce genre à être créé, avant que cet exemple ne soit suivi, on seulement dans le canton, mais au-delà.

ENSEMBLE DU CUIVRE VALAISAN

C'est aussi dans ce cadre que le programme de cette fête fut particulier et débuta par plusieurs productions du Choeur mixte de l'Eglise catholique du Locle dirigé par J.-Paul Gogniat. Celui-ci s'est montré très généreux quant au nombre de ses interprétations et s'est fait de cette manière apprécier à sa juste valeur par l'auditoire.



Plus que centenaire Mlle Jeanne Montandon participe toujours aux activités du Club des loisirs. Ici, au centre, elle reçoit le traditionnel cornet.



L'ensemble de cuivre du «Moulin à vent» dirigé par John Devanthéry qui s'est signalé comme un excellent joueur de cor des Alpes. (Photos Impar-Perrin)

Venue du Valais, et plus précisément des hauts de Sierre, la formation dirigée par John Devanthéry composée uniquement de cuivres, s'est taillée un beau succès.

L'ensemble du «Moulin à vent» est aussi à l'aise lors de l'interprétation de marches, de tangos ou de valse avec des musiciens qui dégagent des sons très purs de leur instrument.

Devant ce public essentiellement couronné de cheveux blancs le directeur, également musicien, a apporté une touche folklorique supplémentaire en interprétant en solo ou avec l'appui d'un de ses compères des duos de corps des Alpes. Lors du final il a actionné un carillon qu'il a lui-même créé et basé en respect des tonalités de celui qui domine le clocher de Vercorin.

Les Aînés sont ensuite allés chercher les traditionnels cornets de fin d'année, préparés au nombre de 800, le matin même par des responsables du Club des loisirs. (jcp)

Le monde d'Annie et Céphilo

Théâtre à La Grange

Dernièrement à La Grange, une fraction de la troupe théâtrale Zéro + présentait deux très courtes pièces jouées par leurs auteurs: «Le monde d'Annie» de et par Anne-Françoise Jemmely, «Céphilo», de et par Benjamin Cuche. Deux oeuvres très différentes, la première jouée avec fraîcheur, spontanéité, la seconde avec un réel talent de comédien. (Un théâtre un peu plus plein que d'habitude, un public ravi, regrettant peut-être d'avoir oublié son gros chandail d'hiver...)

Le monde d'Annie: Anne-Françoise Jemmely est de physique plutôt ingrat. Elle nous brosse, seule sur scène, un portrait de la condition des gros en général, et des solitaires en particulier. Enfant, adolescente, puis femme déçue par la vie, elle incarne chaque fois son personnage.

Naïveté, franchise. Anne-Françoise ne se prive pas d'user de notre accent du terroir. Sur un sujet pas forcément drôle, elle parvient à nous faire rire, de nombreuses fois. Ses interrogations sont touchantes. Le dialogue avec le jeune homme qu'elle emmène chez elle parfaitement descriptif des banalités que chacun peut avoir, au moins une fois prononcé.

Elle mange voracement un plat de spaghetti, boit de la bière: «Vous en voulez?» Rires... Et, lorsqu'elle se couche: «Quelqu'un veut venir?» Silence...

Céphilo: Arthur et Céphilo sont jongleurs. Ils partent conquérir le monde. Arthur, nous raconte Céphilo, est dur, méchant, autoritaire. Céphilo, lui, est doux, passif, influençable. Il a un joli petit nez en trompette. Il est sympathique, enfantin, presque un peu énervant. Sa naïveté le perd. Arthur l'entraîne de par le monde. Les deux compères rencontrent un chat. Qu'ils finiront par manger, la vie de bohème ne nourrit pas son jongleur, le chat si. Céphilo a des remords. Il essaie constamment de se justifier. Prostré, il se lamente. Soudain, il perd son masque, dévoilant un visage dur, sadique. Céphilo est méconnaissable. Son récit devient alors plus affirmé, plus vrai, plus cruel également. Les véritables pulsions apparaissent. Et lorsqu'il essaie de redevenir gentil et bête, comme au début, plus personne ne s'y trompe. Le jongleur a bien fait son numéro. Son jeu d'acteur ne laisse aucun répit au spectateur. Du vrai théâtre. (se)

Nouveau réémetteur de TV pour Les Brenets

Si les ondes se jouent des frontières, il n'en est pas de même de la topographie. C'est d'un réémetteur installé sur territoire français que, depuis le 20 décembre 1988, les téléspectateurs des Brenets captent les trois programmes suisses.

Au fil des ans et des constructions, il s'est avéré que le nouveau quartier de Beau-Site ne pouvait pas capter les signaux émis par le réémetteur qui surplombe l'ancienne localité, au Châtelard. Pour combler cette lacune, diverses recherches furent entreprises et le seul emplacement favorable se trouvait être sur sol français.

Une convention signée par la France et la Suisse stipule que le pays sur lequel se trouve implantée une installation de télévision sera le maître d'œuvre et qu'il louera l'infrastructure (local + mât) au pays riverain intéressé. Fort de cet accord, c'est à Villers-le-Lac que Télédiffusion de France (TDF) a construit une station qu'elle loue aux PTT suisses. Les équipements

techniques appartiennent à la Direction d'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel (DATN) qui en assure l'exploitation.

Dès aujourd'hui, cette station diffuse les trois chaînes de la télévision suisse sur les canaux 21, 24 et 27. Le nouveau site étant diamétralement opposé à l'ancien, les installations réceptrices actuelles devront être modifiées en conséquence.

Toutefois, la réception du premier programme sera encore possible sans modification pendant quelques semaines, puisque l'ancien émetteur canal 10 restera en service durant ce laps de temps, afin de laisser un délai qui permettra aux téléspectateurs des Brenets d'orienter leur antenne réceptrice de télévision en direction de Villers-le-Lac. L'ancien réémetteur ne sera pas pour autant réduit au silence puisqu'il continuera à diffuser les programmes radio en OUC. (comm)

Quand La Sociale étale son registre

Concert d'automne à Paroiscentre

Suivant l'exemple d'autres associations locales, la Musique ouvrière La Sociale avait choisi, dimanche dernier, de donner son concert d'automne à Paroiscentre. Première fanfare à occuper cette vaste salle, ce fut une réussite, d'abord par le nombreux public qui l'occupait, puis en raison de son excellente acoustique et de son judicieux éclairage.

Aussi est-ce avec satisfaction que Rémy Cosandey, président d'honneur de cette phalange de musiciens, s'est plu à saluer ses auditeurs, tout en les remerciant de leur présence.

Il a rappelé que La Sociale, en moins de vingt mois, a offert quatre concerts à la population, avec la préparation d'une cinquantaine d'oeuvres, démontrant par là

l'assiduité et la fidélité de ses musiciens, leur talent, mais aussi le dynamisme de Jean-Jacques Hirschi, leur directeur dévoué et compétent, secondé dans sa tâche par Gilbert Peçon, sous-directeur, tous les deux aimablement fleuris en cours de soirée.

Le programme était de choix, véritablement et pour tous les goûts. Après «Réverie», de de Haan, une oeuvre de Curnon a été dédiée à Gilbert Jeanneret, ancien président de La Sociale, décédé la semaine dernière, dont le souvenir et le dévouement ont été rappelés par Rémy Cosandey.

Puis ce fut le déroulement d'un programme d'oeuvres très variées, toutes particulièrement entraînantes et d'un rythme plaisant. Les musiciens sont mis à rude épreuve,

mais tous, néanmoins, se jouent des difficultés d'exécution qui leur sont imposées. Tous les registres sont bien équilibrés, chacun d'eux étant composé d'excellents musiciens, bien appuyés par une batterie dynamique.

J.-P. Crausaz fut un excellent soliste au saxophone alto, mais les euphoniums et les cornets ont été, eux aussi, très brillants. Deux oeuvres ont été bissées et de longs et

chaleureux applaudissements, en fin de programme, ont valu au public d'entendre une oeuvre supplémentaire due à W.-A. Mozart, puis une marche très entraînante.

Rapidement ensuite, des tables ont été mises en place, permettant au public d'entourer les musiciens et de partager avec eux le verre de l'amitié, mettant un terme à une chaleureuse et sympathique veillée musicale. (m)

Avec la chorale des Girardet

Comme ces dernières années, les élèves du collège des Girardet ont été réunis en chorale par les enseignants du lieu. Celle-ci aura l'occasion de se produire à plusieurs reprises. Soit à la Résidence, mercredi 21 décembre à 15 h lors de la fête de Noël de cette institution et

le lendemain, jeudi 22 à 16 h dans de pareilles circonstances, mais à l'hôpital.

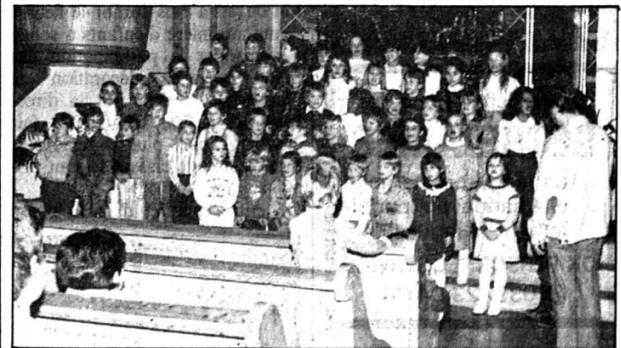
Ce même jour, mais à 15 h, cette chorale se produira aussi pour les habitants du quartier, autour de la fontaine du Quartier-Neuf. (p)



Fondée en 1918, La Sociale est en pleine forme et prometteuse d'un bel avenir (Photo m)

Le temps des fêtes

Manifestations pour Noël aux Brenets



Les écoliers ont chanté pour les familles. (Photos dn)

Les aînés des Brenets étaient conviés samedi à la salle de gymnastique pour un après-midi de retrouvailles et d'animation.

Sous l'égide des paroisses protestante et catholique, un groupe de bénévoles s'était dévoué pour que la soixantaine de personnes âgées (pour la première fois une majorité d'hommes) passent quelques instants agréables dans une ambiance chaleureuse.

Ainsi, outre une collation appréciée, étaient proposés aux participants un diorama sur le thème de la nativité, par le pasteur de Montmollin, un film sur les flore et faune du Jura, par M. Gremion,

un loto et quelques productions du petit chœur d'enfants du village.

Le lendemain, les familles emplissaient le temple pour participer à un Noël communautaire. Là encore, des chants des chœurs mixtes, des élèves des écoles, du petit chœur encore, et de la musique, ainsi qu'un récit de la naissance de Jésus, illustré de diapositives et commenté par des enfants.

Ces deux manifestations étaient le prélude communautaire aux fêtes de fin d'année. Elles sont toujours fort suivies par la population, signe d'un réel besoin et de leur place dans la vie villageoise. (dn)

NAISSANCE

Francis et Patrizia DUBOIS
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
FEDERICO
le 18 décembre 1988
Maternité Le Locle
Reçus 20
2400 Le Locle

CELA VA SE PASSER

Spectacle de l'Ecole primaire de La Brévine
Les quelque 34 enfants de l'Ecole primaire de La Brévine proposent **mardi 20 décembre et jeudi 22 décembre à 20 h 15 à la salle de rythmique du collège** un spectacle de Noël qui a pour titre «Le calendrier de l'Avent». Une première dans le genre qui comprendra notamment des poèmes et des chants. A ne pas manquer sous aucun prétexte. (paf)

Pisciculture des Enfers

Trites, grenouilles, saumon fumé

Le Locle
☎ 039/31 45 91
ou
039/31 54 15

60973



nocturne jusqu'à 21h30

Le Locle

Mercredi
21
DÉCEMBRE

Marché **MIGROS** rue Bournot



divers

Chauffer Sécher Economiser!
Ces appareils sont les meilleurs.
Mobile, économique, indispensable pour ateliers, baraquements, chantiers, garagistes, jardiniers, halles de fabrication etc.
Demandez nos offres et prospectus.

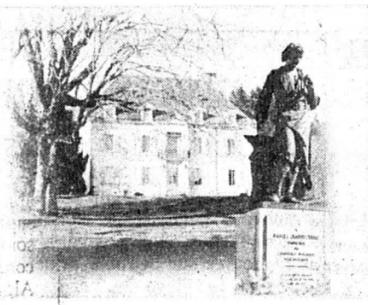


représenté par:
AFUTRON
vente et affûtage d'outils de coupe pour le bois et lames pour le métal
Charles Berthoud
Gare 14 - Le Locle
☎ 039/31 18 19 60982

VISION 2000
von **gunten**
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

depuis 1969
vitrés résolus
dettés
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33.69.70 615

Notre nouvelle spécialité en chocolat:
Daniel Jean Richard
un cadeau apprécié de votre chocolatier
Edouard Jacot
Le Locle
☎ 039/31 45 69 60688



Hôpital du Locle
Jeudi 22 décembre
Visites supprimées dès 16 heures
Fête de Noël des malades
Merci de votre compréhension 60940

A vendre
1000 MONTRES
Dès Fr. 5.- la pièce.
☎ 039/28 42 94 - 31 70 53,
aussi le soir et le samedi.
(Offre valable jusqu'à épuisement). 19962

LE RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets, sera fermé du 18 au 23 décembre jusqu'à 17 heures.
24 décembre ouvert toute la journée, 25 décembre ouvert à midi.
Réservez dès maintenant pour vos repas de Noël et vos sorties de fin d'année.
Menus à disposition.
Les culottes de grenouilles sont de retour.
Se recommande: Famille Jacot.
☎ 039/32 10 91
American Express, Eurocard, Eurochèques, Visa, Diners Club, chèques français. 60727

APPELEZ... nous vous répondrons!

Contacts
Rencontres Service
Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite
Case postale 61
1022 Chevannes ☎ 021/634 07 47 003659

☎ 039/31 48 70

AUBERGE DU PREVOUX
Chez Wagner
RESTAURANT BAR

Menu de Noël
Saumon fumé de la combe des Enfers
Tassette de queue de bœuf
Suprême de turbotin en habit vert ou
Coffret de ris de veau sur lit d'épinards
Dinde de Noël aux marrons
Choux de Bruxelles au beurre
Fromages assortis
Parfait glacé au Grand-Marnier
Bûche de Noël
Menu complet 48.-
Avec une entrée 38.-
Sans entrée 26.-

SERVICE TRAITEUR À DOMICILE
Se recommande: Albert Wagner, cuisinier
Fermeture hebdomadaire le lundi 277

Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER 31 30 66
Succ. Frédy Bula

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes 31 41 35

Plâtrerie-Peinture
Eddy ESCHLER 31 68 22
Papiers peints

Qureshi Vidéo-Centre
Place du Marché 2400 Le Locle 31 84 36
VIDEO-TV-HIFI-VIDEO-CLUB

NARCISSE TONDAT & Fils
Tous systèmes de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17a

Service de bus pendant les fêtes de fin d'année
Jusqu'au 24 décembre 1987 service normal
Le 26 décembre 1988 aucun service de bus
Le 2 janvier 1989 aucun service de bus
Les 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 1988, l'horaire sera le suivant:
Le matin horaire du samedi
L'après-midi (des 27, 28, 29 30 décembre 1988)

	Départ de (en direction du Centre-Ville):				
Jeanneret	Verger-HLM	Communal-Piscine	Monts-Hôpital	Cardamines	
13 h 00	13 h 10	13 h 40	13 h 25	13 h 45	
16 h 25	16 h 35	17 h 05	16 h 50	17 h 10	
	Départ du Centre-Ville en direction de:				
Jeanneret	Verger-HLM	Communal-Piscine	Monts-Hôpital	Cardamines	
* 13 h 50	13 h 05	13 h 35	5) 13 h 20	13 h 35	
6) 17 h 20	16 h 30	17 h 00	16 h 40	17 h 00	

* Passe par le Home médicalisé « La Résidence », retour à 15 h 50 pour Centre-Ville et la gare.
5) Passe par la gare
6) Passe par le Tertre.

Dès mardi 3 janvier 1989 horaire normal.

Les Autobus Le Locle ALL S.A.
remercient leur clientèle de sa fidélité et présentent à chacun leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Autobus Le Locle ALL SA

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DRING DRING!



La Robella et une motion

Fleurier : le législatif siège ce soir

Le Conseil général de Fleurier se réunira ce soir à la salle du Grenier, sous la présidence de Raoul Jeanneret (soc). Comme les autres communes, il examinera la demande d'aide financière pour La Robella. Elle se monte à 106.719 francs pendant deux ans puis douze francs par habitant durant la décennie suivante.

Autre point intéressant de l'ordre du jour: l'échange-vente de terrain en zone industrielle entre l'entreprise Handtmann et la commune. La décision qui sera prise ce soir (échange de 860 m², vente de 340 m²) donne le coup d'envoi aux grandes manœuvres de rationalisation engagées dans ce secteur.

Si tout se passe comme prévu, Handtmann pourra agrandir son usine, la commune et le RVT construiront des locaux pour leurs services et il restera encore un terrain au bord de l'Areuse pour entreprise de moyenne grandeur.

MOTION

Le groupe forum a déposé une motion pour la création d'une piste de bicross, sur un terrain vague, au nord-ouest de la place de sport des Lerreux. La surface disponible, 2500 m², permettrait de tracer une piste longue de près de 300 mètres et répondant aux nor-

mes nationales et même internationales.

Pro Juventute a déjà manifesté son intention de soutenir cette réa-

lisation. D'autres aides financières sont possibles. De quoi couvrir une bonne part de l'investissement, moins de 20.000 francs et

offrir à bon compte un formidable terrain de jeu aux gosses du village.

JJC



Fleurier se prononcera à son tour sur le téléski de La Robella.

(Photo Impar-Charrère)

VAL-DE-RUZ

A l'unanimité

Budget accepté à Coffrane

Le législatif de Coffrane a siégé hier soir, sous la présidence de Eric Nicolet, pour examiner le budget 1989, légèrement déficitaire de 37.777 francs. Bien que le total des recettes de 1.190.600 francs ne couvre pas le total des dépenses de 1.228.077 francs, ce budget relativement équilibré a été accepté à l'unanimité.

En remplacement de Mme Antonini, qui vient d'accéder au comité directeur de la LIM, le Conseil général a décidé de nommer Philippe Besancet comme deuxième représentant à l'assemblée générale LIM. C'est encore à l'unanimité que le législatif a accepté de verser au Fonds régional le 2% des prêts LIM obtenus de la Confédération et destinés à venir en aide à de petits projets d'investissements qui ne peuvent bénéficier de l'aide LIM fédérale pour des raisons

administratives. La seule raison de leur trop faible volume financier ne leur permettant pas d'être pris en considération.

Le Conseil général s'est prononcé favorablement également sur le financement du secrétariat régional LIM Val-de-Ruz. Pour la région, la part par habitant pour 1987 s'élevait à 3 francs. Cette contribution annuelle augmentera à 3 fr 50 et sera inscrite au chapitre des dépenses diverses.

Au chapitre divers, le président a fait part de la démission de Michel Gutknecht, au Conseil général et communal.

Pour le remaniement parcellaire prévu prochainement, le Conseil communal devra obligatoirement verser le 5% du coût total, soit un montant d'un peu plus de 40.000 francs.

(Lme)

Huit montres à la seconde

Retraités romands d'ETA S.A.

L'Association des retraités romands d'ETA S.A. qui compte 922 membres répartis dans toute la Romandie a fêté Noël la semaine dernière à la Cité universitaire de Neuchâtel.

Le président de la direction du groupe ETA S.A., Anton Bally, de Granges, a brossé un tableau positif de la situation actuelle de l'entreprise. Sur 5700 collaborateurs et collaboratrices, 4300 travaillent en Suisse et 1400 en Italie, en France, à Hong Kong mais aussi en Thaïlande et aux Etats-Unis.

La montre à quartz qui représente le 94% de la production totale s'est accru de 15%. La vente

des mouvements mécaniques automatiques s'est élevée de 30% par rapport à l'an dernier.

Cinquante millions de montres, mouvements et chablons ont été vendus durant les 11 premiers mois de 1988, ce qui correspond à 230.000 pièces produites par jour, ou 29.000 par heure ou 500 par minute soit encore 8 par seconde! A titre de comparaison, ETA avait fabriqué 29 millions de pièces en 1983.

Le programme des manifestations de l'Association romande des retraités prévoit un après-midi à ski à Tête-de-Ran le 21 février, une journée à Morat le 8 septembre et la traditionnelle Fête de Noël le 8 décembre. (ha-imp)

Les Geneveys-sur-Coffrane: jubilaires d'Esco et Le Prélet

La direction des entreprises Esco et Le Prélet ont fêté leurs fidèles employés au cours d'une soirée familière suivie d'un repas dans le restaurant d'entreprise. A relever que les patrons d'Esco, MM. Hubert et Gino Rossetti figuraient sur la liste des jubilaires.

Esco S.A., 30 ans de fidélité:

Serge Kramer et Francis Martin. 25 ans: Antimo Andriani, Francis Gessler, Gino Rossetti, Hubert Rossetti, Gianfranco Tarenzi.

Le Prélet, 35 ans: André Gattoliat et Emile Gattoliat.

30 ans: Germaine Gertsch. 25 ans: Marie-Thérèse Andriani. (ha)

Renversé par une voiture

Octogénaire blessé aux Verrières

Un automobiliste domicilié en France, à Malbuisson dans le Doubs, M. R.G., qui circulait hier à 17 heures sur la route principale dans le village des Verrières en direction de la douane, a renversé un piéton à hauteur de la

Vy-Renaud 121. Il s'agit de M. Maurice Amstutz, né en 1905, demeurant aux Verrières, qui traversait la chaussée.

Blessé, le passant a été transporté par ambulance à l'hôpital de Couvet.

LITTORAL

Le budget passe la rampe

Conseil général de Colombier

Rapide séance jeudi passé, où le Conseil général de Colombier a accepté le budget 1989, celui du télé-réseau et les différents arrêtés à l'ordre du jour.

Le budget 1989, soumis au législatif, présente un déficit des comptes d'exploitation de 308.000 francs. Ce chiffre comprend toutefois 164.000 francs d'amortissement supplémentaire, le déficit réel se montant à 144.000 francs. Après le versement et le prélèvement à la réserve d'épuration des eaux et le prélèvement du solde de la réserve hospitalière, le déficit d'exploitation est cependant ramené à 15.000 francs, pour un montant total de dépenses de l'ordre de 9 millions 819.000 francs. Le budget est adopté à l'unanimité, de même

que celui du télé-réseau, bénéficiaire de 3400 francs.

Adoption également de l'arrêté autorisant le Conseil communal à emprunter la somme de 2 millions de francs, pour couvrir des crédits déjà votés. La nouvelle tarification du gaz et l'échelle horaire des vacances concernant les membres du Conseil communal passent également la rampe sans difficulté.

Suite au rapport de la commission des naturalisations, l'assemblée accorde celle du ressortissant égyptien Ahmed Mahmoud Abdo Abdel Gawad. Enfin, le socialiste André Berthoud remplacera au Conseil intercommunal de SITEBCO son collègue de parti Pierre Graber, démissionnaire. (ste)

Réfugiés bien intégrés

Législatif de Gorgier-Chez-le-Bart

Suite à la séance du Conseil général de Gorgier-Chez-le-Bart, il ressort qu'aucun problème ne s'est fait jour en relation avec l'ouverture récente du centre d'accueil pour réfugiés dans un motel de la localité.

Les autorités communales ont rencontré les responsables du centre et rien n'est à signaler jusqu'à présent. Les 116 résidents actuels du centre n'ont fait l'objet d'aucune plainte. Le Conseil communal se préoccupe de la sécurité routière des réfugiés. Ainsi, un projet de passerelle pour la traversée de la route cantonale est-il à l'étude.

Le budget 1989, prévoyant 108.000 francs de déficit, pour un total des charges de 3.444.000 francs, a été adopté à l'unanimité. Les demandes de naturalisation présentées par Mlle Karin Capelli et M. Gérard Capelli sont acceptées sans problème.

Enfin, l'arrêté modifiant à la hausse les honoraires du Conseil communal et des membres des commissions législatives, a donné lieu à quelques discussions. Une proposition de renvoi a été refusée par 23 voix contre deux et le nouvel arrêté accepté sur le même score. (Ste)

Halle insalubre

Boveresse: les gosses feront la gymnastique à Môtiers

La commune de Boveresse ne possède pas de halle de gymnastique. Elle loue depuis de nombreuses années une grande salle chez un particulier. Cette halle a été déclarée insalubre par le Département de l'instruction publique. Les gosses iront donc faire la gym à Môtiers, mais l'unique société du village, la FSG, se trouve dans l'embarras.

La salle en forme de «L», n'est pas équipée de douches. On y trouve un simple lavabo et un petit vestiaire. L'ensemble ne répond pas aux normes. Averti, l'exécutif de Boveresse a dû trouver une solution. A la suite d'un accord avec Môtiers, il enverra ses écoliers faire leurs exercices deux heures par semaine dans la halle du chef-lieu. Un transport sera organisé.

GYMNASTES INQUIETS

La commune louait cette salle 3000 francs par année. L'exécutif a l'intention de résilier le bail avec effet immédiat. La société de gymnastique qui en bénéficie également (et ne pourrait pas payer la location) crie au génocide: sans ce

local pour s'entraîner, elle ne passera pas l'hiver.

Il faut savoir que la FSG locale est la seule société du village qu'elle anime le 1er Août, avec sa fête interne et son tournoi à six joueurs. Les petits gymnastes de Boveresse ont récolté des places d'honneur dans diverses manifestations cantonales la saison passée.

DANS LE TEMPLE

Du côté de l'exécutif, on est conscient du problème. Les projets de construire une nouvelle halle ou de transformer l'ancienne église en halle et salle de spectacle existent. Ils butent sur le problème financier: l'investissement approche le demi-million. Pour un village de 300 et quelques habitants, c'est important.

En attendant, la commune pourrait peut-être faire un geste envers la société de gymnastique: ne résilier le bail de la halle que dans quelques mois. Pendant ce temps, les gymnastes pourraient trouver une solution. C'est en tout cas leur souhait et ils sont ouverts au dialogue. (jic)

On garde l'Hôtel...

Les Bayards: le législatif refuse de vendre l'Union

Réuni hier soir sous la présidence de J.-C. Matthey, le législatif a décidé de conserver son hôtel. L'exécutif proposait de le vendre malgré le refus du corps électoral consulté par voie de référendum.

En fait, on n'a pas vraiment réussi à comprendre si les conseillers généraux veulent conserver cet immeuble ou refusent de donner carte blanche à l'exécutif pour choisir un acquéreur. Un peu des deux sans doute.

Denis Poncioni, au nom de la Commission des bâtiments qui avait pris, de concert avec l'exécutif, la décision de vendre «au prix plancher de 230.000 fr» a expliqué que «cette solution est la plus simple. Elle permet de disposer de liquidités pour d'autres rénovations».

Il proposait également que Rodolphe Keller, l'auteur du référendum contre la vente, soit inté-

gré dans la commission des bâtiments. Ce qui fut fait en fin de séance.

Le prix plancher de 230.000 fr fut discuté car une nouvelle offre à 250.000 fr a été faite. Finalement, au vote, le législatif, qui a déjà donné deux fois son accord pour la vente refusa l'arrêté par huit voix contre cinq... Donc, pour l'instant, l'Hôtel reste dans le giron de la commune. Ce qui ne devrait pas l'empêcher de le louer après avoir trouvé un tenancier.

En bref, signalons que le Conseil a voté l'aide à la Robella, ainsi qu'un crédit de 415.000 fr pour la rénovation de l'école. Diverses subventions permettront d'alléger la facture.

Enfin, trois jeunes citoyens avaient accepté l'invitation des autorités qui les ont reçus en cours de soirée. Il s'agit de citoyennes: Corinne Favre, Evelynne Chédel et Isabelle Dreyer. (jic)

Des clubs, des services

Val-de-Travers: l'heure du bilan

C'est la saison des bilans. Le Rotary du Val-de-Travers et l'Inner Wheel International, qui réunit les épouses de rotariens, mesurent l'activité de ces six derniers mois. Elle s'est développée dans le district surtout. Mais les rotariens ont participé au pari lancé par leur organisation internationale: éradiquer la poliomyélite de la planète d'ici l'an 2000...

A la suite d'un exposé de Mme Porchet, active dans l'aide à une jeunesse en péril, l'Inner Wheel a versé une contribution financière au Drop-In de Neuchâtel. Pour occuper les longues heures de convalescence, ces dames ont-elles offert des abonnements de quotidiens neuchâtelois à l'Hôpital du Val-de-Travers, à Couvet.

POUR LA POLOGNE

Le club féminin s'est également mobilisé pour l'envoi par Pro Polonia de médicaments destinés à la Pologne en organisant un ramassage dans les pharmacies du Vallon. Il a acheté pour plus de mille francs de matériel. En particulier des seringues à jeter. Une denrée rare dans les pays de l'Est.

En outre, le District suisse d'Inner Wheel a récolté des vêtements, les a triés, remis en état si nécessaire et a financé l'expédition de cet énorme volume à Madagascar.

De son côté, le Rotary régional s'est préoccupé d'envoyer des jeunes découvrir d'autres horizons: participation à un camp, échanges

d'étudiants entre Salisbury et notre vallée. Il a poursuivi son soutien financier une troisième année au profit d'un étudiant de l'Ecole technique de Couvet.

Effort majeur, le soutien à l'action Polio-Plus au plan mondial se poursuit. Il fallait être illuminé pour engager ce pari insensé: supprimer la poliomyélite dans le monde! La maladie, disparue chez nous (son souvenir est encore frais), fait encore des victimes par millions dans les pays défavorisés, laissant ses terribles séquelles à ceux qu'elle ne tue pas.

Le Rotary International a lancé à ses clubs le défi de vacciner les générations nouvelles, afin de tuer le virus. La cible était fixée à 120 millions de dollars; les clubs en ont déjà versé 220!

Pour la Suisse et le Liechtenstein, on comptait recueillir 900.000 dollars. En fait, 1,4 million de dollars sont déjà récoltés... Le district 199, qui couvre la Romandie, avait promis 300.000 dollars. Les contributions se montent pour le moment à 362.000 dollars.

Les fonds venant de Suisse ont permis d'administrer 26 millions de doses au Kenya, Bénin et Maroc. Quelque 500 millions d'enfants recevront le vaccin dans le monde. L'OMS, qui travaille de concert avec le Rotary International a déjà constaté que le taux d'immunisation a passé de 5 à 50%. Un pari fou est en train d'être tenu grâce aux efforts tenaces des rotariens... (sp-jic)

Positions supérieures

Collaborateur/trice pour des questions de classification

Collaborateur/trice à la section classification des fonctions, promotion. Les tâches principales du/de la titulaire seront les suivantes: diriger de manière indépendante un secrétariat de commission, traiter des questions de principe et d'application en matière de classification et de promotion, diriger au besoin des groupes de travail. Elaborer des avis, des rapports et des propositions de caractère difficile. Solide culture générale, excellent/e rédacteur/trice, expérience de la classification des fonctions, voire des questions du personnel dans l'administration fédérale.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral du personnel, à l'attention de M. Henzmann, Bundesgasse 32, 3003 Berne

Un/une médecin

à la Division Médicale. Conduite d'un groupe de 3 personnes et responsable des banques de données de référence. Collaboration dans la conception, la conduite et l'analyse des études sur le Sida et le HIV. Contacts avec des institutions cantonales et internationales. Epidémiologue ou biostatisticien(ne (MPH, PHD ou formation similaire). Expérience dans le domaine de l'épidémiologie du Sida. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue; l'italien et très bonne maîtrise de l'anglais. Le poste est provisoirement limité jusqu'à la fin de l'année 1990.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la santé publique, service du personnel, case postale 2644, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44

Un/une ingénieur-électricien ETS

Diriger le groupe «Compatibilité électro-magnétique». Contrôle de compatibilité électro-magnétique des systèmes totaux et sous-systèmes. Mise au point et utilisation de données de mesures. Diriger des tests et des mesures. Mettre en valeur les données. Etudes complètes d'ingénieur ETS dans le domaine électrotechnique. Expérience professionnelle.

Lieu de service: Thoune
Adresse:
Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, 3602 Thoune, ☎ 033/28 20 28

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/23 23 23), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 22 fr. pour 6 mois et 30 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Traducteur/trice

Domaines relevant de la Division de la main-d'œuvre et de l'émigration. Traduction de l'allemand en français de loi, ordonnances, directives, affaires parlementaires, textes juridiques, études, rapports, correspondance et publications. Rédaction indépendante de correspondance variée. Formation de traducteur/trice désirée ou activité semblable déjà exercée, év. formation universitaire. Connaissance du langage juridique et économique, ainsi que de la terminologie propre à l'informatique. Disponibilité à faire face à des périodes irrégulières de travail supplémentaire. Langues: le français, avec de très bonnes connaissances de l'allemand. Italien désiré, mais pas indispensable.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, service du personnel, Bundesgasse 8, 3003 Berne, ☎ 031/61 29 16

Traducteur/trice

Traducteur/trice français/e de notre Office. Aptitude à traduire des textes difficiles d'allemand en français dans le domaine des relations commerciales et économiques internationales et dans celui de la législation. Habileté à rédiger. Formation universitaire complète. Expérience de la traduction. Intelligence des questions économiques et intérêt pour celles-ci. Langues: le français, connaissances approfondies de l'allemand.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des affaires économiques extérieures, service du personnel, 3003 Berne

Un/une ingénieur mécanicien ETS

spécialisé/e dans le domaine des munitions 12 cm pour canons de char (Léopard) et de celles pour lances-mines 8,1 et 12 cm, dans la section technique «Munitions d'artillerie et de véhicules de combat». Responsable de la partie technique des acquisitions, notamment en ce qui concerne la planification, la passation des commandes, le contrôle des progrès réalisés et le compte rendu. Collaboration aux essais de munitions et de tir effectués par les services techniques spécialisés. Ingénieur mécanicien ETS disposé/e à acquérir une connaissance approfondie du domaine des munitions. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Groupement de l'armement, division du personnel et de l'administration, Kasernenstr. 19, 3000 Berne 25

Collaborateur/trice spécialiste

Collaboration au service d'information du service de police du Ministère public de la Confédération. Rédaction et traduction de rapports provenant du domaine de la protection de l'Etat, lié à un domaine de travail particulier. Habile rédacteur/trice. Aptitude à travailler de façon indépendante. Formation commerciale ou équivalente. Plusieurs années d'expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue, ainsi que de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Ministère public de la Confédération, service du personnel, Taubenstr. 16, 3003 Bern

Un/une fonctionnaire scientifique

Collaboration à la division de la protection de la nature et du paysage, service protection des zones de loisirs et aménagement du paysage. Examen de projets techniques en vue de leur impact sur le milieu naturel et le paysage. Collaboration lors de l'établissement de dispositions fondamentales. Formation universitaire (spécialisation scientifique ou techniques). Expérience dans le domaine de la protection de la nature et du paysage au sens large. Habile négociateur/trice. Langues: l'allemand et le français.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, service du personnel, case postale 1987, 3001 Berne, ☎ 031/61 80 82

Un/une ingénieur ETS

Rattaché/e au Centre d'arboriculture et d'horticulture des Fougères, à Conthey VS, section Arboriculture. Chargé/e de développer les modes de conduite des arbres fruitiers, ainsi que les techniques de tailles; expérimenter les porte-greffe de différentes espèces d'arbres fruitiers; devra collaborer aux recherches concernant les aspects technico-économiques, ainsi qu'aux programmes relatifs à la production intégrée, et assurer les contacts avec l'extérieur quant aux techniques arboricoles. Expérience professionnelle dans la conduite de cultures fruitières, goût pour la recherche, aisance dans l'expression orale et la rédaction, capacité de s'intégrer dans une équipe de recherche.

Lieu de service: Conthey VS
Adresse:
Direction de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, 1260 Nyon

Professions administratives

Un/une secrétaire

Collaborateur/trice chargé/e, dans le domaine des questions économiques TED, de divers travaux de comptabilité et de gestion immobilières au moyen d'un système informatique moderne. Assiste les gerants dans l'application de ce système. Formation commerciale complète, intérêt pour l'informatique et les chiffres. Langues: français, bonnes connaissances d'allemand.

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
Direction du 1^{er} arrondissement des CFF, Section du Domaine, case postale 345, 1001 Lausanne

Collaborateur/trice spécialiste

au service des indemnités. Traitement d'affaires d'indemnisation pour les voyages de service et de transfert etc. ainsi que le contrôle et les travaux administratifs y afférents. Certificat de fin d'apprentissage de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Capacité de travailler de manière exacte et indépendante. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Département fédéral des affaires étrangères, Direction administrative et du service extérieur, Eigerstr. 73, 3003 Berne

Un/une secrétaire

Responsable du secrétariat de la division protection de l'air. Diriger de manière indépendante le secrétariat et exécuter les travaux administratifs et d'organisation y relatifs. Dactylographe de la correspondance et des rapports d'après manuscrit, sous dictée ou d'après des indications sommaires. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou formation équivalente, agilité d'esprit, sens de la collaboration. Expérience de l'administration désirée.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la protection de l'environnement, service du personnel, Hallwylstr. 4, 3003 Bern, ☎ 031/61 54 35, M. Conus

offres d'emploi

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES STEINER SA

Hôtel-de-Ville 105
☎ 28 24 24

cherche
serruriers qualifiés

Entrée tout de suite ou date à convenir

19910

Le service des soins à domicile Saint-Imier - Sonvilier met au concours

un poste d'infirmière ou deux postes à mi-temps

pour le 1er février 1989 ou date à convenir. Postulations et renseignements jusqu'au 10 janvier 1989 à M. Baumann, Cure 1, 2610 Saint-Imier.
☎ 039/41 22 35

55141

Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE» cherche

un chauffeur-livreur

(poste partiel 60%) pour le transport des pensionnaires, le matin de 7 heures à 8 h 30; le soir de 17 heures à 18 h 30; et pour les livraisons, 3 matinées par semaine.

Prendre contact par téléphone, le matin au 038/53 41 41.

36

A la suite de nominations internes, **Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE»** cherche pour son home d'accueil:

2 éducateurs(trices) (postes à temps partiel, 60%)

Formation: éducateur(trice) spécialisé(e), ou formation équivalente reconnue: ergothérapeute, infirmier(ère) en psychiatrie, personne en possession d'un CFC ayant déjà travaillé dans le secteur social.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

36

Médecin généraliste cherche

aide médicale

diplômée et expérimentée, pour travail indépendant dans un cabinet médical moderne à La Chaux-de-Fonds. L'activité comprend: le secrétariat, la radiologie, l'électrocardiographie et un peu de laboratoire.

Entrée en fonctions, le 1er avril 1989 ou plus tôt si possible. Ecrire avec curriculum vitae et références sous chiffres CE 20013 au bureau de L'Impartial.

20013

ret sa

RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

Notre mandant, une PME du secteur mécanique, située dans les Montagnes neuchâteloises nous a confié la mission de rechercher son futur

chef de fabrication

Profil du poste

■ Rattaché au directeur de l'entreprise, le préposé assumera les tâches principales suivantes: direction d'un département mécanique équipé de machines conventionnelles (Aciera, Schäublin, Kummer) et de machines CNC en tournage, fraisage, perçage; contact avec la clientèle, élaboration des offres, préparation du travail, planning, qualité, engagement du personnel.

Profil du candidat

■ Formation: CFC de mécanicien, maîtrise, technicien ET d'exploitation; expérience professionnelle: avoir dirigé un atelier équipé de machines-outils à commandes numériques; apte à résoudre les problèmes humains, techniques et d'usage; personnalité affirmée: excellents contacts humains, sens des responsabilités.

■ Age idéal: 35 à 45 ans.

Adressez-nous vos offres de service (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) ou téléphonez à M. C. Bobillier.

476

ret sa Allée du Quartz 1 CH-2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/25 21 55 Télex 952 248 ret ch

Département de l'Economie publique

Par suite de promotion des titulaires, deux places sont à repourvoir à la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC), à Neuchâtel, soit un poste de

comptable adjoint

Exigences:

- formation commerciale complète;
- sens des responsabilités;
- quelques années de pratique;
- intérêt pour l'informatique.

Activités:

- passation des écritures comptables;
- travaux au service du contentieux;
- remplacement du comptable.

Et un poste d'

employé(e) d'administration

Exigences:

- formation commerciale complète (CFC);
- esprit d'initiative;
- aptitude à travailler seul(e).

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 décembre 1988.

000119

Nous recherchons, afin de prendre la responsabilité de notre secteur administratif, une personne dynamique qui sera appelée à travailler en tant que

CHEF DE BUREAU

Profil du poste:

- responsabilité d'une petite équipe;
- planification et organisation du travail;
- facturation à l'exportation;
- correspondance commerciale (français, allemand, anglais).

Capacités requises:

- âge 30 à 40 ans;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- esprit d'initiative;
- bonnes connaissances en allemand et en anglais;
- sténographie et dactylographie.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Excellent salaire assuré en cas de convenance.

Si vous pensez avoir les capacités requises, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au plus vite.

Offre sous chiffres NV 19895 au bureau de L'Impartial.

19895

Publicité intensive, publicité par annonces

Le Père Noël est passé

Prix de musique à Christophe Pantillon

Les auditions pour l'obtention des prix d'études de musique de la Fédération des coopératives Migros et de la Fondation Ernst Goehner ont eu lieu la semaine dernière à Zurich.

Les prix sont décernés à de jeunes musiciens, en possession d'un diplôme de capacité professionnelle, afin de leur permettre de parfaire leur formation pendant

un an ou deux en Suisse ou à l'étranger, laps de temps durant lequel les jeunes lauréats recevront 1000 francs par mois.

Onze instrumentistes, issus de différentes régions de Suisse ont passé les auditions avec succès. Parmi eux, Christophe Pantillon, violoncelliste, membre du jeune Trio Pantillon, a rassemblé les suffrages du jury.

D. de C.

Boire et manger: plus cher

Les cafetiers et restaurateurs annoncent des hausses de prix

Dès le 1er janvier 1989, le prix des boissons et de la restauration va augmenter dans la majorité des établissements cantonaux. La Société neuchâteloise des cafetiers, hôteliers et restaurateurs motive sa décision par des arguments d'ordre économique.

L'augmentation sera linéaire et se situera entre 7 et 10%. Une des principales causes de cette hausse découle selon les cafetiers, de l'application des conditions de la nouvelle convention de travail.

RÉDUCTION HORAIRE

Celle-ci a, notamment, fait passer l'horaire hebdomadaire des employés de 46 à 45 heures et celui des cuisiniers de 44 à 43 heures. En outre, pour les premiers cités, une

nouvelle réduction d'une heure interviendra en juillet.

Autre raison invoquée, l'introduction, dès le 1er janvier, du troisième salaire. Ceci de manière progressive. D'autre part, depuis le 1er novembre dernier, le salaire minimum des employés a augmenté de 15%.

Toutes ces raisons, aux yeux des cafetiers et restaurateurs neuchâtelois, justifient la décision de l'augmentation des prix. (dad)

Nouveau rédacteur à «La Vie protestante»



Olivier Ratzé. (Photo sp)

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée vient de nommer le nouveau rédacteur de «La Vie protestante» neuchâteloise en la personne de M. Olivier Ratzé qui est entré en fonction le 15 décembre 1988.

Né en 1955, Olivier Ratzé a fait ses études au Gymnase et à l'Ecole normale de Neuchâtel. Il fut enseignant au Locle, à La Chaux-de-Fonds et à Cressier. Il a poursuivi des études à l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel et a acquis une formation de journaliste professionnel au «Courrier Neuchâtelois» et à «L'Impartial».

Son engagement chrétien s'est exprimé au sein des Unions chrétiennes de jeunes gens, puis comme coordinateur-formateur des associations de jeunesse du canton et enfin comme volontaire au service de Frères sans frontières en Bolivie, d'où il vient de rentrer après un séjour de quatre ans et où il fut également correspondant de l'ATS. (sp)

Vous le savez?
dites-le nous...
039/211 135



Jean-Pierre Vandebosch n'est plus

Jean-Pierre Vandebosch, chargé d'enseignement à la Faculté de droit et des sciences économiques, nous a quittés samedi dernier à l'âge de 41 ans.

Il est né à Bruxelles où il a fait toutes ses études, obtenant un diplôme d'instituteur, puis une licence en psychologie du travail à l'Université libre de Bruxelles, sous la direction de J.M. Favergé. De 1969 à 1971, il est assistant de recherche au Centre de sociologie du travail de l'Université où ses enquêtes sur le terrain déterminent son orientation.

En 1971, il est engagé à l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel en tant que chercheur-assistant et depuis 1972, on lui confie la charge de l'enseignement de l'ergonomie à la Faculté de droit et des sciences économiques.

A côté de cette charge d'enseignement, il a mené des activités de conseil et d'intervention qu'il a poursuivies jusqu'à ce jour.

En 1976, il entre à l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse (Lausanne) et y développe l'enseignement de la psychologie. C'est dans cette institution qu'une grande partie de son activité professionnelle se déploie.

A la même époque, il accepte de donner un cours de psychologie à l'Ecole suisse d'ingénieurs de l'industrie graphique (Lausanne), activité qu'il a assumée jusqu'à cette année.

Aussi bien dans sa pratique que dans son enseignement, Jean-Pierre Vandebosch savait entrer dans le contexte qui était là, avec délicatesse et rigueur, faisant bénéficier son interlocuteur de ses observations et provoquant chez lui une activité intellectuelle et psychique.

Comme l'atteste son doctorat (Les relations entre services dans l'entreprise) il savait aussi s'attaquer aux théories de façon pénétrante et originale; sa thèse est remarquable.

Sa disparition laisse un vide immense et beaucoup d'amour.

A. Papaloizos, professeur

Une branche neuchâteloise

Association Suisse-Palestine

Une section neuchâteloise de l'Association Suisse-Palestine (ASP) a été récemment créée. Au cours de sa première séance, elle a présenté ses objectifs et ses activités prochaines.

L'Association Suisse-Palestine a été fondée il y a 12 ans. Forte d'une demi-douzaine de sections cantonales, elle s'est enrichie tout dernièrement d'une branche neuchâteloise.

Au cours de la première séance, les organisateurs ont rappelé les buts de l'ASP: soutenir la lutte du peuple palestinien pour le droit au retour, à l'autodétermination et à

la constitution d'un Etat indépendant. Ils ont souligné qu'à leurs yeux, l'OLP était le seul représentant légitime des Palestiniens. Ils ont aussi insisté sur le fait que leur démarche ne devait pas être assimilée à une quelconque forme d'antisémitisme. Le nombre croissant de Juifs critiques - à l'étranger et en Suisse - face à la politique de l'Etat hébreu démontre assez bien la nécessité de trouver le plus rapidement possible une solution réellement satisfaisante au Proche-Orient.

Sur le plan cantonal, l'objectif immédiat est de mieux faire connaître la vie, la culture et l'histoire

du peuple palestinien. Pour ce faire, des conférences et des concerts seront organisés. Des stands d'information seront installés périodiquement dans les rues de la ville.

Une autre activité, moins connue, a été rappelée: le parrainage. Actuellement, dans notre pays, plus de 70 personnes apportent une aide matérielle régulière à des enfants palestiniens. Ce soutien permet d'assurer leur éducation et leur scolarité. Plusieurs Neuchâtelois sont déjà engagés dans cette action et «tous ne sont pas nécessairement pro-Palestiniens», souligne l'un des organisateurs. (pyc)

CELA VA SE PASSER

Archéologie à l'Université

Invité par le séminaire d'archéologie préhistorique, M. Michel Colardelle, conservateur des Musées de France, archéologue, donnera une conférence mercredi 21 décembre à 20 h 15, dans l'auditoire C 47 du bâtiment principal de l'Université, Av. du Premier-Mars 26, sur le sujet: Colletière (Isère): un habitat de l'an mil sous les eaux d'un lac.

Ce même jour, à 16 h 15, au séminaire d'archéologie préhistorique (Musée cantonal d'archéologie), M. Michel Colardelle présentera un séminaire sur le thème suivant: Paléo-environnement et archéologie: une stratégie de

recherche, l'exemple du terroir du lac de Paladru (Isère, France) aux âges historiques. (comm)

Conférence sur l'informatique à Neuchâtel

Invitée par le Laboratoire de traitement du langage et de la parole et l'Institut de mathématiques et d'informatique, Mme Margaret King, directrice de l'ISSCO, Université de Genève, donnera une conférence mercredi 21 décembre, à 14 h 15, dans la salle D 63 du bâtiment principal de l'Université, av. du Premier-Mars 26, sur le sujet: Pourquoi mon ordinateur ne me comprend pas? (comm)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariage
Saraniti Pasquale et Monnard Sandrine Nathalie.

DÉCÈS

ENGOLLON

Mme Andrée Besson

NEUCHÂTEL

Mme Louise Apothéloz, 1907.
Mlle Marguerite Monnet, 1907.
Mlle Jacqueline Gerber, 1934.

Votre journal:
L'Impartial

POUR QUE LE COURANT PASSE

Sources d'énergie renouvelables: estimées, mésestimées, surestimées.

Le soleil est une source d'énergie sur laquelle chacun fonde de nombreux espoirs. De même que toutes les énergies renouvelables: le vent, la géothermie et la biomasse. Que promettent-elles et que peuvent-elles offrir réellement?

Le soleil.

Un groupe d'entreprises électriques suisses va bientôt construire une centrale expérimentale fonctionnant à l'énergie solaire. Les rayons solaires seront directement convertis en électricité au moyen de photocapteurs. Sa puissance nette atteindra 500 kilowatts et le prix de revient se situera entre 70 et 90 centimes par kilowattheure. Le but de cette installation est de développer les applications pratiques de l'énergie solaire. On estime en effet que, sous nos latitudes, cette énergie sera rentable d'ici environ trente ans.

Le vent.

Techniquement, l'exploitation de l'énergie éolienne est d'une simplicité enfantine. Ses inconvénients sont plutôt d'ordre pratique: outre un coût élevé, elle n'entre en considération que là où le vent souffle souvent et à la

vitesse adéquate. Or, en Suisse, il n'y a que peu d'endroits susceptibles de permettre l'installation d'éoliennes dans des conditions rentables.

La chaleur terrestre.

L'énergie géothermique (eau chaude ou vapeur) peut être utilisée dans des centrales thermiques. Pour cela, il faut procéder à des centaines de forages très profonds, ce qui utilise une grande surface. La centrale géothermique la plus connue se trouve à Larderello en Toscane. Elle a une puissance de 390 mégawatts (un peu plus qu'une des deux unités de la centrale de Beznau) et s'étend sur une surface de 250 km². On comprend aisément que l'exploitation de cette énergie est impossible en Suisse. En revanche, la chaleur terrestre peut être utilisée pour le chauffage et remplacer ainsi les combustibles fossiles.

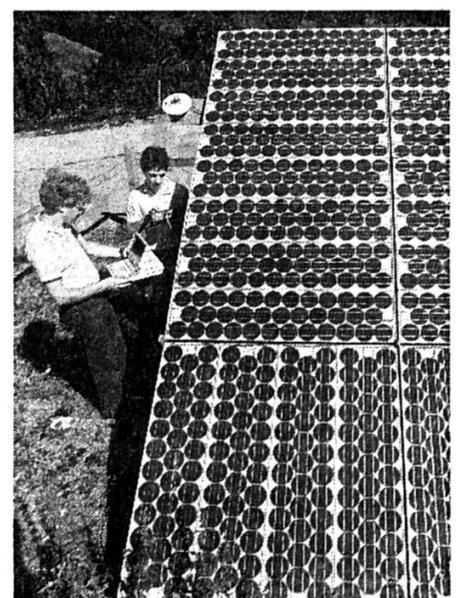
La biomasse.

Dans une exploitation agricole, le biogaz tiré de la biomasse (fumier et purin) peut être utilisé pour produire de l'électricité et de la chaleur. Une fois satisfaits les besoins en énergie de la ferme, l'excédent de courant peut alimenter le

réseau public. Dans de bonnes conditions, ces installations sont rentables. Cependant, elles ne constitueront jamais un pilier de notre approvisionnement en électricité, car leurs excédents sont surtout produits en été. Le biogaz des stations d'épuration peut également servir à la production d'électricité. Cette dernière utilisation a déjà atteint une rentabilité acceptable et continuera de se développer. Mais sa contribution à l'approvisionnement en électricité du pays restera faible.

Notre action.

Avec les perspectives qu'offre le progrès technique, toutes les énergies renouvelables méritent d'être sérieusement envisagées pour participer à la couverture de nos besoins. D'abord, les entreprises suisses d'électricité encouragent la production de courant décentralisée grâce à des facilités de raccordement et à un système d'indemnisation généreux pour l'alimentation du réseau public par des particuliers. Ensuite, elles font un effort de recherche considérable pour les nouvelles sources d'énergie: dans ce domaine, la Suisse dépense deux fois plus par habitant que le Japon, pourtant connu pour son esprit novateur. A force d'étudier les possibilités de produire de l'électricité avec des sources d'énergie renouvelables, nous découvrons aussi leurs limites. Certaines sources d'énergie renouvelables pourront, à moyen terme, compléter les installations existantes. Mais nous



Les cellules solaires convertissent directement les rayons solaires en électricité. A n'en pas douter une solution dont l'avenir est prometteur.

savons d'ores et déjà qu'elles ne pourront pas les remplacer. Autrement dit, elles n'apporteront pas une solution définitive au problème de l'approvisionnement électrique de notre pays.

Une contribution des entreprises suisses d'électricité au débat énergétique. 009058

La clef sous le paillason

Tramelan: le Cercle ouvrier à nouveau fermé



On a consenti de gros sacrifices financiers pour donner un nouvel essor à un établissement apprécié. (Photo vu)

«Suite au brusque et inattendu départ du tenancier, le comité du Cercle ouvrier a le regret d'annoncer à sa fidèle clientèle que le restaurant sera fermé jusqu'à nouvel avis. Tout sera entrepris afin de remédier au plus vite à cette situation.» C'est par ce bref communiqué que le comité du Cercle ouvrier annonce la nouvelle fermeture, momentanée il est vrai, de son établissement et ceci indépendamment de sa volonté.

On se souvient qu'à la suite de diverses assemblées, les délégués des sociétés membres du Cercle ouvrier décidaient de tout mettre en œuvre afin de maintenir l'exploitation de cet établissement. Faut-il trouver un nouveau tenancier, l'on songea même à vendre le bâtiment - cette décision devant intervenir en tout dernier ressort.

La disparition du Cercle aurait été amèrement ressentie dans le monde ouvrier qui disposait non seulement d'un restaurant mais de diverses salles de sociétés. De grands investissements avaient été consentis il y a quelques années afin de donner un nouvel essor à cet établissement. Une salle à manger accueillante permettait

aux tenanciers de travailler rationnellement et tout semblait aller pour le mieux.

A la suite du départ du tenancier, le comité du Cercle se trouvait devant de nouvelles difficultés. Les recherches pour trouver un nouveau tenancier ont eu peu de succès, et le comité n'avait pas grand choix pour remettre son établissement. Une solution transitoire, grâce à la compréhension des autorités, permettait de réouvrir le Cercle en attendant que toutes les formalités administratives soient réglées.

Mais voilà que la semaine dernière, à la suite de quelques différends avec la clientèle, le nouveau tenancier mettait brusquement la clef sous le paillason, mettant une nouvelle fois dans l'embarras ceux qui espéraient en l'avenir.

Rien n'est pourtant perdu, mais le temps passe et la société enregistre forcément un manque à gagner. C'est pourquoi, sans perdre de temps, le comité consacrera une nouvelle fois toutes ses forces à la recherche d'un tenancier sérieux afin d'éviter la fermeture définitive d'un établissement villageois bien établi et la disparition de tout un glorieux passé. (vu)

TRAMELAN

Pour une bonne cause

Un match en faveur des Petites familles

Dernièrement, des collaborateurs de deux entreprises de la place (Schäublin et Kummer) ont décidé de se mesurer dans une confrontation de hockey sur glace en faveur des enfants des Petites familles des Reussilles. L'on s'est battu à fond afin de donner du piment à cette rencontre de laquelle on avait exclu les licenciés.

Après une belle lutte entre les deux équipes l'on relèvera le succès financier de cette rencontre puisque les responsables des équipes, MM Pierre-André Vuilleumier et Bernard Pahud, ont remis dernièrement la belle somme de 1500 francs aux Petites familles.

(Photo vu)



Nouveau vote sur le Laufonnais?

Devant le Tribunal fédéral: les caisses noires, encore

Le Tribunal fédéral se penchera pour la seconde fois, aujourd'hui, sur le scrutin par lequel, en 1983, le Laufonnais avait décidé de demeurer bernois. Un scrutin qui fait l'objet, après une plainte au Grand Conseil notamment, d'un deuxième recours de droit public, émanant de cinq membres du Mouvement laufonnais et donc séparatistes.

Les faits, en bref. Suite à la création du canton du Jura, le Laufonnais, seul district alémanique parmi les sept du Jura historique, perdait toute frontière avec le canton de Berne, devenant donc une enclave bernoise, entre les cantons de Soleure, de Bâle-Campagne et du Jura.

DES FONDS BERNOIS POUR L'ABL

Après divers scrutins, qui suivaient la naissance de sa jeune République de voisine, le Laufonnais en arrivait à devoir se prononcer très précisément sur son possible rattachement au demi-canton de Bâle-Campagne. Un demi-canton qui, pour sa part, manifestait une très nette majorité en faveur de cette

«adoption», rappelons-le, seules trois de ses 73 communes s'y déclarant opposées.

Mais en ce mois de septembre 1983, le Laufonnais décidait quant à lui de demeurer bernois, par 4675 voix contre 3575, avec une participation de plus de 92%.

Or la fameuse affaire des caisses noires allait bientôt permettre aux séparatistes laufonnais de revenir à la charge, en mettant en doute la valeur réelle de ces résultats. La commission spéciale d'enquête, formée par le Grand Conseil pour mettre au clair les accusations portées par Rudolf Hafner, révélait en effet que l'ABL - le groupement antiséparatiste laufonnais - avait reçu plus de 330.000 francs du gouvernement bernois. Une

somme versée secrètement et destinée à financer la campagne d'avant-plébiscite.

LE GRAND CONSEIL INTRANSIGEANT

Dès lors, cinq membres de ce mouvement laufonnais déposaient, en automne 1985, une plainte devant le Grand Conseil bernois, demandant l'annulation pure et simple du scrutin organisé deux ans plus tôt exactement.

Le même automne, le législatif en question rejetait massivement ladite plainte. Son argument: le délai de recours était échu, qui courait jusque trois jours après la votation seulement.

Réaction des cinq Laufonnais: un recours de droit public, devant le Tribunal fédéral. Or cette dernière instance décidait, en mars 87, de renvoyer l'affaire devant le Grand Conseil bernois. En faisant remarquer que les révélations de la commission d'enquête mettaient le Parlement dans l'obligation d'entrer en matière sur une éven-

tuelle remise en question des résultats de scrutin de 83.

A fin 87 pourtant, le Grand Conseil rejetait une nouvelle fois le recours du mouvement laufonnais. S'exprimant sur ce volet des caisses noires, la grande majorité des députés jugeait normal que le canton de Berne ait soutenu financièrement sa propre cause, durant ce plébiscite, tout en reconnaissant certes que la manière de verser son aide, secrètement donc, constituait une erreur.

RETOUR À LAUSANNE

Nullement satisfaits, bien entendu, les cinq plaignants ont alors rédigé un second recours de droit public, à l'intention du Tribunal fédéral toujours. Un recours que la IIe Cour de droit public examinera ce matin même, et qui demande d'une part la levée des décisions parlementaires de 85 et 87, d'autre part l'organisation éventuelle d'un nouveau scrutin d'autodétermination.

D. E.

DISTRICT DE COURTELARY

Séparation des pouvoirs

Les citoyens du chef-lieu approuvent le budget 1989

Réunis hier soir en assemblée municipale, 77 citoyens du chef-lieu, sur 774 inscrits, ont approuvé unanimement le budget 1989 de leur commune. Parmi les élections qui figuraient au menu de cette séance, celle du président des assemblées voyait «l'affrontement» de trois candidats, un membre d'Unité jurassienne l'emportant très nettement.

Outre le président des assemblées sortant, M. Langel, qui récoltait quatre voix, un citoyen présentait la candidature du maire, Paul-André Mathys - 23 voix - tandis que Charles Seylaz proposait pour sa part celle de Jean-Pierre Bessire, directeur de l'Ecole secondaire, en invoquant notamment l'importance de ne pas créer de collusion de pouvoirs. Et ce dernier devait être élu finalement, puisqu'avec 46 voix.

SÉPARATION NÉCESSAIRE

Le nouveau président des assemblées, membre d'Unité jurassienne, soulignait pourtant qu'il n'a nullement l'intention de réveiller d'anciens démons. Remerciant l'assemblée pour son élection, il affirmait avoir accepté d'être présenté dans le seul but de se mettre au service du village, au service de tous, sans distinction de couleurs politiques. Et Jean-Pierre Bessire de souligner qu'il partageait le point de vue de M. Seylaz, notamment en souhaitant une séparation

des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif.

L'EAU (SALE) AUGMENTE

On l'a déjà dit, les 77 citoyens réunis ont tous approuvé le budget 89 de la commune, qui prévoit un excédent de charges estimé à quelque 57.000 francs.

Charges et produits ont sensiblement augmenté au chapitre de l'épuration des eaux usées, notamment. C'est ainsi que le mètre cube d'eau usée passe de 50 à 70 centimes, celui de l'eau propre demeurant égal à l'an passé, ce qui met la taxe globale des eaux à un franc 20 le mètre cube.

Autre augmentation des charges à signaler dans le domaine du service du feu, où elles sont estimées à quelque 26.000 francs (pour le total du chiffre 320), contre 16.000 au dernier budget. Une hausse due à la nécessité d'un nouveau véhicule d'intervention, précisons-le.

TOUS MÉNAGES

On relèvera par ailleurs que les salaires des enseignants ont enregistré eux aussi une hausse ressentie dans le budget, tout comme les contributions communales à l'Hôpital du district.

Signalons enfin que la commune a décidé que la Feuille officielle du district, imprimée à Courtelary, serait distribuée en tous ménages. Dernier «détail», le budget 1989 est basé sur une quotité inchangée de 2,4. (de)

SAINT-IMIER

Les Longines en fête



Au cours de la fête de Noël des Longines, de gauche à droite, MM. Walter von Känel, président de la direction, Florian Schwaar, chef du personnel et Emilio di Pietrantonio recevant le prix du collaborateur le plus disponible.

A l'initiative du président de sa direction, M. Walter von Känel, la Compagnie des montres Longines avait réuni tous ses collaborateurs, jeudi soir, à la Salle de spectacles de Saint-Imier. Apéritif, banquet, cadeau à chacun, ambiance et productions, tout concourait à donner à tous les participants un souvenir impérissable de ce Noël, premier d'une telle ampleur dans les annales de l'entreprise imérienne.

En plus du contexte de la Nativité, la convivialité, l'esprit de corps qui préside à la collaboration au sein de l'entreprise et le constat d'une excellente marche des affaires en 1988, constituaient

autant d'aspects - que se plaisait à relever M. von Känel dans son adresse au personnel - de la réussite de cette grande fête.

Enfin, mentionnons le tableau d'honneur des «mérites Longines» dont les lauréats furent vivement applaudis lors de la remise de leurs prix. Il s'agit de Lina Bulgheroni, la plus laborieuse - Emilio di Pietrantonio, le plus disponible - Viviane Dubourgeois, championne des ventes - Francoise Theurillat, la plus volontaire - Gabriel Villard, l'«antifonctionnaire» - Willy Jaussi et Henri Froidevaux, les aînés et Isabelle Galli, la benjamine. (sp)

CANTON DE BERNE

Hold-up manqué

Bureau postal attaqué à Vinelz

Vers midi, hier, trois inconnus ont commis une tentative d'agression au bureau postal à Vinelz. Deux hommes ont menacé l'employée postale, seule de service, au moyen d'une arme à feu de poing. L'employée a réussi à fermer le battant du guichet et à déclencher l'alarme.

Les auteurs ont pris la fuite sans butin avec une voiture automobile

beige-brune, dans laquelle attendait un troisième inconnu. Aucune trace des auteurs n'a été retrouvée jusqu'à présent. Leur signalement correspond au type méridional. Toute personne pouvant fournir des renseignements au sujet de cette tentative d'agression est priée de s'adresser à la police cantonale à Cerlier, tél. 032/ 88 14 44. (cpb)

Il était moins une...

Début d'incendie à Villeret

Samedi vers 11 h 10 le Service de défense de Villeret et le Centre de renfort de Saint-Imier ont été alarmés simultanément à la suite d'un début d'incendie dans l'immeuble situé à l'Ancienne-Route 14 à Villeret.

Le feu couvait dans l'entreplafond à la suite de l'utilisation d'une cheminée de salon.

En fait, cette cheminée n'avait pas été construite dans les règles de l'art. C'est le dégagement de chaleur provoqué par le cendrier

de la cheminée qui a bouté le feu au plancher, en raison d'une isolation insuffisante.

INTERVENTION RAPIDE

Grâce à l'intervention rapide des hommes du feu (24 au total), les dégâts ont été limités à quelque 40.000 francs. Une fois de plus, il convient de relever l'efficacité du Centre de renfort de Saint-Imier et la bonne collaboration existant entre ce centre et le Service de défense de Villeret. (mw)

Au Soleil d'Aarberg

Vins sucrés montrés du doigt

Les vins rouges suisses ont été montrés du doigt hier soir au cours d'une émission de la TV alémanique «Kassensturz» (pendant de notre «A bon entendeur»): ils contiennent trop de sucre ajouté après-coup. 24 catégories de vins

de l'année 1987 ont été analysés.

Les trois vins les plus sucrés, selon le test de Kassensturz, sont un Pinot Noir de Douanne de Robert Schneider à Gléresse (BE) (plus de 6% de volume d'alcool en

sucre), un Gamay de Suisse romande Louis Premier d'une cave à Hallau (3,3% de volume) ainsi qu'une Dôle «La Mouette» du Mövenpick, portant sur le bouchon l'inscription «Jacques Germainier, Conthey». Les trois com-

merçants ont déclaré avoir acheté ces vins et n'être pas responsables du sucrage. (ats)

La nouvelle Corolla Tercel 4WD. Pour porter si haut les feux arrière, il faut en avoir à offrir!

En fait, elle a vraiment tout pour vous combler, la remplaçante de la célèbre Tercel 4x4, qui combine: ■ la transmission intégrale permanente ■ un extraordinaire confort routier ■ un moteur multi-soupapes ultra-moderne ■ un luxueux équipement et ■ un style très personnel. Voyez, vous-même, si elle laisse quoi que ce soit à désirer, en allant essayer sans tarder la nouvelle Corolla Tercel 4WD dans l'agence Toyota la plus proche!

Transmission intégrale permanente 4WD.

La transmission intégrale permanente lui assure d'excellentes qualités routières: par sa fidélité de cap imbattable tous les temps, sur tous les revêtements, elle évite toute surprise à son conducteur. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour commander le

blocage du différentiel central et établir ainsi un accouplement fixe entre les essieux avant et arrière. Du coup, la Corolla Tercel 4WD maîtrise sans problème les conditions les plus difficiles, telles que route enneigée, chaussée boueuse ou sable.

Des performances étonnantes.

Nouveau moteur hautes performances de 1,6 litre et 77 kW (105 ch) DIN, à 16 soupapes et injection électronique; de 0 à 100 km/h en 12 secondes; consommation moyenne, selon norme OEV-1, en parcours mixte: 7,9 l aux 100 km. Carrosserie spécialement renforcée, barres antiroulis à l'avant, suspension avant à roues indépendantes, de type Mc Pherson, direction à crémaillère précise, freins assistés, à disque ventilé devant, etc.

Style et habitabilité sans pareils.

Carrosserie au dessin original attrayant, habitacle multifonctionnel: 710 mm de longueur utile (1480 mm, dossier de banquette rabattu), 1310 mm de largeur, 830 mm de hauteur, dossier de banquette rabattable, divisé en proportions de 60:40.

Équipement ultra-complet.

Corolla Tercel 1600 XLi 4WD: rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace arrière à balayage intermittent, volant réglable en hauteur, direction assistée, compte-tours, ancrage des ceintures avant ajustable en hauteur, couvre-bagages, éclairage du compartiment de chargement, verrouillage central, déverrouillage de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite et bien plus encore.

Corolla Tercel 1600 GLi 4WD: même équipement que la version XLi et, en plus, pare-chocs de la couleur de la carrosserie, lève-glaces électriques, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, radio numérique à lecteur de cassettes, béquet de pavillon de la couleur de la carrosserie, etc.

6 ans de garantie contre la corrosion performante.

Corolla Tercel 1600 XLi 4WD, 77 kW (105 ch) DIN, **fr. 22 990.-.**

En illustration: **Corolla Tercel 1600 GLi 4WD,** **fr. 25 950.-** (option: jantes en alliage léger).

Toyota Multi-Leasing: téléphone 01-495 24 95
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais



Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 - Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/5112 20

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO *Jean d'Éve*
swatch ZENITH

ADAM



Le frein du peuple

Ligne CJ Delémont - Glovelier : une initiative aboutit

Les milieux agricoles qui sont à l'origine du lancement de l'initiative populaire intitulée «La voie du peuple» qui demande que le peuple soit consulté par les urnes sur l'opportunité d'une liaison ferroviaire entre Glovelier et Delémont par le prolongement de la voie des Chemins de fer du Jura, sont très satisfaits.

En quelques semaines, ils sont parvenus à récolter plus de 10.000 signatures, si bien qu'ils ont décidé d'arrêter ces jours la récolte des signatures et de déposer leur initiative avant la fin de l'année à la Chancellerie cantonale.

Quelle que soit l'issue qui sera réservée à cette initiative, c'est

un succès éloquent que les milieux agricoles peuvent mettre à leur actif, sans qu'il permette pour autant de préjuger du résultat de la consultation populaire qui en découlera.

De leurs côtés, les autorités cantonales ont décidé de se mettre dans la direction du vent. Comme le ministre François Mertenat l'a annoncé vendredi au Parlement, elles vont rendre publique l'expertise du professeur universitaire lausannois Robert Rivier.

Celui-ci conclut à la nécessité de réaliser le prolongement ferré en question et présente cette forme du projet comme la plus adéquate à réaliser et aussi la plus avantageuse. L'expertise sera présentée mercredi à la presse. V.G.

Objectif: former

Un médecin de Porrentruy en Arménie

Le chef de service d'hémodialyse de l'Hôpital régional de Porrentruy, M. Jean-Pierre Bernhardt, accompagné d'une infirmière spécialiste, Mme Thérèse Rondez, de Cœuve et d'un technicien en matériel de dialyse, se sont envolés hier soir de Genève à destination d'Erevan.

Ils emportent avec eux trois machines d'hémodialyse qui ont une autonomie de trois semaines. Ils ont pour objectif de mettre sur pied en Arménie un centre de dialyse et de former sur place le personnel médical nécessaire à son fonctionnement. Selon le projet, cette équipe médicale restreinte devrait être de retour en Suisse le 8 janvier prochain.

A l'origine, il était prévu de déplacer, dans le cadre de l'aide suisse en cas de catastrophe, une équipe comprenant un médecin et cinq infirmières plus un technicien.

Mais, à la suite de la décision des autorités soviétiques de ne plus laisser entrer d'équipe médicale spécialisée, en raison des problèmes de coordination que ce type d'aides entraînent, il a été décidé de réduire l'équipe prévue.

Le docteur Bernhardt pensait même que son départ devrait être retardé. Mais il a finalement reçu son visa lundi matin, de sorte qu'il a pu s'envoler lundi soir de Genève à destination d'Erevan. V.G.

Un projet devient réalité

Les suites de l'opération de Noël 1987 de Fréquence Jura

Le 24 décembre au soir de l'an passé, Fréquence Jura avait procédé à une vaste récolte de fonds destinés à la construction d'une école en Haïti. A cette occasion, près de 50.000 francs avaient été récoltés. Aujourd'hui la question se pose de savoir ce que sont devenus ces fonds.

Desarmes, c'est le nom d'un village situé à 50 kilomètres à vol d'oiseau de Port-au-Prince en Haïti. C'est là que le père québécois Grandoin a souhaité construire une école pour les enfants de la rue.

L'aide à l'Enfance Haïtienne (AEH) a pris les choses en mains et c'est ainsi que la responsable de l'AEH en Suisse Marie-Georgette Vallat qui réside à Porrentruy s'est mise en contact avec Fréquence Jura. GyBi

Aujourd'hui le terrain qui accueillera l'école a été acheté et la construction de l'école a commencé. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des renseignements précis de Haïti, l'on peut déjà dire que l'école sera fonctionnelle dans le courant de l'année 1989. Ce seront sept classes, un dispensaire et une cantine qui seront mis à disposition de 140 enfants démunis. Le coût de l'opération est évalué à quelque 35.000 francs. L'affectation du solde n'a pas encore été définie.

Une suite pourrait être donnée à cette opération sous la forme d'un parrainage des 140 enfants. Dès lors il semble bien qu'un lien tenu soit désormais tissé entre les enfants de Haïti et les Jurassiens. V.G.

PARLEMENT

Le député radical Willy Linder démissionne

Appelé à des fonctions importantes au sein de la compagnie d'assurances dont il est l'agent général, le député delémontain radical Willy Linder, 50 ans, de Delémont, a décidé de présenter sa démission pour la fin de l'année au sein du Parlement jurassien.

Le député Willy Linder était une figure de proue du groupe libéral-radical au Parlement au sein duquel il a été élu en 1978, puis réélu en 1982 et en 1986. Il était arrivé au quatrième rang sur cinq députés radicaux en 1978, derrière

Gaston Brahier, Jean-Claude Schaller et Georges Rais. Il arrivait en troisième position en 1982 et, après l'élection de Gaston Brahier au Gouvernement, obtenait le deuxième rang derrière Georges Rais, en 1986.

Avec cette démission, le député Romain Voirol de Courrendlin, qui était suppléant, devient député à part entière. Romain Voirol sera remplacé en tant que suppléant par M. Germain Hennet, 1945, de Delémont, qui est secrétaire de l'Association suisse des banquiers à Bâle. V.G.

Vous le savez ?

Dites-le nous...

(039) 211 135

Vaincre maintes traditions

Formation professionnelle des jeunes filles

Précédant la cérémonie de remise du prix «Vive les pionnières», la presse était conviée, hier soir à Delémont, par le Bureau de la condition féminine à une conférence sur la situation des jeunes filles dans la formation professionnelle, les actions et les perspectives en la matière.

Des statistiques jurassiennes, récemment établies et commentées hier par Marie-Josèphe Lachat, déléguée à la condition féminine, démontraient qu'un net progrès s'était accompli en matière de formation professionnelle des jeunes filles. En effet, si en 1980, 28% de celles-ci devenaient simples manœuvres, après l'école primaire, en 1987 ce chiffre diminuait considérablement pour passer à 8%.

Cependant, l'amélioration en matière de diversification des métiers est loin d'être satisfai-

sante; on dénombre dans le Jura, en 1987, 132 employées de bureau, 15 coiffeuses et 60 vendeuses sur un total d'apprentissages de 281, ces chiffres tendant à prouver le peu d'originalité et de diversité dans le choix du métier.

Pourquoi les jeunes filles ne seraient-elles pas ingénieures, mécaniciennes, électriciennes, bûcheronnes, etc? Une question et un problème auxquels s'est attelé le BCF depuis son entrée en fonction. Non parce que les jeunes filles doivent à tout prix et exclusive-

ment prendre d'assaut ces professions d'ordinaire réservées aux hommes, mais parce qu'elles doivent avoir la possibilité tout au moins d'y accéder si leurs goûts et leurs capacités les y conduisent. Mais pour ce faire, il faut vaincre maintes traditions et pratiques éducatives ainsi que de sérieux préjugés ancrés dans l'esprit même des intéressées.

Le BCF a donc battu campagne par la publication d'une première brochure éducative et informative, diffusée dans les milieux économiques et les écoles de tous niveaux.

DEUXIÈME BROCHURE

Une deuxième brochure sera prochainement publiée sous forme d'une affiche-dépliant, confectionnée en collaboration avec une

équipe de conseillers en orientation professionnelle.

La brochure n'est pas le seul objet de combat contre le sexisme et la carence d'informations en éducation professionnelle des jeunes filles. Des campagnes de sensibilisation sont et seront également lancées tant vers l'individu que vers l'entité collective. Car il s'avère que, suite à certains sondages effectués auprès de jeunes populations féminines, le jugement des camarades quant au choix du métier est le plus grand frein à toute innovation. Il y a donc un gros travail d'information à faire et, surtout à la base - c'est-à-dire dans les écoles - mais aussi auprès des partenaires économiques et des différentes associations interprofessionnelles. (ps)

FRANCHES-MONTAGNES

Un collège de six millions

Saignelégier: l'Assemblée communale tranchera

Les citoyens de Saignelégier devront se prononcer jeudi sur un important crédit de six millions 325.000 francs destiné à la construction d'une nouvelle école primaire et à l'assainissement de l'ancienne. A cette occasion, une proposition d'augmentation de la quotité d'impôt de deux dixièmes sera proposée.

Le Conseil unanime a décidé de recommander à l'assemblée la solution préconisée par la Commission financière à savoir la conservation des écoles maternelles et ménagères dans le bâtiment actuel, après sa rénovation et la construction d'un nouveau collège adossé à l'école secondaire actuelle. Ce choix a pour avantage de faciliter la restauration de l'ancien collège - qui sera par ailleurs affecté aux sociétés locales et à certains locaux communaux.

Le coût de la nouvelle construction - sans indexation - sera de 4 millions 674.000 francs, celui de la rénovation de l'ancien collège - partie école - de 1 million 300.000 francs et la restauration de locaux pour les besoins communaux est évaluée à 350.000 francs, soit un total de 6 millions 324.000 francs. C'est la conseillère communale Pierrette Chagnat, présidente de la commission d'étude qui a présenté le projet à la presse.

QUOTITÉ À LA HAUSSE

Avec une quotité d'impôt maintenue à 2,2 depuis 30 ans, il n'était guère envisageable de prévoir de nouvelles charges importantes pour la commune sans songer à réévaluer à la hausse la quotité. Dès lors une augmentation de deux dixièmes sera proposée dans un premier temps à l'assemblée jeudi tout en sachant bien que cette quotité pourrait grimper à 2,3 ou 2,4 lorsque tous les décomptes seront faits. Pour l'heure, l'équiva-

lent de l'augmentation de la quotité sera entièrement thésaurisé pour la nouvelle école primaire.

En tenant compte des diverses subventions et du prêt lim, le total des charges financières escompté serait de 453.656 francs par an. Ce projet final proposé à l'assemblée est pour les autorités communales «le meilleur compromis» possible. Les quatre classes maternelles dont la communauté a besoin seront réparties sur deux étages et la commune pourra enfin proposer des locaux décentes pour la vie culturelle et politique locale. Si l'objet est accepté jeudi soir, les travaux pourraient commencer cet été déjà et le nouveau collège devrait être fonctionnel à la rentrée scolaire de 1991, date à laquelle la restauration de l'ancien collège devrait débuter. L'assemblée de jeudi devra également se prononcer sur l'indexation du crédit demandé selon l'indice du coût de la construction.

Si les «loitchous» acquiescent jeudi aux propositions du conseil, c'est une longue histoire qui prendra fin puisque les premières études pour un nouveau collège primaire avaient débuté il y a 20 ans.

BUDGET DE RIGUEUR

Plus de quatre millions et demi de charges, quelque 300.000 francs de déficit d'exploitation, voilà le budget qualifié de «serré» et de «comprimé» par le conseiller communal Daniel Frésard, que les citoyens devront approuver jeudi. Les fonctionnaires communaux verront leurs salaires réajustés au renchérissement de 3%, tandis que Georges Varrin, fidèle garde des Vacheries recevra une gratification d'ancienneté de 2400 francs à l'occasion de ses trente ans de service.

Les travaux de la route seront limités à la réfection du chemin des royes et à l'entretien courant, tandis qu'un crédit extraordinaire sera demandé en cours d'année pour la réfection de la rue de la Gare. Les subventions d'encouragement à la construction passeront en 1989 de 20.000 à 140.000 francs. Selon les prévisions du canton, la masse fiscale communale devrait bénéficier d'une augmenta-

tion de 1,3%. La situation financière de la forêt devrait s'améliorer et passer à un bénéfice de 45.450 francs.

Une nouvelle étape pour la réalisation d'une discothèque devra passer la rampe également jeudi soir puisque les citoyens devront approuver la mise en zone «sport et loisirs» d'une portion de terrain de 5000 m² appartenant à Bernard Gehrig. Si cet objet est approuvé, le rural de «la Tuilerie» sis à l'est du futur manège, sera aménagé en discothèque lorsque le canton aura donné son feu vert définitif.

Les citoyens devront également approuver une hausse du prix de vente du terrain à bâtir qui passera pour la zone «sur les craux» de 35.30 francs à 36 francs et pour la zone du «Graiteux» de 37.50 à 38.25 francs.

Un ordre du jour chargé comme on le voit, qui permettra néanmoins aux habitants du chef-lieu franc-montagnard de prendre congé de leur maire Pierre Beuret qui prend une juste retraite après 16 ans de mairie et 30 ans de carrière politique au sein du Conseil communal. Les autorités communales quant à elles ont pris congé de lui hier soir au cours d'une brève cérémonie. GyBi



Une école primaire vétuste qui ne répond plus depuis fort longtemps aux exigences de l'enseignement et d'un confort élémentaire.

Président franc-montagnard

Réception en l'honneur du nouveau président du Gouvernement. Saignelégier accueillera «son» président mercredi 21 décembre à 18 h 30 à la salle de spectacle. Le ministre Jean-Pierre Beuret sera l'hôte des autorités communales, des députés francs-montagnards et de toute la population conviée à la réception. GyBi

Tout le monde d'accord

Assemblée du budget à Goumois

Une assemblée communale ordinaire, présidée par Roland Guenot a réuni, hier soir, vingt citoyennes et citoyens à Goumois.

Le budget, qui porte à son actif 246.800 francs de recettes et à son passif 249.300 francs de dépenses a été accepté par les ayants droit

ainsi que le règlement des eaux. La séance a été menée rondement et n'a eu affaire à aucun point de discussion particulier.

Le maire, Jean-Marie Aubry, a clôturé l'assemblée par ses remerciements et ses vœux de fin d'année. (ps)

PORRENTRUUY

Cyclomotoriste blessé

Un accident de la circulation est survenu à 17 h 45, hier, à Porrentruy, à proximité du Marché Migros.

Suite à un refus de priorité, un

automobiliste a percuté un cyclomotoriste, qui circulait correctement en sens inverse. Ce dernier, blessé, a été transporté par ambulance à l'hôpital de la ville.



Pralinés du Confiseur
500 g 16.50 (100 g 3.30)

Truffes à la crème
Boîte 160 g 6.80 (100 g 4.25)



Dans l'attente de la veillée de Noël, les petits paquets mystérieux se font en cachette. Un pour toi... un pour vous...



Pralinés fins
Coffret 275 g 12.- (100 g 4.36,4)

MIGROS

002706

**En toute saison,
L'IMPARTIAL votre source d'informations**

**Mise en garde
Mannequins**

Les écoles de mannequins ne sont pas réglementées. Des abus sont commis.

Les diplômes ou certificats n'ont aucune valeur.

Renseignements, écrire à:
Fédération suisse des Mannequins et Agences, chemin de Longeraie 9, 1006 Lausanne.

14558

**Ecole de mannequins
et photomodèles**

pour filles et garçons

Geneviève Derome

31, Champ-du-Chêne
2742 PERREFITTE
☎ 032/93 50 93

**Début
des nouveaux cours
janvier 1989**

Ecole reconnue par la Fédération suisse des Ecoles et Agences de mannequins et photomodèles

16014

**APRÈS DÉCÈS
J'achète**

et débarrasse
appartements complets
+ caves et galetas.

A Loup, 2016 Cortailod,
☎ 038/42 49 39 000148

19930

Mme ARNAUD
Av. Léopold-Robert 75, ☎ 039/23 75 33

**PARTAGAS
cigares de La Havane
20% de rabais**

Manzoni

Charrière 12 ☎ 039/28 67 75 19978

**Aussi avant Noël
reprise élevée de votre
ancien appareil**

**PHOTO
VIDEO
DU THEATRE**

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
Tél. 039-23 07 70

MINOLTA DYNAX 3000i

Intelligent, facile à utiliser, le plaisir de photographier.

Si vous décidez d'accéder au monde fascinant de la photographie avec un reflex, le Minolta 3000 i est l'appareil qu'il vous faut. Mise au point autofocus très rapide. Exposition programmée. Transport du film motorisé. Un design élégant et une excellente prise en main. Objectifs zoom AF ultra-compacts.

Dynax 3000 i avec AF 1.7/50 mm
Fr. 648.-



635062

offres d'emploi



Direction de la justice du canton de Berne

Un poste de

juriste

est à repourvoir à la Direction de la justice du canton de Berne.

Exigences:

- Brevet d'avocat ou de notaire bernois ou titre équivalent (Dr. jur.; lic. jur.).
- Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Entrée en fonctions:

1er mars 1989 ou date à convenir.

Traitement:

Selon décret cantonal et activité précédente.

Les postulations auxquelles seront jointes l'état civil complet, un curriculum vitae et les documents usuels seront soumis jusqu'au 20 janvier 1989 à la Direction de la justice du canton de Berne, Münstergasse 2, 3011 Berne.

6599

Le Directeur de la justice: P. Schmid

Oulevay Morges

Biscuits

cherche pour date à convenir

**1 mécanicien ou
1 mécanicien-électricien**

ou

1 mécanicien-électronicien

à qui, après une période de formation, sera confiée la tâche de:
responsable du service d'entretien et de construction

Nous souhaitons:

- excellente formation professionnelle;
- plusieurs années de pratique;
- âge 25 à 35 ans;
- personne autonome et faisant preuve d'initiative;
- capable de conduire une équipe.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié sur lignes de production et d'emballage;
- ambiance agréable dans le cadre d'une petite équipe;
- salaire selon capacités;
- prestations sociales modernes.

Les offres manuscrites, accompagnées de photo, curriculum vitae et copies de certificats, sont à adresser à OULEVAY SA, fabrique de biscuits, service du personnel, 1110 Morges, ☎ 021/803 09 11

000669

**L'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir
une secrétaire médicale**

Travail à temps partiel (à discuter) et connaissance du traitement de textes souhaitée.
Au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce.
Conditions d'engagement selon barème cantonal.

Les offres écrites accompagnées d'un curriculum vitae complet sont à adresser à la direction de l'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier.

12363

Nous cherchons pour début 1989

**2 monteurs de façades
2 aides monteurs**

Prière d'écrire ou prendre rendez-vous par téléphone.

**FAÇADES-ISOLATION
SERENA-WENGER**

Rue du Parc 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 50 73 - 28 24 66

19876

LA CHAUX-DE-FONDS

Déficit prévu plus lourd

Budget 1989 de La Sagne examiné mercredi

Mercredi soir, le Conseil général de La Sagne examinera le budget 1989 de la commune. Celui-ci prévoit un déficit de 67.000 francs, en nette augmentation par rapport au précédent qui estimait les pertes 88 à 17.400 francs.

Ce budget 1989 n'est pas considéré comme dramatique, compte tenu des amortissements consentis (107.000 francs). On ne voudrait cependant pas que l'équilibre du compte de fonctionnement se détériore encore. En quelques chiffres ronds, il s'établit comme suit.

Les recettes attendues atteignent 1,568 million de francs (1,496 pour 1988). On note une baisse des revenus des immeubles productifs et une très légère augmentation des rentrées des impôts (1,277 million contre 1,123 pour cette année). Les dépenses prévues ascendent à 1,635 million (1,513 pour 1988). A relever une augmentation présumée des frais d'administration et du chapitre instruction publique (629.000 francs, 598.000 au budget de cette année), des travaux publics (+30.000 francs) et des œuvres sociales (+15.000 francs). La perte prévue pour 1989 atteint donc 67.000 francs.

Dans son bref commentaire, le Conseil communal renvoie les conseillers généraux à la présentation du budget 1988: les remarques sont les mêmes. On peut se borner à rappeler que les recettes des impôts qui constituent la très grosse partie des revenus pèsent dans les ménages. «On est très haut», constate l'administrateur communal. On ne peut aller plus loin dans ce sens. Une remarque encore: la nouvelle clé de répartition des charges hospitalières et de la restitution de la part de l'impôt fédéral direct sont toujours à l'avantage de la commune.

Dans son rapport, l'exécutif fait ensuite valoir quelques observations au fil des chapitres du budget. En bref. Immeubles productifs: les frais d'entretien ont été longtemps restreints, maintenant que la situation est favorable, des sommes importantes sont envisagées pour des réfections dans deux immeubles, rue Neuve 3 et Rosières 1-3. Forêts: le cours du bois monte, une exploitation plus importante est prévue. Service des eaux: les achats d'eau sont vraisemblablement plus importants du fait des travaux. Hygiène publique: incertitude sur les sommes à consacrer à l'élimination des déchets. Œuvres sociales: l'aide hospitalière (103.000 francs contre 85.000 pour 1988) correspond à 13 mois du fait du changement de comptabilité.

Enfin le Conseil communal note que le déficit de 65.000 francs pourra être compensé par une suspension d'amortissement rendue possible grâce aux réserves (200.000 francs environ).

Outre le budget, trois rapports sont inscrits à l'ordre du jour. Le premier a trait à la transformation du logement de Crêt 103a pour accueillir le jardin d'enfants (demande de crédit de 10.000 francs).

En deuxième lieu, le Conseil communal propose une modification du plan directeur des égouts: les canalisations publiques secondaires seraient prolongées jusqu'aux abords des immeubles et une contribution de raccordement instaurée.

Enfin, troisième rapport, l'exécutif fait une proposition pour financer les frais de construction des canalisations principales et secondaires: 65% à la charge de la commune, 35% pour les privés. (rn)

CANTON DU JURA

Trois fois oui

Assemblée communale aux Bois

La centaine de personnes réunies hier soir en assemblée communale aux Bois a dit oui unanimement aux trois objets à l'ordre du jour.

Après bien des péripéties, l'immeuble dit Fondation Gentil a enfin trouvé une affectation. Les citoyens ont débloqué le 1,1 million nécessaire à la réfection du bâtiment. La société Coop pourra y développer son nouveau magasin. Les services communaux s'installeront sous le même toit.

Autre gros morceau, le budget 1989 a été accepté presque sans amendements.

Il y est prévu des dépenses pour 2,06 millions et un déficit présumé de 20.000 francs.

Enfin, l'assemblée a décidé d'adhérer à l'ADEF (Association de développement économique des Franches-Montagnes).

La contribution de 1 fr par habitant sera prélevée sur les taxes de séjour. (bt)

Delémont: le premier citoyen est un radical

En 1989, le premier citoyen de la capitale jurassienne sera radical. Hier soir, le Conseil de ville (législatif) de Delémont a porté à sa présidence André Henzelin, du parti libéral-radical, qui a obtenu 44 voix sur 51 bulletins valables. André Henzelin, gérant de banque, succède à cette charge au socialiste Marco Mumeury.

Le parti libéral-radical jurassien, écarté de nombreux postes durant plusieurs années en raison de son attitude dans la question juras-

sienne (il s'était prononcé pour la liberté de vote avant le plébiscite du 23 juin 1974), fait depuis quelques temps une entrée remarquée dans les institutions publiques du canton du Jura. Ces dix derniers jours, deux autres radicaux jurassiens ont en effet accédé à des charges importantes. Voici dix jours, Jean-Marie Voirol a été élu maire de Porrentruy, alors que vendredi dernier, Jean-Michel Conti accédait à la présidence du Parlement jurassien. (ats)

Cours FCJ: dernier délai

Le délai d'inscription aux cours de la Fédération des Céciliennes (FCJ) échoit ce mardi 20 décembre.

Le week-end de formation aura lieu les 28 et 29 janvier 1989, au Centre Saint-François à Delémont.

Comme à l'accoutumée, trois cours y seront proposés: cours de chant par Jean-Louis Petignat; cours de direction élémentaire par Bernard Oberholzer; cours de perfectionnement de la direction par Michel Veuthey.

De plus, il sera possible aux participant-e-s à l'un de ces trois cours de suivre, en groupe restreint de 3 à 4 personnes, une ou plusieurs séances de pose de voix avec Yves Bugnon.

Si vous voulez approfondir vos connaissances, renseignez-vous auprès de votre directrice, directeur, présidente ou président et demandez-leur de vous inscrire le plus rapidement possible.

(comm)

JURA BERNOIS

ORVIN

Contre un arbre

Un accident est survenu hier vers 17 heures, sur le tronçon de route Orvin-Lamboing, au lieu-dit Le Jorat. Un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule sur une légère couche de neige et a percuté un arbre. Une personne a été blessée.

Institut en feu

Un incendie a pris naissance dans une chambre, dimanche vers 17 h 30, à l'institut Béthel, qui est une maison de vacances et pour personnes âgées. Il y aurait, selon la police cantonale bernoise, des dégâts pour quelque 100.000 francs.

Bienne sur alu

A Bienne, le Musée Neuhaus, sis le long de la Promenade de la Suze, présente actuellement une exposition consacrée à l'aluminium et à son histoire, fort intéressante d'ailleurs. A relever qu'un des volets de cette exposition se penche sur l'utilisation de l'aluminium dans l'industrie horlogère, durant le 19e siècle. (de)

Réélection religieuse

L'abbé Denis Theurillat, curé de la paroisse de Malleray-Bévilard, demeure doyen des prêtres, pour la région s'étendant entre Moutier, Saint-Imier et Bienne. L'évêque de Bâle, Monseigneur Otto Würst, vient effectivement de procéder à sa réélection. (cp)

CELA VA SE PASSER

Villeret... by night

Jeu 22 décembre vers 18 h 10, Villeret vivra à l'heure des bougies et des torches.

En effet, une fois de plus, l'éclairage public sera arrêté pour faire place à un cortège aux flambeaux dans les rues du village.

A l'occasion de la fête de Noël organisée par la paroisse réformée, chacun est en effet invité à se rendre à l'église muni d'une torche, d'un flambeau etc, et ce, à l'appel des cloches.

Villeret... by night... pour une vingtaine de minutes. (mw)

Vous le savez?

dites-le nous...
039/211 135



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gili Ballod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Michel Déruns, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Déruns. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale
Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444
Suisse
Publicitas

AVIS MORTUAIRES

CHEZ-LE-BART

Madame Adolphine Vandebosch;
les familles Van Moorter et Procureur,

ainsi que ses nombreux amis ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre VANDENBOSCH

leur très cher fils, filleul, neveu, cousin, parrain, collègue et ami, enlevé beaucoup trop tôt à leur affection, le 17 décembre 1988, dans sa 41e année.

Un recueillement, suivi de l'ensevelissement aura lieu au cimetière de Saint-Aubin (NE) le mercredi 21 décembre 1988 à 14 heures.

Il reposera dans sa terre d'adoption.

Domicile de la famille: Foulaz 12
2025 Chez-le-Bart

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



LE RECTEUR
DE L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL
a le profond regret
de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre VANDENBOSCH

chargé d'enseignement
d'ergonomie.

Pour les obsèques,
prière de se référer
à l'avis de la famille.



LE DOYEN
DE LA FACULTÉ
DE DROIT ET
DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
DE L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL
a le profond regret
de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre VANDENBOSCH

chargé d'enseignement
d'ergonomie.

Pour les obsèques,
prière de se référer
à l'avis de la famille.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE PRIGEST S.A.
a le triste devoir d'annoncer
le décès de

Monsieur Claude BONHÔTE

Banquier

Il rend
un dernier hommage
ému et très reconnaissant
à l'ancien associé
responsable de
la Banque Bonhôte et Cie.

LA SOCIÉTÉ
DES SOUS-OFFICIERS
section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir
de faire part à ses membres
du décès de

l'appointé Alfred OLYMPI

membre vétéran
de la section.

Réception
des
avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures

Repose en paix.

Les parents et amis de

Mademoiselle

Emilie FROHLI

font part de son décès survenu dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1988.

L'incinération aura lieu mercredi 21 décembre.

Culte au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Nord 116.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ LOCALE DES MÉDECINS
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'annoncer le décès du

Docteur

Roman Vaclav HYNECK

dont elle gardera le meilleur des souvenirs.

La famille de

MONSIEUR EDGAR JEANNET

très touchée par vos messages de sympathie, vos envois de fleurs, vos dons et les nombreuses marques d'amitié qui lui ont été témoignées vous prie de croire à sa gratitude sincère.

SONVILIER, décembre 1988.

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

MADAME

MARIE JEANNE JEANNERET-GIGER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par les présences, les messages ou les envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

MADAME YVONNE FROIDEVAUX-GRIVEL
ET FAMILLE

très touchées par l'hommage rendu à leur chère maman et parente

MADAME CHRISTINE GRIVEL

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME YVONNE BOPP-MATILE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

IMPAT-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

ABC: 20 h 30, Les noces barbares (16 ans).
Corso: 21 h, Héros (16 ans); 18 h 45, Randonnée pour un tueur (16 ans).
Eden: 20 h 45, Itinéraire d'un enfant gâté (12 ans); 18 h 30, Les yeux du désir (20 ans).
Plaza: 16 h 30, 21 h, U2, le film (12 ans); 18 h 45, Nola Darling ne pense qu'à ça... (16 ans).
Scala: 16 h 30, 18 h 30, Rox et Rouky (Pour tous); 21 h, De bruit et de fureur (18 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Théâtre: 20 h, «Elvire Juvet 40», par le TN de Strasbourg.
Plateau libre: 22 h, Ramiro Naka.
Pharmacie d'office: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Willow; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Itinéraire d'un enfant gâté; 15 h, L'ours; 17 h 45 (V.O. angl.), 20 h 45 (fr.), Le flic de mon cœur.
Arcades: 15 h, 20 h 30, Trois places pour le 26.
Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Duo à trois.
Palace: 15 h, 17 h 30, Rox et Rouky; 20 h 45, Mort à l'arrivée.
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Beetle juice.
Studio: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Une affaire de femmes.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeys:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, Pelle le conquérant.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, ma, 10-11 h 45.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage
(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 5 au 12 décembre 1988

- La Chaux-de-Fonds:	0	(2999 DH)
- Le Locle:	+ 1°	(2856 DH)
- Littoral neuchâtelois:	+ 3,1°	(2501 DH)
- Val-de-Ruz:	+ 2,4°	(2628 DH)
- Val-de-Travers:	+ 1,5°	(2772 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE MARDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR

Dès 6 heures, c'est à Claude-Alain qu'échoit la tâche difficile mais passionnante de vous réveiller en douceur. Mais notre homme a mis tous les atouts de son côté: une matinale solidement charpentée, avec des rubriques à foison, beaucoup d'informations et une programmation musicale adéquate. Que demander de plus à la vie?

6.03 Couleur Café

7.00 Info SSR

8.00 Info SSR

8.15 Revue de presse

9.00 Claire à tout faire

10.00 Info SSR

11.00 Envoyez potage!

12.15 Journal neuchâtelois

12.30 Info SSR

14.00 Secteur Privé

15.00 Info SSR

16.30 Hit-parade

17.00 Info SSR

17.50 Pyjama vole

18.00 Info SSR

18.30 Journal neuchâtelois

19.00 2001 puces

20.00 Clapotis / Coup d'envoi

22.30 Cocktail FM

24.00 Musique de nuit (Hector)

liani. 20.05 Musique de chambre. 22.00 Les mémoires de la musique. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens: Nachruf auf die Bündner Bestie. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Hockey sur glace. 23.00 Ton-Spur: those glorios MGM-musicals.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Les muses en dialogue. 13.30 Maîtrise de Radio France. 14.00 Acousmathèque. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Musique de chambre: concert lecture. 20.30 Orgue. 22.30 Récital. 24.00 Club d'archives. 1.00 La dynastie Puccini.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilletton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 C3 ou reportage sportif.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Bonjour M. le maire; G. Neukomm, de Sornetan. 10.30 Gospel story. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.45 La bonn'occasse. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30, 19.00 Nos vieux tubes. 18.30 Activités villageoises. 19.30 DJ rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion.



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.40 Animateur votre. 15.05 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle: Histoire édifiante de Blanche-Neige et des sept nains. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; amis, vingt ans après. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiatura: semaine de l'évasion. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori ita-

divers

PINICADILLY
Old Timer Games shop
Rue du Parc 84 - La Chaux-de-Fonds
IDÉES CADEAUX
Véritable flipper électronique dès Fr. 500.-
Baby-foot neuf dès Fr. 390.-
Slot machine - Billards
Des cadeaux très appréciés par les enfants ou pour votre carnetzet

UNE MONTAGNE DE CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS POUR TOUS LES PRIX
Boutique cadeaux
P.-A. KAUFMANN + FILS
Marché 8 au cœur de la ville

PUMP'S BOUTIQUE
Mme Grimm souhaite un joyeux Noël et d'heureuses fêtes à sa fidèle clientèle.
La liquidation partielle se terminera le jeudi 29 décembre.
Profitez-en pendant qu'il est temps!
Fermeture: 30 et 31 décembre pour inventaire.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Service des ordures ménagères
Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé **lundi 26 décembre 1988** et remplacé par le mardi 27 décembre 1988. La tournée régulière du mardi 27 décembre 1988 est reportée au mercredi 28 décembre 1988. Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure des voies publiques le jour fixé avant 7 heures. L'autorité communale remercie la population de suivre cette règle.
Direction des Travaux publics

HÔTEL DE LA GARE MONTMOLLIN
Famille Aimé Bongard ☎ 038/31 11 96
Menus à disposition Carte variée
Ouvert normalement durant les fêtes
à disposition

CPJN
Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds
EC Ecole de couture
Cours trimestriels
Cours de couture «débutant» et «avancé».
Début des cours: lundi 9 janvier 1989
Ecolage: Fr. 60.- pour 10 leçons de 3 heures à verser jusqu'au 7 janvier au ccp 23-1532-4.
Renseignements et inscriptions:
Ecole de couture, rue de la Paix 60, secrétariat, ☎ 21 11 65
dès le mardi 20 décembre de 7 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.

A vendre
VW Golf
expertisée, test anti-pollution, 75 000 km.
Prix Fr. 3400.-
☎ 039/26 74 01 heures des repas.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Votre Journal: L'IMPARTIAL

Suisse romande

- 9.55 Ski alpin (Suisse italienne)
Slalom dames, 1^{re} manche ; 12.55 2^e manche, en direct de Courmayeur.
- 10.25 Demandez le programme!
- 10.30 Imédias
- 11.00 Petites annonces
- 11.05 Les routes du paradis (série)
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 Les jours heureux (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 La main au collet
Film d'A. Hitchcock.
- 15.30 24 et gagne
- 15.40 Poivre et sel (série)
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Rahan
- 17.45 Zap hits
- 18.05 La fête dans la maison (série)
A vos marques, prêts, grattez!
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir



A 20 h 05
Ceux de la soif
Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Bruno Cremer, Sylvie Orcier, Mimsy Farmer, Philippe Fretun, etc.
Le professeur Frank Sernave vit depuis cinq ans sur une île déserte en compagnie de Rita, une jeune femme qui l'admire beaucoup.
Photo: Bruno Cremer. (R. Despland/tsr)

- 21.35 Viva
Les nanas provocantes de Niki.
Aussi fine et menue que ses nanas sont d'opulentes gail-lardes, Niki de Saint-Phalle se raconte.
- 22.30 TJ-nuit
- 22.50 Hockey sur glace
- 23.20 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 13.00 Les rues de San Francisco (en clair)
- 13.50 Vent de panique
Comédie française de Bernard Stora, avec Bernard Giraudeau.
- 15.20 Vive la sociale
Comédie française de Gérard Mordillat, avec François Cluzet, Robin Renucci et Elisabeth Bour-gine (1983, 95')
- 16.55 Quincy
Série américaine avec Jack Klugman et Robert Ito
- 17.45 Ulysse 31
- 18.05 Les voisins (en clair)
Série australienne à épi-sodes, avec Francis Bell, Dasha Blahova, Alan Dale, Paul Keane
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 La pluie d'été (en clair)
Jeu avec des prix, animé par Philippe Robin
- 19.30 Les rues de San Francisco (en clair)
Série américaine avec Karl Malden, Michael Douglas
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)
- 20.30 La maison près du cimetière
Film d'épouvante italien de Lucio Fulci, avec Paolo Malco, Catriona Mac Coll et Dagmar Lassander (1981, 80')



A 21 h 50
Spartacus
Super production historique américaine de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, Charles Laughton et Jean Sim-mons (1960, 175')

- 0.45 Tuer c'est jouer
Film de suspense améri-cain

France 1

- 6.27 Une première
- 7.40 Club Dorothée
- 8.30 Télé shopping
- 9.05 Haine et passions (série)
- 9.45 Viva la vie
- 10.25 Drôles d'histoires (série)
- 10.50 Et avec les oreilles
- 11.20 C'est déjà demain (série)
- 11.40 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.05 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Côte ouest (série)
- 14.30 Un homme comblé
Téléfilm de P. Delsol.
Laura et Pierre sont mariés depuis plusieurs années et une seule ombre ternit leur bonheur: Pierre, en mal de paternité, voudrait absolu-ment un enfant.
- 16.00 La chance aux chansons
Opérette folie's.
- 16.30 Ordinaœur
- 16.50 Club Dorothée
- 18.00 Matt Houston (série)
- 18.50 Avis de recherche
Avec M. Mathieu.
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo - Tapis vert



A 20 h 35
Hold-up
Film d'Alexandre Arcady (1985), avec Jean-Paul Bel-mondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, etc.
Un gangster pénètre, déguisé en clown, dans une grande banque de Montréal, où il compte rafler deux millions de dollars.
Durée: 110 minutes.
Photo: Guy Marchand. (fr3)

- 22.30 Ciel, mon mardi!
- 23.50 Journal - Météo
- 0.10 Livres en tête
- 0.20 Intrigues (série)
- 0.45 L'homme à poigne (série)
- 1.40 Symphorien (série)
- 2.05 Histoires naturelles
- 2.55 Intrigues (série)
- 4.15 Musique
- 4.40 Histoires naturelles
- 5.30 L'homme à poigne (série)

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.35 Amourosement
vôtre (feuilleton)
- 11.25 Aline et Cathy (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Bonjour la télé
Merlusse, de M. Pagnol.
- 16.05 Flash info
- 16.10 Du côté de chez Fred
Spécial maison et jardin.
- 17.10 Flash info
- 17.15 Graffiti 5-15
La panthère rose - La pe-tite merveille.
- 17.55 «V» (série)
Le traître.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.30 Loft story (série)
Le garde-malade.
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo



A 20 h 30
Exodus
Film d'Otto Preminger (1960), avec Paul Newman, Eva-Ma-rie Saint, Ralph Richardson.
En 1947, à Chypre et en Pales-tine, la formation de l'Etat d'Israël vue à travers un groupe de personnages qui participent à l'épopée du peu-ple juif.
Durée: 180 minutes.
Photo: l'Exodus. (a2)

- 23.40 Débat
Un bateau pour la Terre promise.
En direct de l'hôtel Grillon.
Après le terrible drame de l'Exodus qui faillit brouiller l'Angleterre et la France, le monde entier s'émeut et réagit.
- 0.45 Journal
- 1.05 Météo
- 1.10 Du côté de chez Fred

FR3 France 3

- 11.00 Ski acrobatique
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 La famille Astro
- 13.30 Allô!
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 Regards de femme
- 14.30 La preuve par trois (série)
- 15.30 Poursuite dans l'Orient-Express
Téléfilm de F. Megahy.
- 17.15 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Cases de Noël
- 20.20 La classe
- 20.27 Spot INC



A 20 h 30
La colère de Dieu
Film de Ralph Nelson (1972), avec Robert Mitchum, Frank Langella, Rita Hayworth.
A la fin des années vingt, dans un pays d'Amérique centrale soumis à la dictature. Pour avoir la vie sauve, deux aven-turiers et un prêtre défrôqué, se chargent d'assassiner le riche propriétaire terrien qui domine le pays.
Durée: 110 minutes.
Photo: Robert Mitchum et Ken Hutchison. (fr3)

- 22.25 Studio 3
 - 22.50 Ginger et Fred
Film de F. Fellini (1985).
 - 0.50 Musiques, musique
Semaine avec l'orchestre d'Auvergne.
 - 1.00 Architecture et géographie sacrée
Versailles, le palais temple du roi Soleil.
- Demain à la TVR**
- 10.35 Demandez le programme!
 - 10.45 Spécial cinéma
 - 11.50 Ski alpin (DRS)
 - 12.05 La véritable histoire de Malvira
 - 12.20 Les jours heureux
 - 12.45 TJ-midi
 - 13.15 Mademoiselle
 - 13.40 Mystère, aventure et Bouledegom

Suisse alémanique

- 16.15 Schulferschen
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Schulferschen
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Nonni und Manni
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Der Fahnder
- 21.00 Rundschau
- 22.05 Tips
- 22.15 Tagesschau
- 22.35 Sport
- 23.05 Zischtings-Club

ARD Allemagne 1

- 15.30 Frühe Fernsehjahre
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Der fliegende Ferdinand
- 17.00 Abenteuer Wildnis
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Die Montagsmaler
- 21.00 Report
- 21.45 Dallas
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Kulturwelt

Allemagne 2

- 16.00 Siebenstein
- 16.30 Sara, die kleine Prinzessin
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Alf
- 19.00 Heute
- 19.30 Die Reportage
- 20.15 Fatman, oder der Dicke und ich
- 21.45 Heute
- 22.10 ZDF-Ihr Weihnachtsprogramm
- 22.25 Stadtromanzen

Allemagne 3

- 16.55 Kalte Zone
- 17.10 Zwischen Ostsee und Thüringer Wald
- 17.30 Adolf Kolping
- 18.00 Andi Antes und anderes
- 18.30 Die Heinzelmännchen von Köln
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Vierländerdeck
- 20.15 Stille Nacht in Hollywood
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Duell
Film von S. Spielberg.
- 22.45 Alle Zeit will Ewigkeit

Suisse italienne

- 12.15 e 12.55 Sci
- 16.00 TG flash
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i più piccoli
- 17.35 Per i bambini
- 18.00 La scatola magica
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 TTT
- 22.00 TG sera
- 22.30 Martedì sport

RAI Italie 1

- 14.15 Le interviste di tribuna politica
- 14.30 Il mondo di Quark
- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 Nord chiama sud, sud chiama nord
- 16.15 Big
- 17.35 Spaziolibero
- 18.05 Domani sposi
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 TG sette
- 21.20 Biberon
- 22.30 Notte rock
- 23.30 Per fare mezzanotte

SKY Sky Channel

- 12.00 Countdown
- 13.00 Another world
- 14.00 City lights
- 14.30 Mobil motor sports news
- 15.00 Elephant boy
- 15.30 Castaway
- 16.00 Eurochart top 50
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Gadget
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ghost and Mrs. Muir
- 19.30 Gemini man
- 20.30 The Jayne Mansfield story
Film by D. Lowry.
- 22.20 NFL American football 1988/89
- 23.20 Pop formule

À PROPOS

La décision prise il y a quelques semaines de ne plus utiliser le studio 4 (900 mètres carrés) depuis juin 1989 a provoqué remous et quolibets.
Mais on sait que la TV romande ne brille pas par l'éclat de ses émissions de variétés.
Etait-il nécessaire, cet immense studio, pour réaliser «Téléscopes» ou «Spécial cinéma» qui doivent d'abord s'imposer par leur contenu? Sage décision, d'autant plus qu'elle doit permettre à notre télévision de ne plus «décrocher» durant huit à dix semaines d'été, en maintenant à l'antenne les émissions qui font sa force comme le «TJ-Midi» ou «Temps présent».

Une autre conception des programmes se fait insensiblement jour.
Peut-être se dirige-t-on vers moins d'émissions créées de toutes pièces avec les forces vives de la maison pour les réaliser mieux, appel fait plus fréquemment à des collaborateurs externes et surtout à des achats, pourquoy pas des échanges, avec des émissions étrangères similaires. C'est ainsi que l'on voit dans «Mon œil» un peu plus souvent des contributions belges de «streap-tease» et que le «Viva» de ce soir nous vient de Hambourg, signé Gerd Kairat et Jurgen Moel-ler qui sont, bien entendu, pour nous des inconnus. L'Europe de la télévi-

sion peut aussi se faire avec ce genre d'emprunts.
Voilà un document bien «troussé» qui permet de découvrir Niki de St-Phalle, compagne puis épouse de Jean Tinguely, avec lequel elle aura signé certaines réalisations comme la fontaine Stravinsky sur la place de Beaubourg à Paris par exemple.
Tinguely y fait une assez longue intervention dans sa langue mater-nelle, l'allemand, qui ne manque pas de saveur.
Américano-française, éduquée dans une stricte ligne religieuse, Niki de St-Phalle; au nom que cer-tains croient être une provocation verbale érotique, mais qui remonte

loin dans le passé français, est une artiste hors du commun, obsédée par la vivacité des couleurs qui n'est pas sans rappeler Matisse, mais strictement inclassable par ses formes, son imagination débordante, ses provocations.
Et dire que l'un de ses institu-teurs, devant ses gribouillons d'éco-lière, la crut sans talent.
Sa rage contre Dieu, par exem-ple, s'exprime en tryptique installé entre Dieu et diable qui fit dire à un prêtre: «Enfin, une œuvre reli-gieuse», ce qu'elle relate avec un évident plaisir... Et comme tout est un peu de même esprit...
Freddy Landry
TVR, ce soir à 21 h 35.

FILM DU SOIR

Spartacus
Hymne spectaculaire à la liberté... éternellement actuel.
Dans l'Antiquité, Spar-tacus (Kirk Douglas), esclave et gladiateur, pro-voque une révolte qui rassemble la presque totalité des autres esclaves vivant à Rome et aux environs. Cette révolte prend une telle ampleur qu'elle ira même jusqu'à ébranler l'empire romain, un empire déjà sur la voie de la décadence, paralysé par d'âpres luttes internes, entre autres une lutte d'influence entre Grac-chus et Crassus.
Soutenu par sa femme et devenu chef des esclaves, Spartacus espère pouvoir quitter l'Italie à bord de navires mais l'affrontement avec les légions romaines est trop inégal.
Malgré la victoire finale des forces romaines, il aura tout de même tenu l'armée romaine en échec pendant deux ans.

● Télécinéromandie, ce soir à 21 h 50

À VOIR

L'extraordinaire odyssée de l'Exodus
C'est à l'intention des jeunes généra-tions qu'Armand Jammot a voulu cette semaine consacrer les dossiers de l'écran à l'extraordinaire odyssée de l'Exodus. Bien qu'elle ait été immortalisée par le film d'Otto Preminger, cette peu glorieuse péripétie de l'Histoire est, après plus de 40 ans, parfois ignorée et le plus sou-vent remise à l'écart de la consci-ence.
Tout a commencé le 17 juillet 1947, dans un petit bassin du port de Sète. Ce jour là, 4.554 juifs de tous pays, pour la plupart rescapés du grand génocide et qui croupissaient

encore, deux ans après la fin de la guerre, dans les camps mêmes où ils avaient souffert, se sont embarqués clandestinement sur un vieux vapeur américain, le «S.S. Président War-field».
Clandestinement, c'est une façon de parler car la police française a donné sa bénédiction tacite. Quant aux Britanniques, qui continuent à empêcher l'immigration clandestine en Palestine (comme ils avaient décidé de le faire en 1939), ils ont renforcé en Méditerranée le nombre de leurs navires de surveillance...
Chaque passager ne dispose que

d'un minuscule bagage car le navire est surchargé, lui qui, normalement, ne devrait guère accueillir plus de 500 personnes. Pourtant tous ces gens sont heureux car ils sont convaincus qu'ils ne vont pas tarder à débarquer sur la terre promise.
Lorsque le navire est en pleine mer, les passagers décident de le rebaptiser «Exodus» et ils rempla-cent le pavillon de complaisance du Honduras par le drapeau bleu et blanc frappé de l'étoile de David.
Mais bientôt un destroyer Britan-nique, «L'Ajax», prend en chasse le navire, d'autres bâtiments anglais

arrivent à la rescousse et par porte-voix somment les fugitifs de mettre fin à leur entreprise. Le 18 juillet, les Anglais iront jusqu'à éperonner l'Exodus et à lancer à son bord un commando dont les membres per-dent tout contrôle. Bilan: trois morts (dont un orphelin de 15 ans) et près de 200 blessés.
Contraints d'accoster à Haifa le soir même, les passagers sont rac-compagnés sur trois bateaux britan-niques vers les côtes françaises en face de Port-de-Bouc. Ils resteront là durant trois semaines sous le soleil accablant de l'été. (ap)
● A2, ce soir à 20 h 30

Climat: une conclusion pessimiste

Synthèse finale sur l'évolution du climat de la Terre

Tous les scientifiques semblent unanimes pour affirmer que les conditions d'un changement du climat global de la Terre sont réunies. Un constat qui donne le frisson. Car nous sommes bel et bien à la veille d'une catastrophe écologique sans précédent. Une augmentation mondiale de la température de 3°C seulement aurait des conséquences inimaginables. Ainsi que le rappelle récemment le WWF, «Les climatologues s'attendent au pire: un déplacement dans le temps et dans l'espace des précipitations. Les greniers à céréales de l'Ouest des Etats-Unis seraient ravagés par la sécheresse, tandis que pendant ce temps-là, le climat des zones sèches d'Afrique du Nord gagnerait le sud de l'Europe. Si les calottes polaires fondaient, le niveau marin pourrait, en l'espace de quelques dizaines d'années, s'élever de plusieurs mètres. De vastes régions du littoral, mais aussi des pays entiers comme le Bangladesh, la Floride, la Hollande et l'Allemagne du nord seraient immergés. Au contraire, des régions arides ou désertiques comme le sud du Sahara pourraient

se métamorphoser en régions agricoles très fertiles». Une vision apocalyptique.

Quels sont ses fondements? C'est à cette question que le géophysicien et professeur d'université Gaston Fischer a tenté de répondre dans nos colonnes. Il l'a fait sans passion, en s'interdisant tout «sensationnalisme». Sa réponse constitue une suite remarquable de huit pages (4 et 5 octobre, 25 et 26 octobre, 23 et 24 novembre, 19 et 20 décembre); la première synthèse aussi complète sur le sujet ayant paru en Suisse romande à notre connaissance. Sa conclusion est pessimiste. Mais comme on aura pu le constater, il ne s'agit nullement d'une opinion mais d'une appréciation scientifique rigoureuse. Il est fort probable que cette contribution trouve un prolongement. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Aujourd'hui, Gaston Fischer conclut, après avoir expliqué hier (édition du 19 décembre 88), pourquoi la biosphère ne parvenait pas à absorber le CO₂ produit par l'homme.

Pierre VEYA

Au premier chapitre de cette étude les (3 et 4 octobre 88) nous avons présenté l'effet de serre et le rôle capital qu'y joue le dioxyde de carbone en créant un manteau atmosphérique isolant. Par ce biais la température à la surface du globe est d'environ 36°C supérieure à ce qu'elle serait en vertu du simple équilibre thermique avec la radiation solaire. Plus il y a de CO₂ dans l'atmosphère plus l'effet de serre devient important et plus il fera chaud à la surface de la Terre. Inversement, un abaissement du taux atmosphérique de CO₂ sera suivi par un refroidissement de la surface du sol.

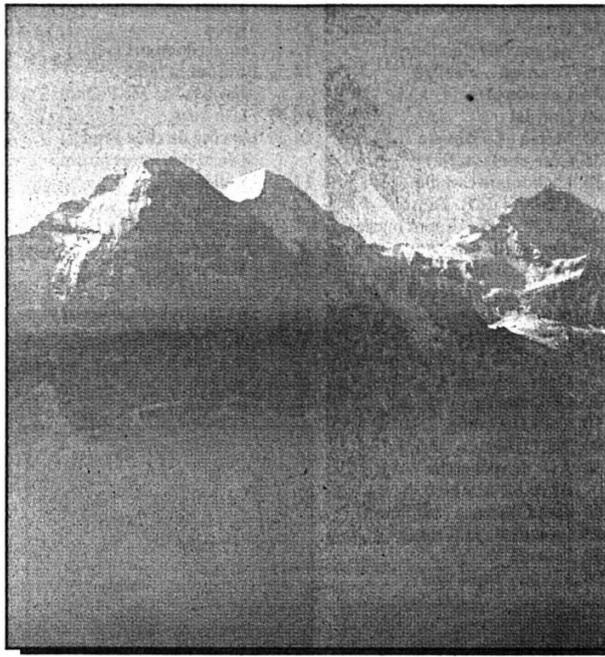
Revenons aux variations naturelles de la teneur atmosphérique de CO₂ dont nous avons parlé hier. Elles ont pour conséquence de renforcer les alternances climatiques entre périodes glaciaires et interglaciaires dans l'hémisphère nord, puisque le taux de CO₂ atmosphérique semble suivre les variations de la température moyenne. Mais la teneur atmosphérique de CO₂ est un paramètre global. Avec un retard d'un plus ou deux années il est le même en tout point du globe (voir Fig. 14, publiée hier). Ceci a pour conséquence que les glaciations engendrées dans l'hémisphère nord sont aussi ressenties dans l'hémisphère sud comme un refroidissement. Aux

latitudes tempérées du sud ce refroidissement n'est que de un à deux degrés en moyenne alors qu'il est d'environ cinq degrés aux mêmes latitudes de l'hémisphère nord. Dans l'Antarctique, par contre, le refroidissement causé par l'affaiblissement de l'effet de serre est à peu près le même que dans les régions polaires du nord, puisqu'à ces latitudes extrêmes le réchauffement par l'ensoleillement est pratiquement négligeable.

par Gaston Fischer, géophysicien, directeur-adjoint de l'Observatoire cantonal

Comme nous l'avons vu les 23 et 24 novembre 88, l'hémisphère sud n'est pas en mesure de provoquer le déclenchement de glaciations par suite des variations des paramètres astronomiques. Cela est une conséquence de la faible proportion de terres émergées dans cet hémisphère.

De tout ceci nous voulons retenir que les variations naturelles de la concentration atmosphérique du dioxyde de carbone viennent renforcer l'amplitude des cycles glaciaires/inter-glaciaires de l'hémisphère nord. Elles produisent, dans l'hémisphère sud, des oscillations climatiques synchrones à celles



Photographie des Alpes Bernoises depuis le Faulhorn (2681 m) par conditions d'inversion de température. Le changement abrupt de la coloration à l'altitude d'environ 2400 m est une conséquence du régime d'inversion des températures qui retient les masses d'air froid et souvent pollué près du sol. Le profil des températures en fonction de l'altitude accuse normalement une chute d'environ 6°C par kilomètre d'élévation. Par temps très calme et après une nuit froide il arrive fréquemment que le Soleil réchauffe d'abord les masses d'air supérieures. Au-dessous s'établit alors un profil de température inversé, où il fait froid à mesure qu'on descend. L'interface entre ces deux types opposés de profils de température s'appelle niveau d'inversion. Sous le niveau d'inversion les paquets d'air chaud et usé produits par la respiration des organismes vivants et par les activités de l'homme ne peuvent pas s'élever et se disperser. Ils restent piégés sous le niveau d'inversion, où les polluants s'accumulent de plus en plus. Dans certains cas la lumière engendre alors des réactions chimiques secondaires qui produisent des polluants colorés, en particulier les oxydes d'azote brunâtres très nocifs pour les voies respiratoires, et on obtient le «smog» des grandes villes ou des vallées basses fortement peuplées, telles que le Valais. Le smog établit alors un écran qui s'oppose partiellement à la pénétration de la lumière du Soleil; par là il vient renforcer la stabilité du régime d'inversion. La mer de brouillard du Plateau Suisse n'est qu'une autre manifestation de la condition d'inversion de température. (Photo de l'auteur)

observées au nord, mais d'amplitude un peu atténuées.

LES FACTEURS AUTORÉGULATEURS DU CLIMAT

Le cycle des variations naturelles du CO₂ atmosphérique, qui vient se greffer sur les mécanismes d'origine astronomique déclenchant les glaciations, est une réaction positive à une cause initiale: elle renforce le premier effet et est donc le contraire d'un mécanisme autorégulateur. Une autre réaction positive provient du grand pouvoir réflecteur de la neige: lorsque le climat devient plus froid les surfaces enneigées augmentent, ce qui a pour conséquence qu'une proportion plus grande de la lumière incidente du Soleil est renvoyée direc-

tement dans l'espace, sans réchauffer ni le sol ni l'atmosphère; en d'autres termes, l'albédo (Réd.: le pourcentage réfléchi par l'atmosphère et les nuages et par la surface du sol se dénomme albédo) augmente (voir notre édition du 3 octobre 88) et il fait encore plus froid. Mais n'y a-t-il pas aussi des réactions négatives, auto-stabilisatrices du climat? Pour les effets de courte période il y en a de nombreuses, raison pour laquelle le climat est remarquablement stable d'une année à l'autre; mais pour les longues périodes de centaines ou de milliers d'années on a de la peine à en trouver et celles qu'on peut citer ne représentent pas des effets bien puissants. L'exemple de réaction négative le plus simple à comprendre est le suivant. Si les

parties inférieures de l'atmosphère sont plus chaudes globalement et sur de longues périodes, elles contiendront davantage d'humidité sous forme de vapeur, l'humidité relative n'ayant probablement guère changé. En altitude, où il fait plus froid, la couverture nuageuse sera plus compacte et réfléchira une plus grande partie de l'énergie solaire incidente (l'albédo d'altitude sera plus grand). Moins d'énergie parviendra dans les couches inférieures de l'atmosphère qui vont donc se refroidir.

Comme nous l'avons dit, ce mécanisme de réaction autorégulateur n'est pas très puissant, pas plus que certains autres qui sont plus difficiles à concevoir.

LES CONSÉQUENCES GLOBALES DE L'AUGMENTATION DU CO₂ ATMOSPHÉRIQUE

La Fig. 14, publiée, hier fait bien apparaître que la teneur en CO₂ de l'atmosphère s'écarte aujourd'hui de la plage des valeurs naturelles, qui est d'environ 270 p.p.m.v. Où cela va-t-il nous entraîner? De tout ce que nous avons vu il faut s'attendre à un renforcement de l'effet de serre: il fera plus chaud. Tous les modèles climatiques s'accordent à dire que la température moyenne du globe va augmenter. Quelle sera cette augmentation?

On peut essayer d'appréhender cette augmentation, soit par le calcul, soit par quelques comparaisons avec le passé récent. Depuis 1850 le recensement de toutes les mesures suggère que la température moyenne du globe est montée d'au moins 0,7° (voir la Fig. 18) cependant que le taux de CO₂ atmosphérique passait de 270 à 350 p.p.m.v., soit une augmentation de 30%. Lorsque le taux de CO₂ aura doublé pour atteindre environ 550 p.p.m.v. on pense que la température moyenne à la surface de la Terre sera montée de 2 à 3°C, ce qui est effectivement énorme.

Les modèles climatiques s'accordent en général très bien avec ces chiffres, mais ils donnent aussi des renseignements sur la répartition globale de l'augmentation. Prenant encore une fois le cas du doublement de la teneur en CO₂ on s'attend, dans les zones équatoriales, à une augmentation de 1,5 à 2°C; dans les zones tempérées l'augmentation serait de 3 à 4°C pour atteindre 8° dans les régions polaires. Cela entraînera naturellement une forte diminution du

volume des glaces arctiques et antarctiques et donc une augmentation du niveau des océans, probablement de plusieurs mètres. Depuis 1900 on admet que le niveau des mers est déjà monté d'environ 8 à 10 cm et la vitesse de progression tend à s'accroître.

A quel moment faut-il admettre que le taux de CO₂ aura atteint 550 p.p.m.v. dans l'atmosphère? Il est difficile de prévoir un calendrier précis, mais on peut affirmer sans risque de se tromper que ce taux ne montre aucune tendance à se stabiliser, bien au contraire, il semble augmenter toujours plus vite. Au rythme d'augmentation actuel le taux de 1850 aura doublé en 2050 au plus tard.

Peut-on espérer pouvoir freiner cette augmentation de la concentration du CO₂ atmosphérique? Pas vraiment. Les pays déjà développés pourraient, au prix d'un énorme effort financier, mettre en œuvre toute la panoplie des sources d'énergies renouvelables et chercher à économiser au maximum l'utilisation des combustibles fossiles. Cela permettrait de diminuer fortement leur contribution à l'accroissement du taux de CO₂. Par contre, ces mêmes pays auraient mauvaise grâce à demander aux pays en voie de rattrapage de freiner leur propre développement par des économies de combustion. A mon avis les augures pour l'avenir sont plutôt défavorables. Il est peu probable que nous réussissions à éviter des conséquences climatiques très néfastes pour certaines régions du globe, telles les plaines côtières de très faible altitude et les zones semi-arides de l'Afrique et de l'Amérique du Nord par exemple. Il est assurément regrettable de devoir terminer cette série d'articles sur les mécanismes qui déterminent le climat moyen du globe par une note aussi pessimiste. Mais il serait malhonnête de cacher des prédictions basées sur des arguments scientifiques à la fois rigoureux et manipulés avec un soin particulier afin d'éviter tout sensationnalisme de mauvaise aloi.

G.F.

Références

Keeling, C.D. et al.: Measurements on the concentration of carbon dioxide at Mauna Loa Observatory, Hawaii. In: Carbon Dioxide Review 1982, Clark, W.C. (Ed.), p. 377-384. Les courbes de la Fig. 14 sont adaptées de l'article de Roger Revelle, «Le gaz carbonique et le climat». Pour la Science no. 60, Octobre 1982, pp. 80-91.

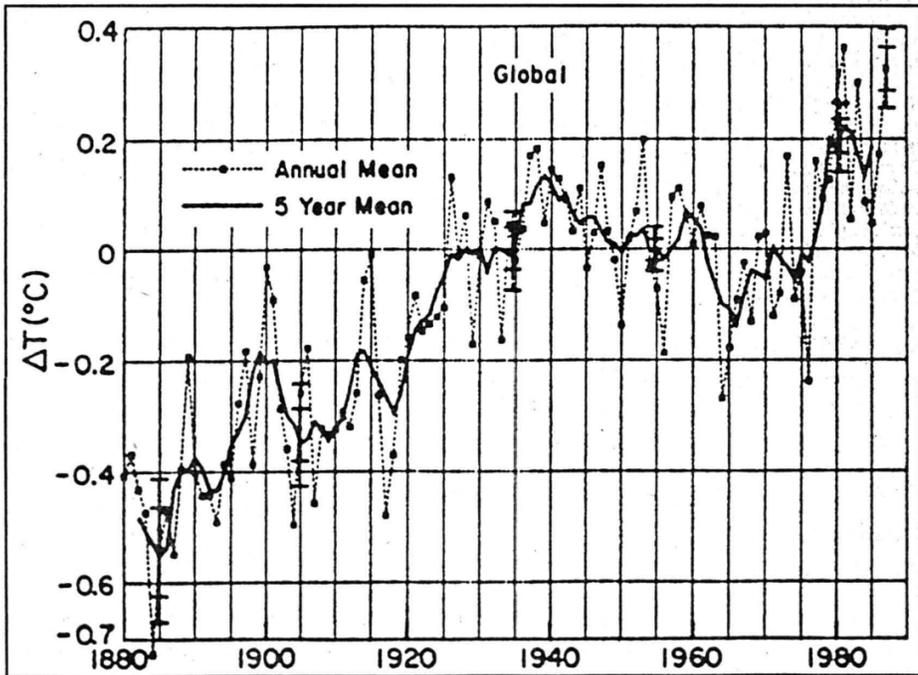


Fig. 18. Evolution de la température moyenne du globe de 1880 à 1987. Ces données sont basées sur un choix judicieux de l'ensemble des données disponibles, de façon à éviter des effets localisés, tels que les réchauffements beaucoup plus marqués des grandes agglomérations. La courbe en pointillé donne les valeurs annuelles, le trait continu est une moyenne courante sur des périodes de cinq ans.



Les contrôles anti-pollution n'y changeront rien. Même avec un catalyseur, un moteur à essence dégage du CO₂, c'est le propre de toute combustion. Nous ne devons évidemment pas relâcher nos efforts. Des mesures plus radicales seraient nécessaires pour freiner l'augmentation du CO₂ mais comment l'exiger du tiers monde? (pve-Impar-Gerber)